



HAL
open science

La famille Tinland, une vie en Ardèche, terre protestante

Marilyne Neyrolles

► **To cite this version:**

Marilyne Neyrolles. La famille Tinland, une vie en Ardèche, terre protestante. Histoire. 2023. dumas-04349743

HAL Id: dumas-04349743

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04349743>

Submitted on 18 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

*La famille TINLAND,
une vie en Ardèche,
terre protestante*



Danilouh

www.delcampe.net

**D.U. Généalogie et Histoire des familles
en présentiel - Promotion 2023**

"Les 22 originaux du bon roi René"
Sous la direction de **M. Stéphane COSSON**

"Je, soussignée Marilyn NEYROLLES, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié."



“Les arbres aux racines profondes sont ceux qui montent haut”

(Frédéric Mistral, Les îles d'or, 1875)

À la mémoire de mon grand-père Alfred Dit Frénoù

À la mémoire de Yohan

REMERCIEMENTS

Dans un premier temps je souhaite remercier toutes les personnes qui m'ont soutenue et encouragée à entreprendre cette formation, ma famille, mon conjoint et mes amis.

Je souhaite aussi remercier très vivement toute l'équipe pédagogique de l'université de Nîmes, tout particulièrement M. Stéphane Cosson, qui m'a transmis son savoir et son aide afin de mener à bien mes recherches et l'aboutissement de mon mémoire.

Sans oublier de remercier tous les interlocuteurs que j'ai eu la chance de croiser et qui m'ont aussi apporté leur aide avec tellement de bienveillance, je pense aux employés des archives départementales de l'Ardèche, les secrétaires de mairie de Saint-Maurice-en-Chalencon et de Gluiras, tout particulièrement Céline Cuvilliez, ainsi que la S.A.G.A. Société des Amateurs de Généalogie Ardèche, pour leur travail considérable d'indexation notamment sur les registres protestants.

Un grand merci aussi à Monique Sartre qui a accepté que je travaille sur l'histoire de ses ancêtres.

Un énorme merci aussi à Nathalie Meut, descendante directe de mon couple, pour m'avoir fourni ces magnifiques photos de famille et conté l'histoire familiale.

Je remercie aussi mes camarades de promotion avec qui les échanges ont été très constructifs et formateurs.

Merci aussi à mon ami généalogiste, Loïc Duchamp, qui m'a énormément encouragée à suivre cette formation, son regard professionnel et ses compétences m'ont beaucoup aidée tout au long de l'année.

Enfin un énorme merci à mon oncle paternel, Michel, qui m'a transmis sa passion de la généalogie.

Je finirai par une douce pensée à mon grand-père paternel, Alfred, c'est à travers mes travaux généalogiques que je lui rends hommage chaque jour.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	4
AVANT-PROPOS.....	6
1/ L'Ardèche une terre paysanne.....	7
1.1 Situation géographique de l'Ardèche.....	7
1.2 Démographie de l'Ardèche :.....	9
1.3 L'armorial du Vivarais.....	10
1.4 Canton du Cheylard et son blason.....	10
1.5 Canton de Saint-Pierreville et son blason.....	11
1.5 Histoire du village de Saint Christol.....	12
1.6 Évolution de la population de Saint Christol :.....	14
1.7 Carte des reliefs autour de Saint-Christol.....	14
2/ L'Ardèche une terre protestante.....	15
2.1 Révocation de l'Édit de Nantes.....	16
2.2 L'Exil des protestants.....	17
2.3 Les actes de catholicités et abjurations.....	18
2.4 Le Désert.....	19
2.5 La route des dragonnades.....	20
2.6 Massacre du Serre de la Palle.....	21
2.7 La guerre des camisards.....	23
2.8 Relâchement de la répression et Édit de Tolérance.....	24
3/ Anthroponymie des noms de famille TINLAND et REY.....	25
3.1 Le patronyme TINLAND.....	25
3.2 Le patronyme REY.....	26
4/ Point de départ de la famille TINLAND – REY.....	27
4.1 Le bassin de vie de la famille TINLAND – REY.....	27
4.2 Le couple Joseph TINLAND et Delphine REY.....	28
4.3 L'acte de mariage de Joseph TINLAND et Delphine Marie REY.....	29
4.4 Actes d'état civil du couple TINLAND – REY : naissance et décès.....	32
5/ L'ascendance de Joseph dit Louis TINLAND.....	37
5.1 L'ascendance de la famille TINLAND.....	37
5.2 Les parents de Joseph Dit Louis TINLAND.....	38
5.3 Les grands-parents et les arrière-grand-parents paternels de Joseph.....	39
5.4 Les grands-parents et les arrière-grand-parents maternels de Joseph.....	54
6/ L'ascendance de Delphine REY.....	60
6.1 L'ascendance de la famille REY.....	60
6.2 Les parents de Delphine REY.....	61
6.3 Les grands-parents et les arrière-grand-parents paternels de Delphine REY.....	63
6.4 Les grands-parents et les arrière-grand-parents maternels de Delphine.....	73
7/ La descendance du couple TINLAND – REY.....	75
7.1 Leurs enfants Louis, Jean-Pierre, Fanny et Clément.....	75
7.2 Leurs petit-enfants descendant de leur fils Louis TINLAND.....	79
7.3 Leurs petit-enfants descendant de leur fille Fanny TINLAND.....	98
8/ Les hommes de la famille dans les archives militaires.....	100
8.1 Joseph TINLAND Classe 1833 :.....	100
8.2 Louis TINLAND Classe 1859 :.....	100
8.2 Louis TINLAND Classe 1893 :.....	101
Conclusion.....	104
Cotes des actes aux Archives Départementales de l'Ardèche.....	105
Annexes.....	110
Bibliographie.....	125

AVANT-PROPOS

Les consignes étaient de trouver un couple s'étant marié entre 1833 et 1842. À partir de ce couple il fallait remonter trois générations au-dessus avec les frères et sœurs, puis présenter leurs enfants et petits-enfants.

Il fallait faire l'historique du village ou de la paroisse où se sont mariés le couple et réaliser l'arbre généalogique (Gedcom ou papier), en détaillant la méthode de travail et de recherche.

Comment j'ai choisi le couple en question ?

J'ai choisi un couple ardéchois afin de faciliter mes déplacements vers les archives, en effet j'habite à Gluiras, petit village d'Ardèche.

Ensuite j'ai décidé de choisir un couple ayant vécu dans le même village que moi car je m'intéresse depuis longtemps à l'histoire locale et à mon territoire. Je suis native de la Loire et je vis en Ardèche depuis environ 10 ans.

J'ai choisi le couple :

Joseph Dit Louis TINLAND et Delphine Dite Marie REY

mariés à Saint Christol (07) le 29 août 1839

J'avais déjà eu l'occasion de travailler sur des collatéraux de cette famille, j'avais trouvé l'histoire de cette famille très intéressante, mais sans penser aux nouvelles découvertes qui m'attendaient.

Durant ces mois de recherches je me suis vraiment prise de passion pour cette famille et les recherches ont été vraiment palpitantes.

Je vous emmène avec moi en Ardèche, dans la vie paysanne avec ses terrains difficiles à cultiver au vu des dénivelés importants et on fera aussi un saut culturel dans le protestantisme.

L'incroyable rencontre un beau jour du mois de mai aux archives départementales de l'Ardèche :

Un jour de recherche comme un autre aux archives, une souriante archiviste répond à mes questions sur les registres matricules militaire. Nathalie Meut archiviste départementale, me demande quelle classe correspondrait à l'homme recherché. Je lui dis alors je recherche Louis TINLAND classe 1893. Elle me donne la cote correspondante, en me disant c'est drôle ce nom correspond à celui de mon ancêtre. Je lui pose alors des questions sur sa famille Tinland. Ses réponses me confirment que l'objet de mes recherches, est alors sa famille ! Quelle bonne nouvelle, quelle émotion de sentir mon travail prendre vie. Nathalie est l'arrière petite fille de Louis TINLAND ! Merci encore Nathalie pour ton soutien et ta bienveillance.

Je décide de mettre Louis TINLAND fils de Joseph dit Louis TINLAND et Delphine REY en n° de SOSA¹ = 1

Sauf indication contraire toutes les cotes indiquées proviennent des Archives Départementales de l'Ardèche.

Tous les visuels d'arbre généalogique présentés dans ce mémoire sont issus de mon travail sur le logiciel Généatique®. Les ascendants directs seront écrit en rouge.

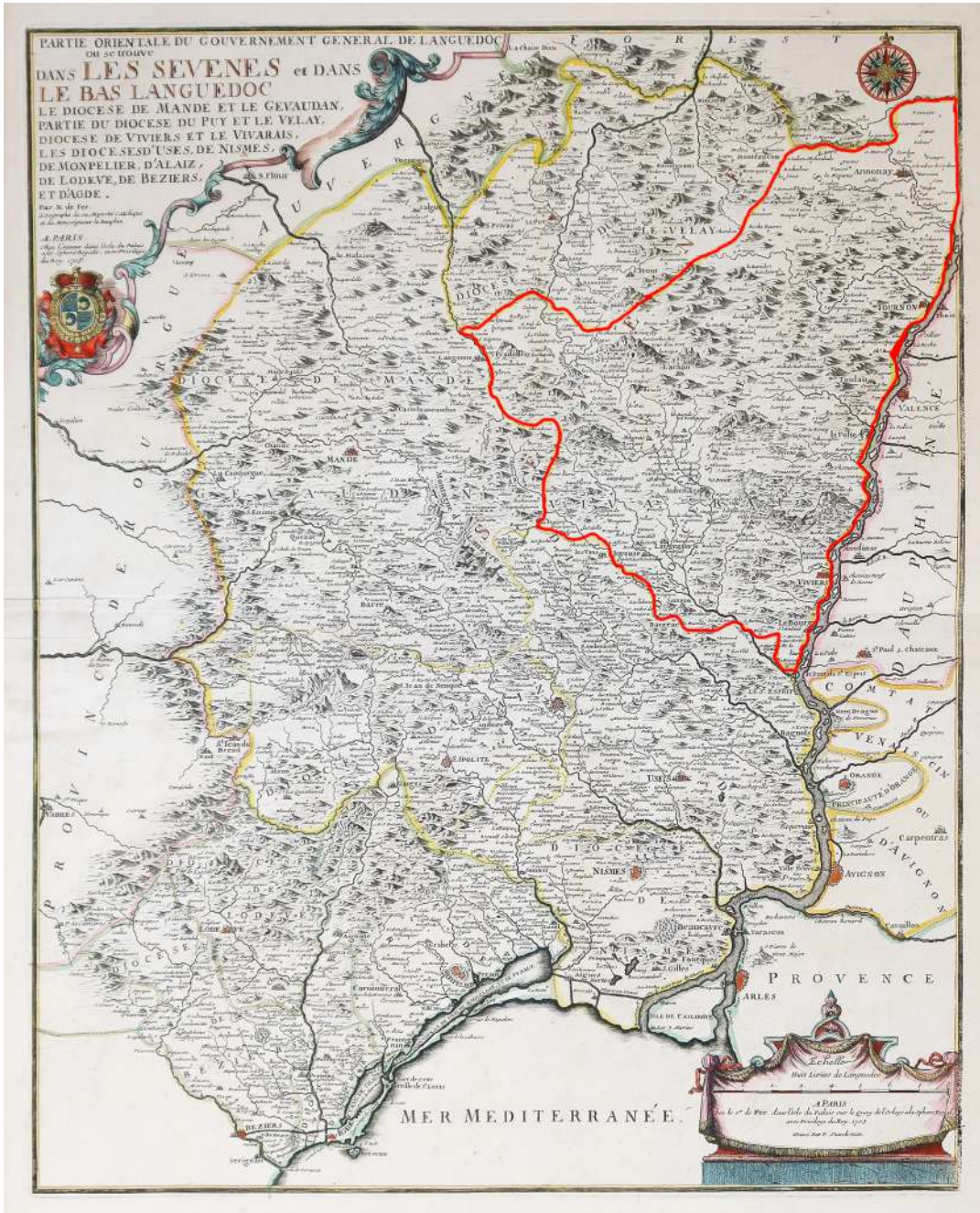
¹ La numérotation de Sosa-Stradonitz, souvent écrite numérotation Sosa, est une méthode de numérotation des individus utilisée en généalogie permettant d'identifier par un numéro unique chaque ancêtre dans une généalogie ascendante

1/ L'Ardèche une terre paysanne

1.1 Situation géographique de l'Ardèche

Le département de l'Ardèche est un département français situé dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Sa préfecture est Privas. Il doit son nom à la rivière Ardèche qui le traverse d'ouest en est et ses habitants s'appellent les Ardéchois(es). Il est composé de 335 communes au 1er janvier 2020. L'Insee et la Poste lui attribuent le code 07.

À quelques territoires près, ce département correspond à l'ancienne province du Vivarais qui dépendait elle-même de la province du Languedoc.



- Limite du Vivarais

Figure 1: Carte des Cévennes - Épreuve originale gravée en 1703 par Nicolas De Fer - Cartographe

L'Ardèche est appelée, en occitan vivaro-alpin, Ardecha (ou Ardecho). Elle a en 2020, 329 325 habitants pour une superficie de 5529 km².²

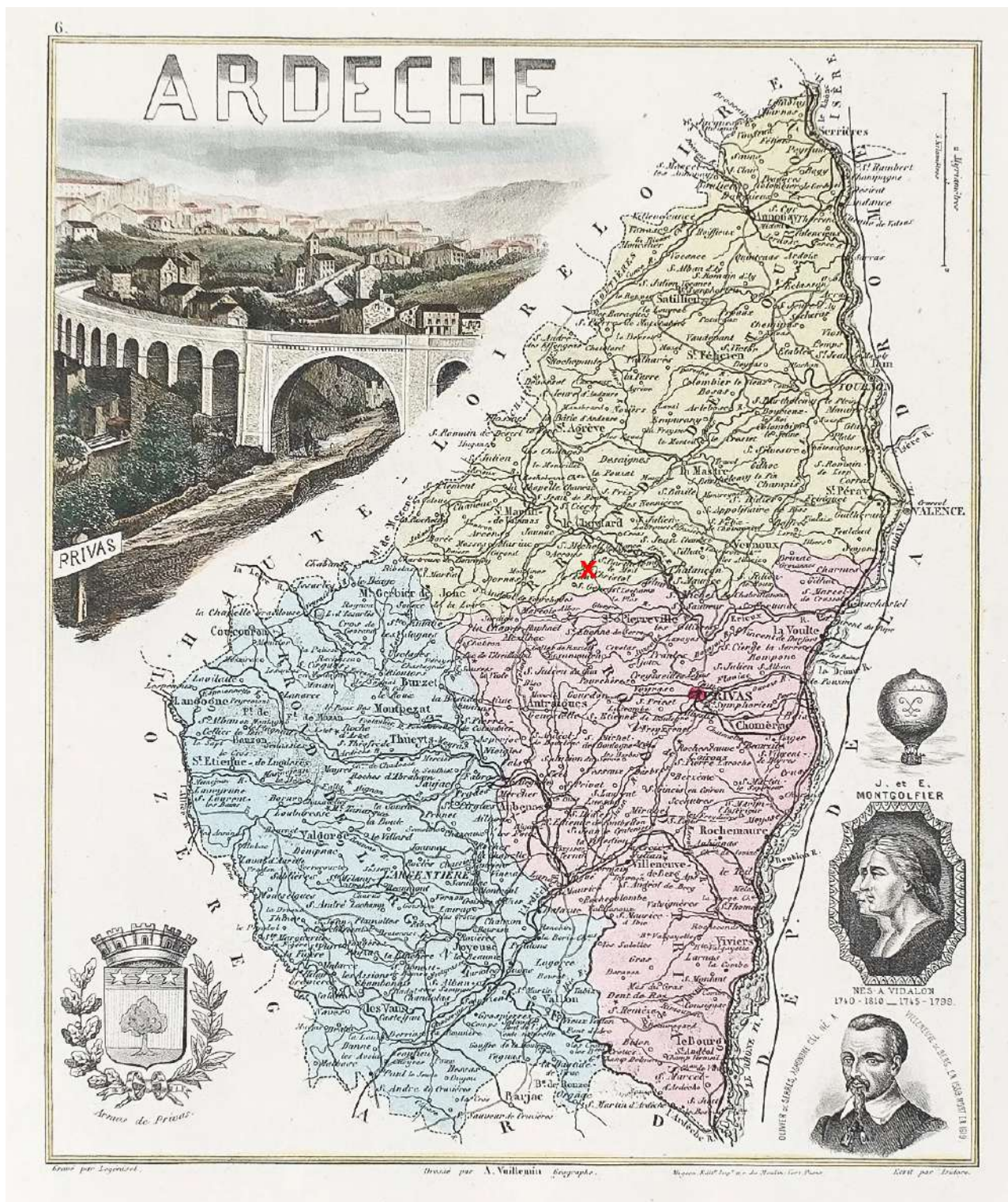


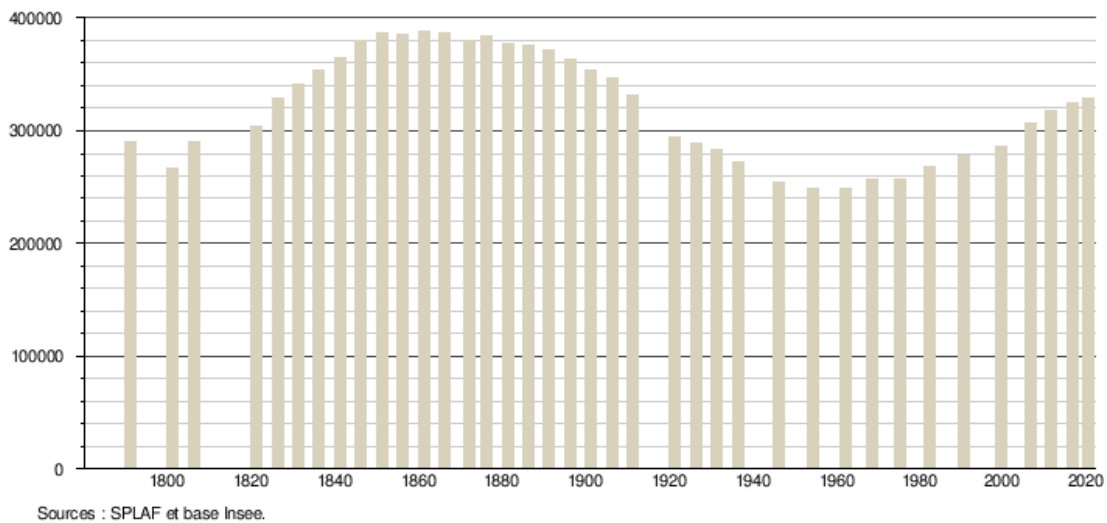
Figure 2: Carte de l'Ardèche gravée en 1880 – Par Alexandre Vuillemin - Cartographe

X Saint-Christol : village où s'est marié le couple TINLAND - REY

2 Source page Wikipédia de l'Ardèche (département), consultée le 19/05/2023

1.2 Démographie de l'Ardèche :

Histogramme de l'évolution démographique



Après un essor de la population de 1800 à 1860, on note un dépeuplement qui va durer jusqu'en 1960. Ce dépeuplement est lié à plusieurs crises :

- La pébrine, maladie du ver à soie 1853-1875³
- Le phylloxera, maladie de la vigne 1871-1885
- La disparition des petites industries au profit des plus grandes vers les villes
- L'abandon des chemins de muletiers au profit des grandes voies de communication
- La culture en terrasse (Faysses⁴) avec des conditions de travail difficiles
- Le besoin de main d'œuvre à proximité des grandes villes

Source : Reynier E., Le Pays de Vivarais, Res Universis, Paris, 1993



*Figure 3: Les terrasses de Saint-Pierre-de-Colombier
Photo de Simon Bugnon ©*

³ Reynier E., Les industries de la soie en Vivarais, Revue de géographie alpine, tome 9, 1921,

⁴ Ce mot évoque l'aménagement des pentes en terrasse de culture. Ainsi le terme "faissa" (du latin fasciam "bande"), au singulier désigne une "bande de terre soutenue par un mur" et au pluriel une "culture en terrasse".

1.3 L'armorial du Vivarais

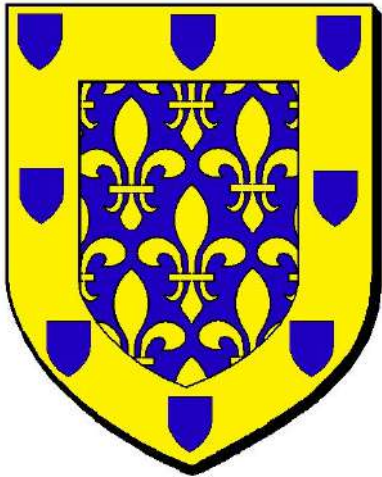


Figure 4: Armorial du Vivarais -
armorialdefrance.fr

Les armoiries de l'Ardèche se blasonnent ainsi : d'azur semé de fleurs de lys d'or à la bordure du même chargée de huit écussons aussi d'azur.

Ce sont les armoiries de l'ancienne province du Vivarais.

1.4 Canton du Cheylard et son blason

Le couple TINLAND - REY a vécu dans deux cantons ardéchois différents. Louis TINLAND est originaire de Saint-Genest-Lachamp et Delphine REY du village de Saint Christol, deux villages du canton du Cheylard.

Le couple a ensuite déménagé à Gluiras, petit village du canton de Saint-Pierreville.

Le canton du Cheylard est composé des 14 communes dont Saint-Christol et Saint-Genest-Lachamp, les deux villages nats du couple TINLAND.



Figure 5: Carte du canton du Cheylard
Source Wikipédia Consulté le 19/05/2023



Figure 6: États des Enfants de l'Ardèche Morts pour la Patrie
Pendant la Guerre de 1870-1871 (AD 07)

"D'Or au lion d'Azur armé, lampassé et couronné de Gueules "

1.5 Canton de Saint-Pierre-ville et son blason

Le **canton de Saint-Pierre-ville** est composé de 9 communes dont Gluiras, petit village où le couple TINLAND - REY s'est établi jusqu'à leur décès.



Figure 7: Carte du canton de Saint-Pierre-ville - Source Wikipédia - Consulté le 20/05/2023



Figure 8: États des Enfants de l'Ardèche Morts pour la Patrie
Pendant la Guerre de 1870-1871 (AD 07)

"D'azur à deux clés d'or passées en sautoir, les pannetons affrontés"

1.5 Histoire du village de Saint Christol



Commençons notre voyage en Ardèche avec ce charmant village de Saint-Christol. C'est le point de départ de l'histoire de la famille TINLAND - REY. Le village de Saint-Christol (anciennement Saint-Christofle⁵) d'aspect très rural, est situé dans le pays des Boutières, au pied du plateau ardéchois en plein cœur du Massif Central, dans la partie haute du Vivarais. Cette commune est très peu peuplée aujourd'hui (Voir la tableau démographique ci-dessous). Situé à 650 mètres d'altitude avec un point culminant à 1200 mètres. Les habitants s'appellent les Saint-Christolais et Saint-Christolaises. Saint-Christol est traversé par un cours d'eau, le Talaron, qui arrose 3 autres communes et s'étire sur 18 km. Il se jette dans l'Eyrieux, affluent du Rhône. La vallée de l'Eyrieux est l'axe principal d'ouverture sur la vallée du Rhône au sud de Valence. Le village est traversé par la Route des Dragonnades reliant Privas à Le Cheylard. On y trouve une église et un temple. Ce dernier est une ancienne église, dont la construction est antérieure au XVe siècle. Elle a été concédée aux protestants en 1807 par Napoléon 1er. La cloche date de 1685.⁶



Figure 9: Extrait de la carte Géographique de la nature du Vivarais – Dressé par Jean-Louis Dupain-Triel d'après les ouvrages de l'Abbé Giraud Soulavie – 1780 (consultée sur Gallica)

5 Source : FERLET R., *Le Vivarais d'Antan – Tome 2*, Les Amis d'Alphonse Daudet, Valence, 1982.

6 Source : Site de la mairie de Saint-Christol - [Saint Christol Ardèche \(saint-christol07.fr\)](http://saint-christol07.fr) – Consulté le 20/05/2023

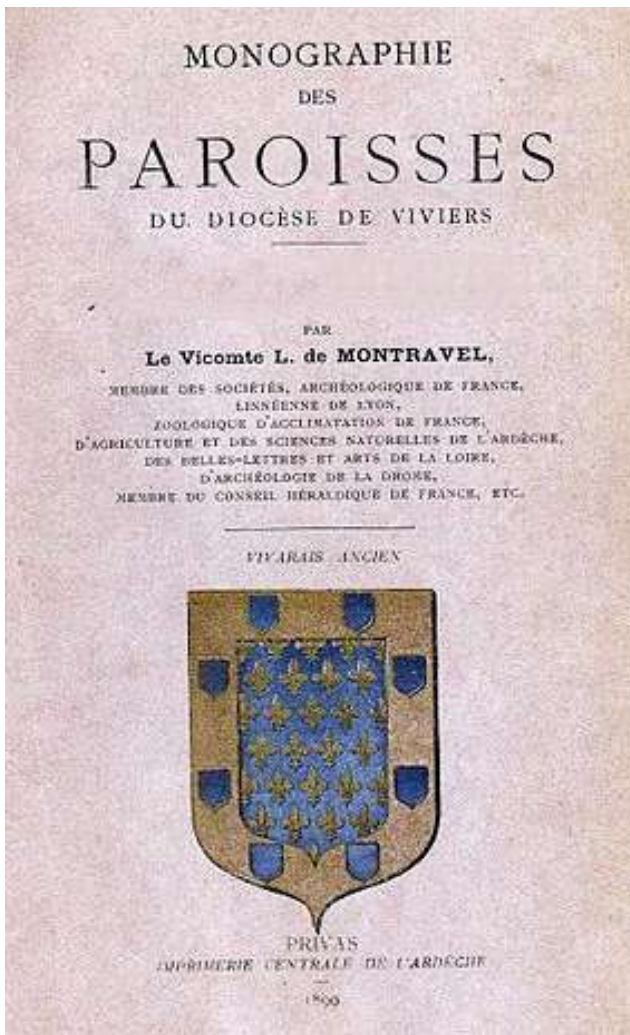


Figure 10: Monographie des paroisses du diocèse de Viviers - Montravel - 1898

St Christol alias St Christophore et St Christophe

Paroisse de l'archiprêtre du Cheylard, 850 habitants. Située au midi du Cheylard, sur la petite rivière de Talaron qui se jette dans l'Eyrieux. On y trouve des altitudes de 1200 mètres.

Au XII siècle Audebert fils de Regnier et de Bonnefille, donna à Dieu et au monastère de la Chaise-Dieu, dont l'abbé était Robert, premier abbé de cette abbaye et du commandement de Reymonde sa femme et de ses fils Audebert, Guigon, Durand, Jarenton et ses filles, la villa de Faveriolas dans la ville de St Christophore, qui est devenue la paroisse de St Christol dans laquelle se trouve le village de Faveyrolles.

1715 7 mars, Mr Gaspard Maspétit curé de St Christophe en Boutières, assiste et signe à un mariage, ...

1790 7 juin, prise en possession par le même du prieuré de St Cirques de Prades (id.).

En avril 1585 Nicolas de Vest dit dans sa visite que l'église est ruinée, que toute la population est protestante que cette paroisse dépend de la collégiale du Cheylard.

Extrait 1: Extrait de monographie des paroisses du diocèse de Viviers - Commune de Saint-Christol - Montravel - 1898 - Page 287 - 2 M1 173 R1 Ad 07

Antoine-Jean-Louis de Tardy, vicomte de Montravel, né à Joyeuse le 7 mars 1823 et décédé le 28 février 1909 au château de Blou à Thueyts, est un érudit français. Il collabora régulièrement à la Revue du Vivarais (revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais, publiée depuis 1893).

Blasonnement :

Tardy comtes de Montravel— Vivarais :

Ecartelé : aux 1 et 4 écartelé d'or et d'azur (Montravel); aux 2 et 3 d'argent à trois cyprès arrachés de sinople, rangés en pal; au chef de gueules, chargé de trois besants d'or (Tardy).

Supports : Un lion armé et lampassé de gueules à dextre, qui est de Montravel, et une licorne à sénestre de l'écu, qui est de Tardy.

Timbré d'une couronne comtale

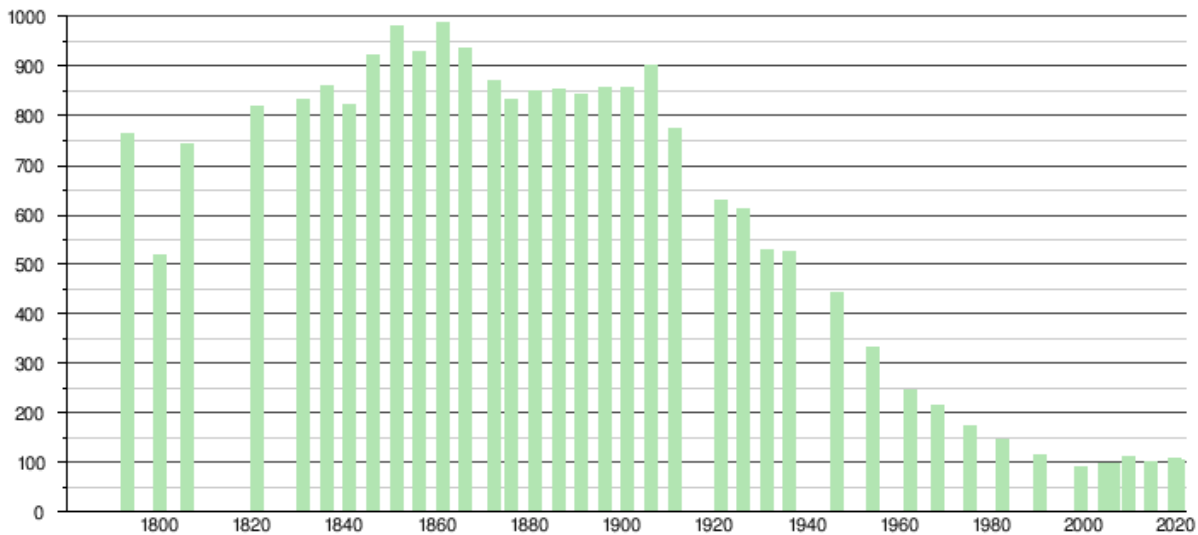
Devise : "SANGUINE NOBILIS, VIRTUTE NOBILIOR"



Figure 11: Ex-Libris de Louis de Montravel - www.armorial.org

Source : Armorial Europe Riestap - <http://www.heraldique-blasons-armoiries.com/>

1.6 Évolution de la population de Saint Christol :



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Figure 12: Extrait de la page Wikipédia de Saint-Christol - [Saint-Christol \(Ardèche\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#) – Consultée le 20/05/2023

Le nombre d'habitants a fortement baissé depuis 1910 jusqu'à nos jours, ce qui fait de Saint-Christol une des 10 communes les moins peuplées de l'Ardèche.

1.7 Carte des reliefs autour de Saint-Christol



Figure 13: Carte des reliefs autour de Saint-Christol - Carte IGN Geoportail - www.geoportail.gouv.fr

2/ L'Ardèche une terre protestante

Il se trouve que la famille TINLAND – REY a des ancêtres protestants, c'est pour cela qu'il me semble opportun de faire un petit historique du protestantisme en Ardèche.

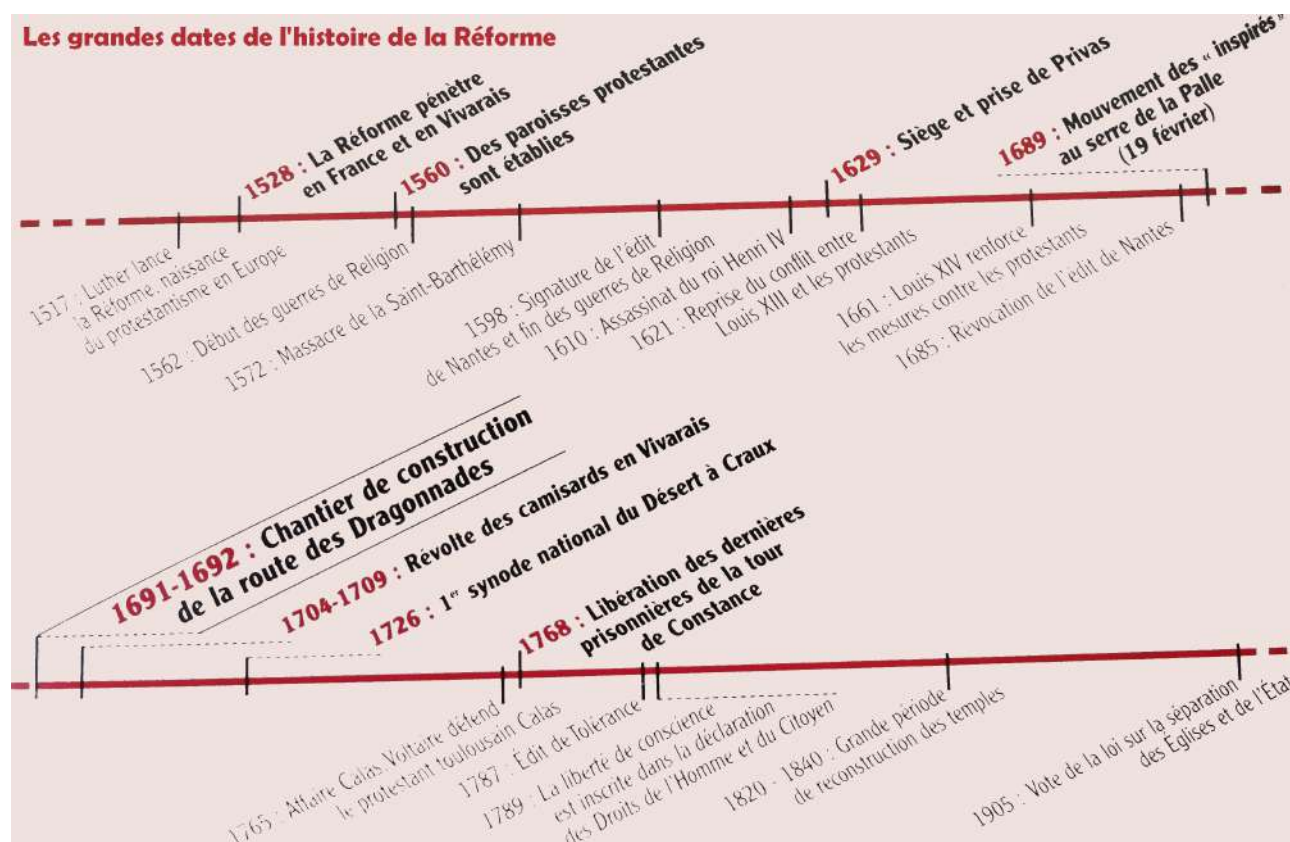


Figure 14: Frise Chronologique extrait de du livret du Parc Naturel Des Monts d'Ardèche, La route des Dragonnades, Édition Chemina, Clermont-Ferrand, 2006, Page 4-5

Je souhaiterais rappeler quelques grandes lignes sur l'histoire du protestantisme en commençant par la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685. C'est à ce moment que les persécutions envers les protestants recommencent. Cette période difficile pour la communauté va durer jusqu'à l'Édit de Tolérance de 1787. Les persécutions se traduisent par la destruction des temples, les enterrements doivent s'effectuer de nuit. Les pasteurs risquent l'emprisonnement, l'envoi aux galères ou la mise à mort. Cela vaut aussi pour les personnes qui refusent de se convertir. On enlève aussi les enfants de cinq à seize ans pour leur enseigner la religion catholique⁷. Cela provoque l'exil d'environ 200 000 protestants français vers d'autres pays européens⁸.

7 D'après la déclaration de janvier 1686 qui ordonne que tous les enfants de parents protestants, âgés de cinq à seize ans, soient confiés à des parents catholiques ou à défaut chez toute personne catholique nommée par le juge.

8 Source : Le Vivarais protestant - www.medarus.org

2.1 Révocation de l'Édit de Nantes

Le 18 octobre 1685, à Fontainebleau, le roi Louis XIV révoque l'Édit de tolérance signé à Nantes par son grand-père Henri IV en 1598.

Par ce nouvel édit, le Roi-Soleil signifie qu'il n'y a plus de religion autorisée en France en-dehors de la religion catholique. C'est un coup dur pour la minorité protestante, encore assez nombreuse malgré les brimades et les persécutions antérieures.



Figure 16: Charles Le Brun - Portrait de Louis XIV - 1661- Versailles - Musée national du château



Figure 15: Édit de Louis XIV portant la révocation de l'édit de Nantes, Fontainebleau, octobre 1685 - Archives nationales

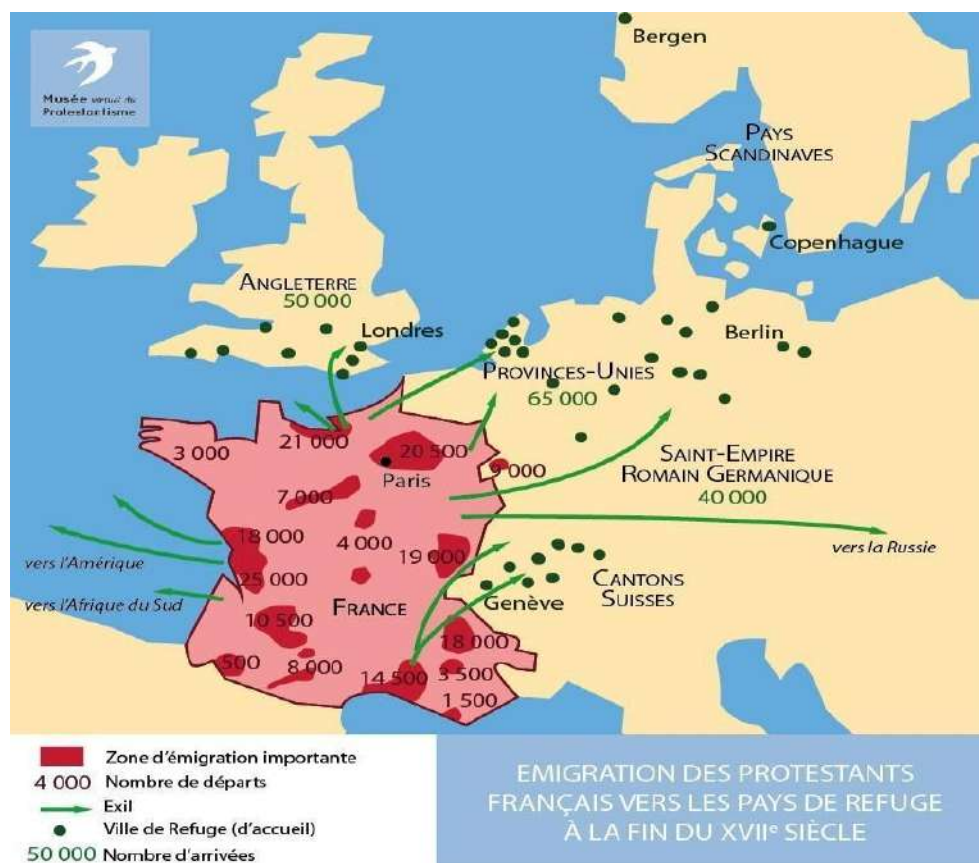
L'Ardèche est très touchée par ces restrictions, car la population comporte de nombreux protestants, comme le montre ces chiffres sur le village de Saint-Christol :

Statistiques religieuses du village de Saint-Christol			
Années	Catholiques	Protestants	Population totale
1689	40 habitants	450 habitants	490 habitants
1732	16 foyers	77 foyers	93 foyers
1802	77 habitants	443 habitants	520 habitants
1958	110 habitants	224 habitants	334 habitants

Tableau 1: Statistiques religieuses du village de Saint-Christol - Extrait de l'ouvrage de Molinier A. *Paroisses et communes de France Ardèche*, Éditions du CNRS, 1976, Page 300

2.2 L'Exil des protestants

Les fidèles ont interdiction de quitter le territoire, les pasteurs seuls peuvent s'exiler. Sur 34 pasteurs vivarois, 8 abjurèrent, 18 s'exilèrent et 2 moururent martyrs⁹. Au final seulement 10 % de la population s'exile¹⁰, la majorité des protestants restent et abjurent. Certains restent fidèles à leur foi dans la clandestinité.



L'exil protestant concernerait à 160 000 à 200 000 personnes, soit 25% de la population protestante estimée à 800 000. On rappelle le statut spécial des pasteurs, qui avaient à choisir entre la conversion ou l'exil, ce dernier étant interdit à leurs fidèles : 80% des pasteurs s'exilent¹¹.

- Suisse : 60 000 huguenots accueillis
- Provinces-Unies (Pays-Bas et ses colonies) : 70 000 huguenots accueillis, première terre refuge
- Angleterre : environ 50 000 huguenots accueillis
- Allemagne : 44 000 huguenots accueillis

Mais aussi de façon minoritaire au Danemark, en Norvège, Suède, en Outre mer, en Afrique du Sud, dans les colonies britanniques ...

Les retours des terres d'accueil sont plutôt rares, la France perd alors beaucoup d'artisans et de soldats aux profit des pays d'accueil.

Source : museeprotestant.org

⁹ Source : BOZON.P. - Histoire du peuple vivarois - Imprimeries réunies, Valence, 1974 - Page 102

¹⁰ Source : OZIL H. - Exposition "la route des Dragonnades" - Temple du Fival - 2021

¹¹ [LeRefugehuguenot - Musée protestant \(museeprotestant.org\)](http://LeRefugehuguenot-Museeprotestant(museeprotestant.org))

2.3 Les actes de catholicités et abjurations

Ceux qui restent subissent une conversion forcée au catholicisme. Cette obligation va se traduire et se remarquer dans les différents actes de la vie courante.

- Les actes de baptême :

Le baptême catholique devient le seul moyen pour légitimer un enfant et donc prouver son existence. On enlève les enfants protestants pour les baptiser sans le consentement de leurs parents. Des indices permettent de les repérer :

- Parents désignés comme NC (Nouveaux Catholiques ou Convertis)
- Référence à un acte du désert
- Des prénoms tirés de l'Ancien Testament
- Le délai pour le baptême est de 48h contre 24h pour les catholiques
- Mention enfant naturel sans ajout de légitime

- Les actes de mariage :

Pour les catholiques le mariage est un sacrement, tandis que pour les protestants c'est une simple bénédiction. De ce fait le mariage protestant n'est pas reconnu, les époux doivent procéder à une réhabilitation de leur mariage, précédé d'une déclaration d'abjuration de la foi protestante.

- Les actes de sépulture :

Ce sont les actes les plus difficiles à trouver, du fait de l'interdiction d'inhumation des personnes de religion réformée dans les cimetières catholiques. Les personnes ont pris l'habitude d'enterrer leurs morts dans leur propriété. On peut trouver la mention "enterrement réalisé par la famille"¹².

Ces conversions forcées vont provoquer un mal-être dans la communauté et le développement de mouvements de résistance, appelés "les inspirés", introduits en Vivarais par la pasteur Gabriel Astier. Alors voient le jour des assemblées clandestines ayant lieu "au Désert", des lieux gardés secrets. C'est aussi là que le travail du généalogiste se complique. En effet les archives du désert sont disparates du fait de la clandestinité et de l'absence de lieu de culte précis. Ce sont alors les pasteurs qui se déplacent de village en village au fil des lieux de rendez-vous des assemblées du désert. Il faut donc connaître le nom du pasteur qui est passé dans le secteur.

¹² Source : BERLIÈRE J., Retrouver ses ancêtres protestants, Archives et Culture, Paris, 2023.

2.4 Le Désert

On nomme le Désert la période où les églises protestantes assurent leur culte dans le clandestinité, d'autant plus que les temples ont été pour la plupart détruits. Malgré le risque de peine de mort encouru par tous ceux qui assisteraient à ces assemblées clandestines, un grand nombre de fidèles se réunissent dans des lieux cachés du regard et pour la plupart de nuit. On compte plus de 50 pasteurs en activité en 1760¹³. Concrètement les pasteurs se déplaçaient au fil des assemblées, voire au domicile des croyants, afin de procéder aux cérémonies.

Il ne faut pas oublier que tous les actes passés dans le désert ne sont pas légitimes au regard de l'État, ce qui peut provoquer des problèmes lors d'une succession par exemple.



*Figure 18: Assemblée du Désert –
Tableau de Jeanne Lombard - 1934 - Musée du Désert*

De 1715 à 1787, des pasteurs exilés rentrent en France afin de remettre de l'ordre. A partir de 1715, Antoine Court¹⁴ organise "l'église du désert". Pierre Durand¹⁵ sera le premier pasteur consacré au désert, il sera d'ailleurs arrêté en 1732 et exécuté pour cela.

Par exemple le pasteur Alexandre Vernet¹⁶ a béni 1945 mariages et baptisé 8933 enfants !

La dernière assemblée du Désert, ayant été surprise par l'armée eut lieu au Peysson, paroisse de Désaignes (07), le 6 juin 1756, où environ 5000 personnes étaient réunies. Une amende de 3000 livres à été infligée aux participants¹⁷.

¹³ Source : BERLIÈRE J., Retrouver ses ancêtres protestants, Archives et Culture, Paris, 2023.

¹⁴ Pasteur protestant et historien français considéré comme le restaurateur du protestantisme en France

¹⁵ Pierre Durand :1700-1732 - Restaurateur et martyr du protestantisme en Ardèche, exécuté à Montpellier le 22/04/ 1732

¹⁶ Alexandre Vernet 1728-1801 - Pasteur du Vivarais dans le Désert

¹⁷ Source : www.medarus.org

2.5 La route des dragonnades

En réponse aux résistants et pour mieux contrôler leurs mouvements, l'intendant du Languedoc nommé en 1684 par la roi, Nicolas Chrétien de Lamoignon de Basville, va mettre en place un système de répression en accord avec la politique du roi : Les Dragonnades.



Figure 19: Gravure de Nicolas Chrétien de Lamoignon de Basville – Exposition Temple du Fival - 2021

M. de Baseville s'aperçoit lors d'un voyage en hiver 1689 que le réseau de chemins du Vivarais n'est pas adapté au passage des troupes. En effet le terrain ardéchois est très escarpé avec de forts dénivelés. Pour faciliter le passage des "Dragons", on crée alors plus de 50 km de chemin carrossable d'une largeur de 20 pans (3,90 m) pour permettre le passage de deux cavaliers de front. Des ponts sont construits sur toutes les rivières de l'itinéraire. Sa construction durera 2 ans, partant de Privas jusqu'au Cheylard. En 1689, le Vivarais compte 7 régiments de milices et 24 compagnies de dragons (1800 hommes au total).

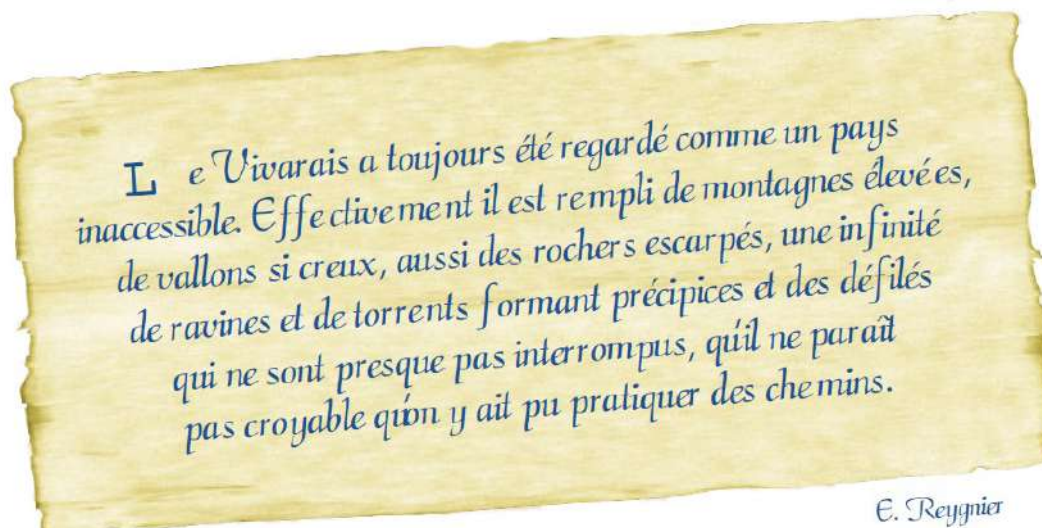


Figure 20: Citation de REYNIER E. - 1875-1953 Historien Ardéchois

Ces troupes établissent leurs bases au Cheylard et au château de La Tour de Saint-Pierreville¹⁸.

¹⁸ Source : www.medarus.org

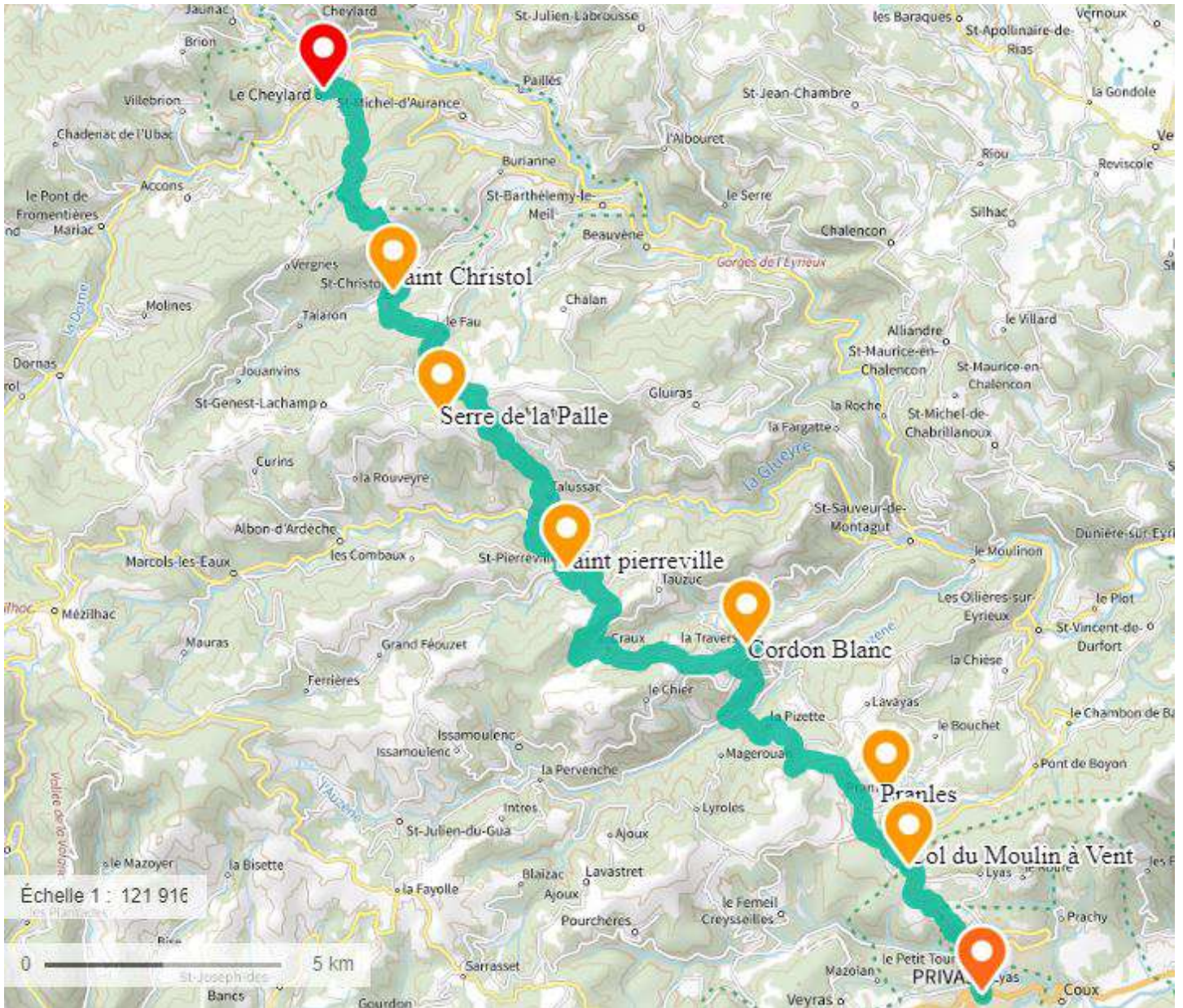


Figure 21: Chemin des Dragonnades - Carte réalisée sur Géoportail - Marilyn Neyrolles

2.6 Massacre du Serre de la Palle

Il me tient à cœur de relater un des nombreux massacres perpétrés par les dragons. J'ai d'ailleurs découvert ce massacre grâce à mes recherches. Pourtant cet endroit est juste à côté de mon village, sur la commune de Saint-Genest-Lachamp lien de naissance de Joseph Dit Louis TINLAND.

Comme on l'a vu plus haut, des assemblées clandestines sont organisées par le mouvement des "inspirés", ces dernières sont alors traquées par les troupes de dragons.

Le 19 février 1689 eu lieu une grande assemblée, composée de 700 à 1000 personnes, tenue en plein jour au Serre la Palle sur la commune de Saint Genest Lachamp (voir emplacement sur la carte ci-dessus). Une compagnie de dragons venant de Saint Sauveur de Montagut (à une dizaine de km) et dirigée par le marquis de Folleville repère l'assemblée. Celle-ci sera la dernière du mouvement des "inspirés", elle était organisée par La Branche, pasteur originaire de Saint-Pierreville. Quand les soldats se présentent ils ouvrent leurs justaucorps criant: "tartara ,arrière Satan". La troupe tire alors sur la foule, hommes, femmes et enfants. On

relève 300 morts ou blessés¹⁹. Après ce massacre les troupes logèrent à Saint-Genest-Lachamp, Gluiras, Saint-Pierreville et Marcols-Les-Eaux et pillèrent l'hôte sur leur passage²⁰.

Un descriptif de cette journée avait été rédigé par Claude BROUSSON en 1694 :

Récit du massacre du Serre de la Palle rédigé en 1694 par Claude BROUSSON, anciennement avocat au parlement de Toulouse et ensuite ministre de la parole :

"Au commencement du mois de Février 1689 on en avoit fait un autre [massacre de fidèles] dans les montagnes du Vivarès où l'on en avoit égorgé trois cens dans le lieu même de l'Assemblée et cinquante dans le voisinage lors que ces pauvres fidèles, dont la plû-part étoient blessez s'enfuyoient ou se cachoient. Ce massacre, qui a été un des plus horribles et des plus qualifiez, avoit été fait sur l'ordre exprès de Mr. de Basville Intendant, qui étoit lui-même allé dans ce pais-là pour cette action barbare et payenne. Les dragons avoient indifféremment tué les vieillards, les jeunes gens, les hommes, les femmes et les petits enfants. Lors que ces pauvres fidèles avoient vû venir les meurtriers, ils s'étoient mis à génoux pour invoquer le nom du Seigneur, et en cet état ils avoient été massacrez par ces impies. Plusieurs même avoient ouvert leur sein à ces meurtriers, et avoient volontairement receu la mort, pour sceller de leur propre sang la Vérité qu'on leur avoit fait abjurer par des violences et hostilité horribles. Il étoit même alors arrivé une action bien monstrueuse. Un de ces dragons, dignes apôtres du Dragon roux ,dont il est parlé au chapitre XII de l'Apocalypse, en faisant le massacre avoit rencontré une pauvre femme, qui avoit déjà été tuée, et qui étant renversée à terre avoit encore entre ses bras son petit enfant qui se jouoit sur son sein. Lors que ce petit enfant avoit vû approcher le dragon, il s'étoit mis à rire vers lui. Mais au lieu que ce bourreau eût été touché de la caresse que lui faisoit cet innocent, dont la mère avoit été tuée, il l'avoit percé et tué d'un coup de bayonnette, et l'ayant enlevé en l'air, il avoit crié à son camarade; « Hei ! Vois vois-tu cette grenouille ? ». Cette action abominable et infernale avoit été rapportée à Mr. l'Intendant mais il n'en avoit fait aucune justice."

Extrait de "Relation Sommaire des Merveilles que Dieu fait en France, dans les Cévennes & dans le Bas-Languedoc" – Claude Brousson – 1694

Une stèle a été érigée en 1926 en hommages aux victimes du massacre.



Figure 22: Stèle commémorative du massacre du Serre de la Palle - Saint-Genest-Lachamp – 1926 - Photo Marilyne NEYROLLES

19 LE ROY LADURIE E., *Les paysans du Languedoc*, Bibliothèque Générale de l'école Pratique des Hautes études, Paris, 1966.

20 Panneau explicatif, au Serre de la Palle à Saint-Genest-Lachamp (07)

2.7 La guerre des camisards

La résistance jusque là non-violente des protestants prend dès lors un autre cours. A partir de 1702 jusqu'à 1704 le Vivarais participe à l'insurrection cévenole appelée la révolte des camisards²¹.

En février 1704 Jean Pierre Dortial prophète protestant, Abraham Charmasson et Louis Mercier, aidés de 150 hommes, tuent le curé de Gluiras et brûlent l'église, puis les rebelles incendient les églises de St Maurice en Chalencon, St Fortunat, St Julien le Roux, Bruzac, St Jean Chambre, St Barthélemy le Pin, St Sauveur de Montagut. Les rebelles sont battus le 23 Février à Franchassis près de Pranles par les troupes royales de Jacques de Jullien. Les blessés sont achevés, les habitants des deux hameaux de Franchassis et de Lassagne exécutés²².

En 1709, Abraham MAZEL, Daniel GUY dit Billard et Antoine DUPONT tentèrent de soulever le Vivarais avec l'aide de Jean JUSTET originaire de Vals qui recruta une petite troupe de jeunes gens. Un combat acharné se livra sur le plateau de Leyrisse près d'Alboussieres (07), le 9 Juillet 1709 avec les troupes de Basville. Une trentaine de camisards furent tués dans la bataille dont Justet. Les survivants fut massacrés à Fontréal près de St Jean chambre mais Mazel a été tué que le 17 octobre 1710. Sa tête fut exposée et brûlée à Vernoux. C'est donc en Vivarais qu'a eu lieu la dernière bataille de la guerre des Camisards.

La révolte des Camisards et le soulèvement des Boutières ont été portés par un mouvement incompréhensible aux yeux du pouvoir royal. C'est ainsi que s'acheva cette guerre vers 1710 à la mort des derniers camisards.

D'après l'article des "Cahiers Patrimoine Huguenot d'Ardèche" N° 2, 2002, page 14-18



Figure 23: Carte des soulèvements camisards - Source <https://camisards.net/la-guerre-des-camisards/>

21 **BOZON P.**, Histoire du peuple Vivarois, Imprimeries réunies, Valence, 1974

22 Idem

2.8 Relâchement de la répression et Édît de Tolérance

A partir de 1752 la pression se relâche sur la communauté protestante, de plus en plus d'assemblée se réunissent de jour.

Une période de tranquillité commence en 1760, qui voit augmenter le nombre de pasteur. En 1763 l'église comprend 62 pasteurs et en 1783 elle compte près de 150²³.

Vient enfin l'Édit de Tolérance en 1787 signé par Louis XVI, qui autorise les personnes non catholiques a bénéficier de l'état civil sans obligation de se convertir au catholicisme.



Figure 24: Édît de Tolérance (Versailles - 07 novembre 1787), signé par Louis XVI - museeprotestant.org

Le Parlement enregistre l'édit le 29 janvier 1788, non sans avoir préalablement précisé que la religion catholique demeure bien la religion officielle du royaume.

En outre, l'accès aux charges publiques et à l'enseignement reste interdit aux non-catholiques. La liberté de conscience n'est explicitement accordée aux protestants qu'à la Révolution avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789), et la liberté du culte par le texte constitutionnel du 3 septembre 1791²⁴.

23 www.medarus.org

24 museeprotestant.org

3/ Anthroponymie des noms de famille TINLAND et REY

3.1 Le patronyme TINLAND

"Ce patronyme doit être originaire de la vallée de l'Eyrieux ou du plateau du Vernoux-en-Vivarais. On remarque en effet des TINLAND à St-Jean-Chambre, St-Julien-Labrousse, St-Maurice-en-Chalencon, St-Fortunat, et ce nom a été très connu à St-Sauveur-de-Montagut. Il est probable que nous avons à faire à un dérivé du verbe occitan tinar qui signifie « tinter, sonner, résonner, produire un son aigu, bourdonner, en parlant des oreilles ». Tinland doit représenter un participe présent de ce verbe dont la finale en -ant a été confondue avec and. Ce surnom a pu être donné à un homme à la voix sonore ou aiguë, ou à un homme qui faisait "tinler" les cloches, le campanier ou sonneur."²⁵

Répartition du patronyme TINLAND 1891-1915

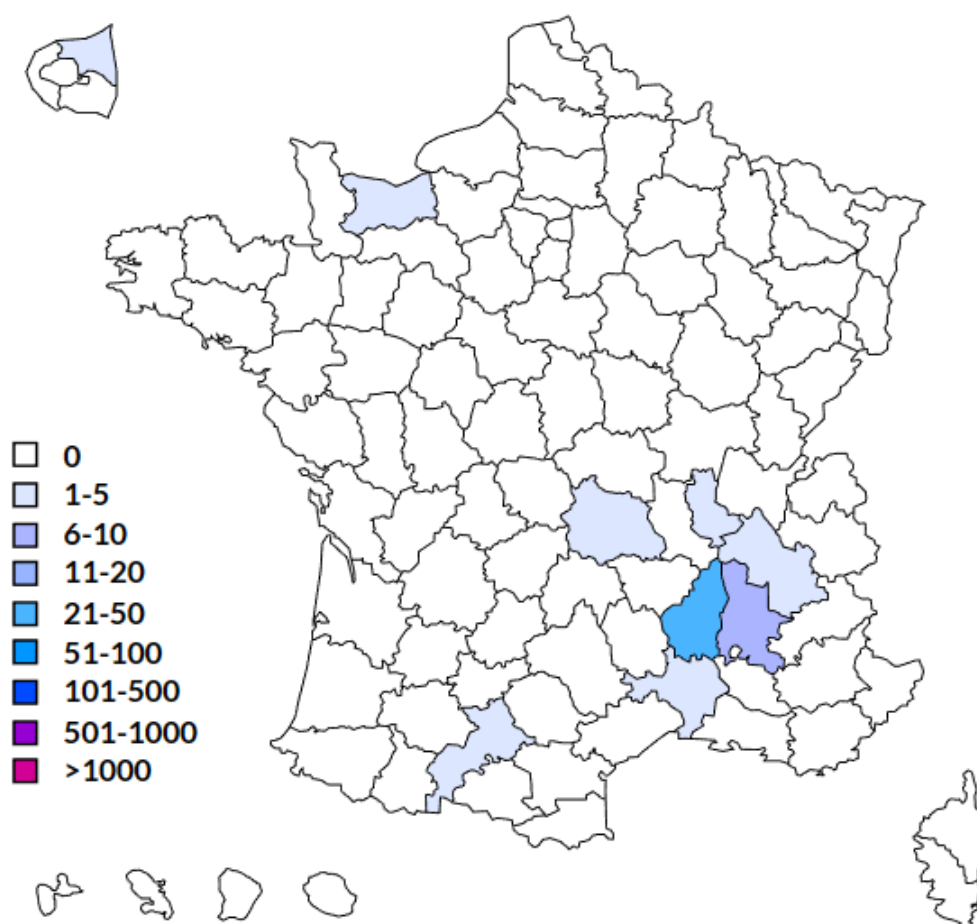


Figure 25: Carte de répartition du nom TINLAND 1891-1915
Sources : fichier des noms patronymiques, RNIPP, INSEE - www.filae.com

On le voit sur la carte de répartition, le patronyme TINLAND, est très localisé en Ardèche. Il est au 40 057 ème rang des noms les plus portés en France en 2023. Ce nom est donc plutôt rare²⁶.

²⁵ Extrait de la page TINLAND, MASSOT G., *Les vieux patronymes du Vivarais*, p.349, 2020.

²⁶ [Www.filae.com](http://www.filae.com)

3.2 Le patronyme REY

"Ce nom se rencontre dans tout le Midi. Il vient de l'occitan rey qui signifie « roi ». Ce fut un sobriquet attribué pour des raisons diverses. Parfois il fut donné à un homme habitant dans un domaine ou un bâtiment appartenant au roi, dans d'autres cas, la malice populaire créa ce surnom pour se gausser d'un voisin prétentieux, enfin, il put être donné à un homme ayant de la prestance et de l'autorité. Une autre explication est possible, au Moyen Âge, il était fréquent que le titre de *rei* ou de « roi » fût donné à certains champions de jeux populaires, comme le jeu de quilles. Lorsqu'un homme avait reçu ce titre pendant plusieurs années, il pouvait bien garder le surnom de *rei*, au sens de « champion », toute sa vie. Et ce sobriquet pouvait bien s'être transmis à ses enfants. De même, *lo rei des merciers* était le « président actif d'une corporation de marchands », *le rei de gleira* pourrait désigner « le bedeau ». Autre exemple, lorsqu'un groupe se rendait à Saint-Jacques-de-Compostelle, le premier des pèlerins qui parvenait au sommet de la colline d'où l'on apercevait le lieu de pèlerinage pouvait se faire appeler *rei*, lui-même et ses descendants. Ce surnom a donc pu être donné à toute personne ayant une situation privilégiée ou encore un caractère bien trempé ou une force physique peu commune. Variantes ROY, LEROY²⁷. »

Répartition du patronyme REY 1891-1915

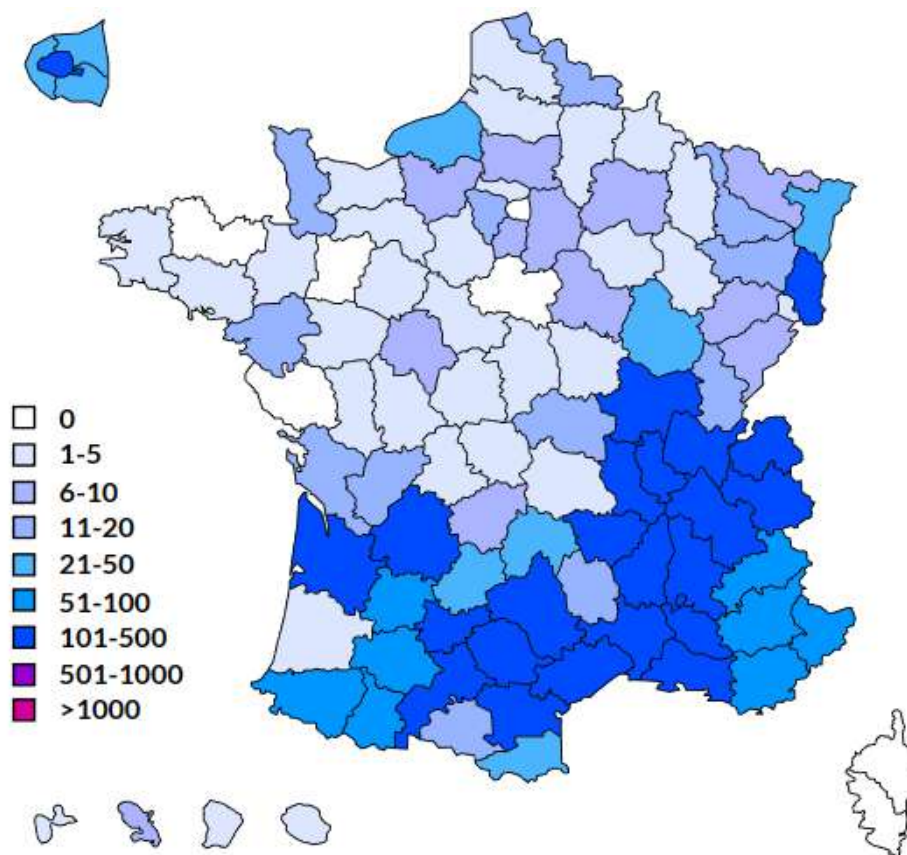


Figure 26: Carte de répartition du nom REY 1891-1915

Sources : fichier des noms patronymiques, RNIPP, INSEE - www.filae.com

On le voit sur la carte de répartition, le patronyme REY, est plutôt localisé dans la partie sud de la France. Il est au 94ème rang des noms les plus portés en France en 2023. Ce nom est donc plutôt populaire.

²⁷ Extrait de la page REY, MASSOT G., *Les vieux patronymes du Vivarais*, p.309, 2020.

4/ Point de départ de la famille TINLAND – REY

4.1 Le bassin de vie de la famille TINLAND – REY

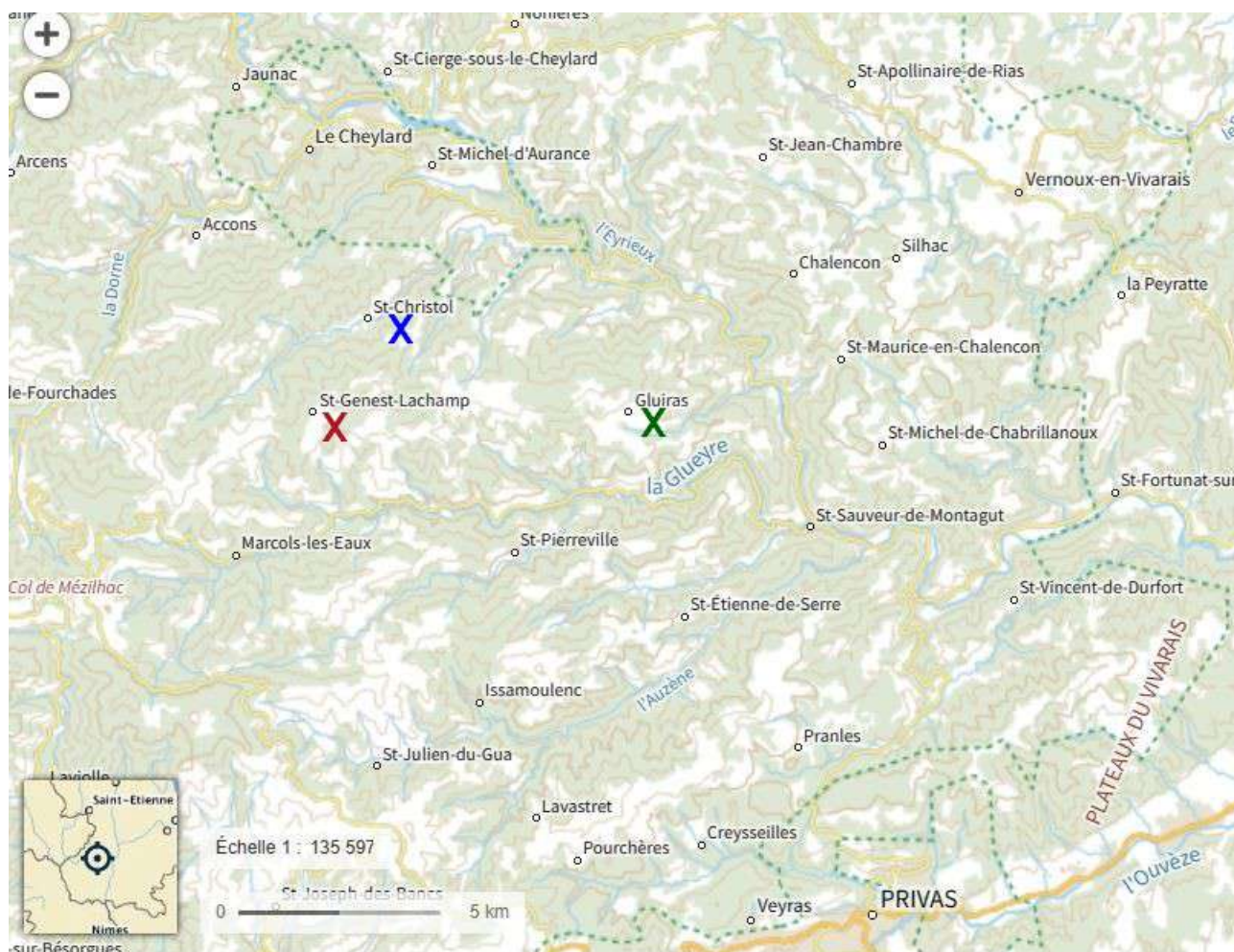


Figure 27: Carte du bassin de vie de la famille TINLAND – Plan IGN
Géoportail - consulté le 30/05/2023

X : Saint-Genest-Lachamp : village où est né Joseph TINLAND

X : Saint-Christol : village où est née Delphine Rey et où le couple s'est marié

X : Gluiras: village où le couple a terminé sa vie

4.2 Le couple Joseph TINLAND et Delphine REY

Le point de départ de mes recherches est le couple TINLAND - REY :

+

2 TINLAND
Joseph Dit Louis
° al 27.07.1813 Saint-Genest-Lachamp (07)
+ al 03.02.1890 Gluiras (07)
Cultivateur
x al 29.08.1839 Saint-Christol (07)

3 REY
Delphine Dite Marie
° al 09.01.1816 Saint-Christol (07)
+ al 15.07.1868 Gluiras (07)

+

Figure 28: Le couple de départ
TINLAND - REY

Joseph est originaire du hameau de la Rouveyre à Saint-Genest-Lachamp et Delphine est originaire du hameau de Ponsiac à Saint-Christol. Les familles TINLAND et REY sont des familles de cultivateurs modestes et protestants. On se rend compte aussi de la difficulté du terrain, avec de forts dénivelé (voir la carte du relief page 14) et ses cultures en terrasse.

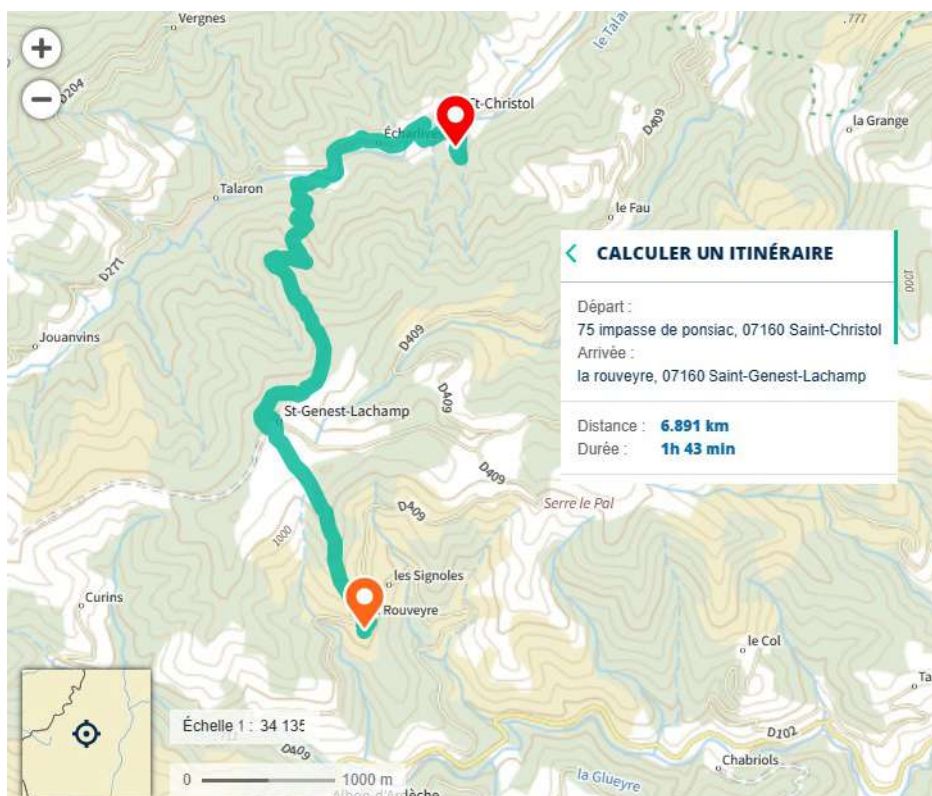


Figure 29: Distance entre Joseph TINLAND et Delphine REY -
Itinéraire sur Plan IGN - www.geoportail.gouv.fr

Environ 7 km à pied séparent notre couple, ce qui équivaut à 1h43 de marche, en partant du hameau de La Rouveyre sur la commune de Saint-Genest-Lachamp (lieu de naissance de Joseph dit Louis TINLAND) jusqu'au hameau de Ponsiac sur la commune de Saint-Christol (lieu de naissance de Delphine Rey). On remarque que la tradition de l'époque est respectée : les mariés se rencontrent dans un petit périmètre autour de leur village natal.

4.3 L'acte de mariage de Joseph TINLAND et Delphine Marie REY

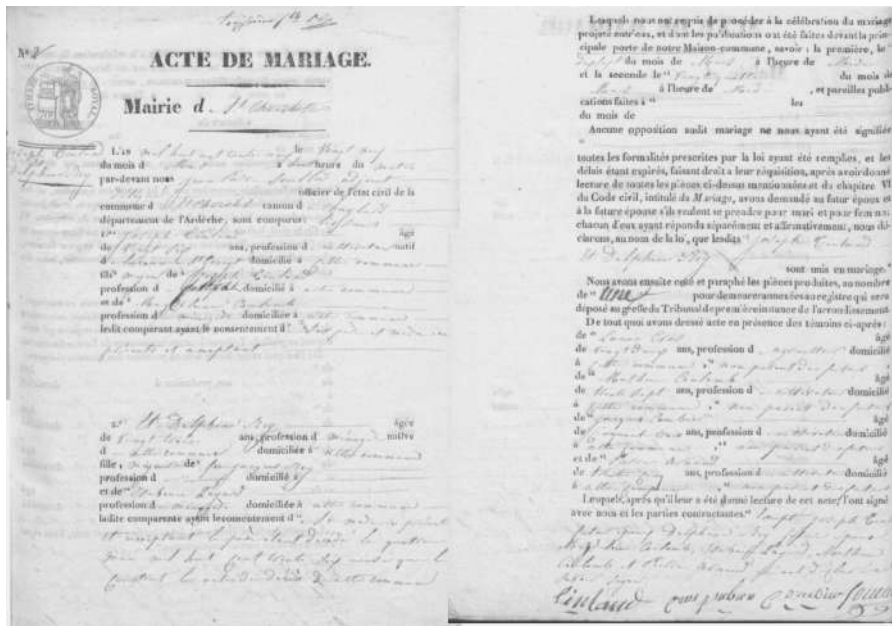


Figure 30: Acte de mariage TINLAND - REY
Saint-Christol : Mariage 1839- NC-16941 - Vue 3

Transcription de l'acte de mariage :

N°2

Joseph Tinland

et

Delphine Rey

ACTE DE MARIAGE Mairie de St Christol

L'an mil huit cent trente neuf le vingt-neuf
du mois de Mars à huit heure du matin
par-devant nous Jean Pierre Soullier adjoint
délégué officier de l'état civil de la
commune de Saint Christol canton du Cheylard
département de l'Ardèche, sont comparus : les sieurs

1° Joseph Tinland agé
de vingt-six ans, profession de cultivateur natif
de la commune de St Geneys domicilié à cette commune
fils majeur de Joseph Tinland
profession de cultivateur domicilié à cette commune
et de Magdeleine Coulomb
profession de ménagère domiciliée à cette commune
ledit comparant ayant le consentement de ses père et mère ici
présents et acceptant

2° et Delphine Rey agée
de vingt-trois ans, profession de ménagère native
de cette commune domiciliée à cette commune
fille majeure de feu Jacques Rey
profession de ----- domicilié à -----
et de Isabeau Fayard
profession de ménagère domiciliée à cette commune
ladite comparante ayant le consentement de sa mère ici présente
et acceptant la père étant décédé le quatre
mai mil mil huit cent trente-six ainsi que le
constent les actes de décès de cette commune

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entr'eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison-commune, savoir : la première, le dix-sept du mois de Mars à l'heure de midi et la seconde le vingt-quatre du mois de Mars à l'heure de midi, et pareilles publications faites à ----- les ----- du mois de -----

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée toutes les formalités prescrites par la loi ayant été remplies, et les délais étant expirés, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre VI du Code civil, intitulé *du Mariage*, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons, au nom de la loi, que lesdits Joseph Tinland et Delphine Rey sont unis en mariage.

Nous avons ensuite coté et paraphé les pièces produites, au nombre de une pour demeurer annexées au registre qui sera déposé au greffe du Tribunal de première instance de l'arrondissement.

De tout quoi avons dressé acte de présence des témoins ci-après :

de Louis Cros agé

de vingt-deux ans, profession d'agriculteur domicilié

à cette commune, non parent des futurs,

de Mathieu Coulomb agé

de trente-sept ans, profession de cultivateur domicilié

à cette commune, non parent des futurs,

de Jacques Combié agé

de cinquante-trois ans, profession de cultivateur domicilié

à cette commune, non parent des futurs,

de Pierre Arnaud agé

de trente-cinq ans, profession de cultivateur domicilié

à cette commune, non parent des futurs,

Lesquels, après qu'il leur été donné lecture de cet acte, l'ont signé

avec nous et les parties contractantes. Exempté Joseph Tinland

futur époux, Delphine Rey future épouse,

Magdeleine Coulomb, Isabeau Fayard, Mathieu

Coulomb et Pierre Arnaud qui ont déclaré ne

Savoir signer

TINLAND

CROS

PABION

COMBIÉ

SOULLIER

L'acte de mariage nous donne plusieurs informations :

- Les noms des parents des mariés
- la date de décès de Jacques Rey, père de la mariée, le 04/05/1836 à Saint-Christol
- L'âge des mariés nous donne une année approximative de l'année de naissance
- Le lieu de naissance des mariés
- La profession des mariés et de leurs parents

Tous les témoins du mariage sont indiqués comme non parent des mariés, ils ne nous apportent pas d'information supplémentaire sur la famille.

On peut donc aller chercher l'acte de décès du père de la mariée : Jacques Rey décédé le 04/05/1836 à Saint-Christol :

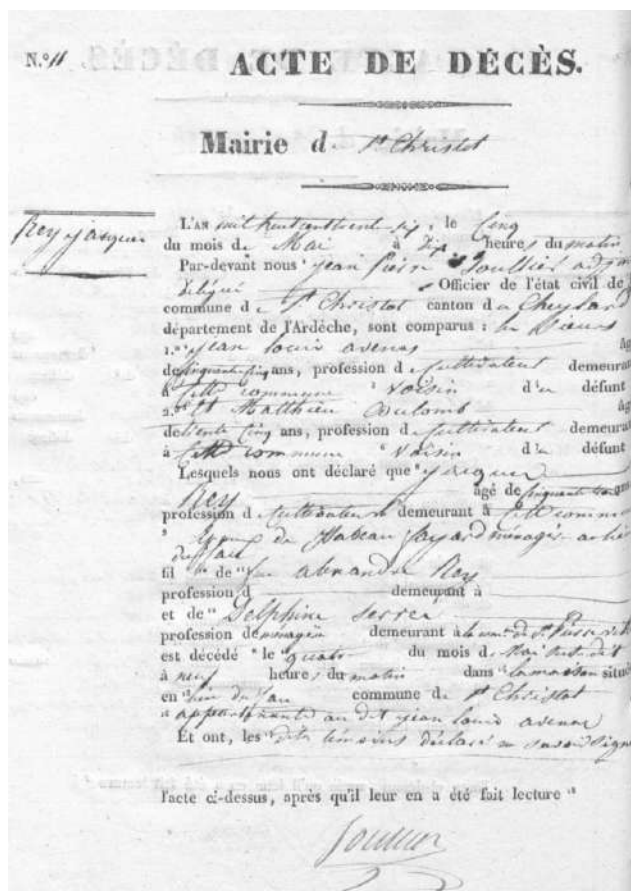


Figure 31: Acte de décès de REY Jacques - Saint-Christol - 1836 - NC-16848 - Vue 6

Transcription :

N° 11

ACTE DE DÉCÈS

Mairie de St Christol

Rey L'an mil huit cent trente-six, le cinq
Jacques du mois de mai à huit dix heures du matin

Par-devant nous Jean Pierre Soullier adjoint
délégué officier de l'état civil de la
commune de St Christol canton du Cheylard
département de l'Ardèche, est comparu les Sieurs

1. Jean Louis Avenas
âgé de cinquante-cinq ans, profession de cultivateur demeurant
à cette commune voisin du défunt

2. Et Mathieu Coulomb âgé
De trente-cinq ans, profession de cultivateur demeurant
à cette commune voisin du défunt

Lesquels nous ont déclaré que Jacques

Rey âgé de cinquante-trois ans
profession de cultivateur demeurant à cette commune
époux de Isabeau Fayard ménagère au lieu
du Fau

fils de feu Alexandre Rey
profession de ----- demeurant à -----

et de Delphine Serre
profession de ménagère demeurant à la commune de St Pierreville
est décédé le quatre du mois de mai susdit
à neuf heures du matin dans sa maison située
en lieu du Fau commune de St Christol
appartenant au dit Jean Louis Avenas

Et ont, les dits témoins déclaré ne savoir signer.

L'acte ci-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture
Soullier

L'acte de décès de Jacques nous apprend que :

- Jacques est décédé dans la maison de Jean Louis Avenas au lieu du Fau à Saint-Christol (ce dernier étant un des témoins)
- de ce fait on peut en déduire que Jacques Rey n'était pas propriétaire
- sa mère Delphine Serre est toujours en vie en 1836 et elle vit à Saint-Pierreville
- son père Alexandre est déjà décédé en 1836

4.4 Actes d'état civil du couple TINLAND – REY : naissance et décès

Acte de naissance de Joseph TINLAND :

Sur son acte de mariage nous avons son âge et le nom de ses parents. Étant donné qu'il a 26 ans lors de son mariage en 1839, on peut en déduire que Joseph est né vers 1813. En cherchant sur les tables décennales des naissances de Saint-Genest-Lachamp 1813-1822, on découvre un seul Joseph TINLAND, né le 27 juillet 1813 (voir ci-contre). En regardant l'acte de naissance correspondant (voir-ci-dessous), on remarque que le nom des parents correspond à notre intéressé, fils de Joseph TINLAND et de Magdelaine COULOMB.

13	T. testar, <u>tinland,</u> testar, testar, testar, testar, testar, testar, testar, 10	jean père <u>tinland</u> Marie Marie rose jacques jean louis pierre jean louis jean Baptiste jean père V.	3 janvier - 1813 <u>27 juillet</u> 14 décembre 3 janvier 1814 16 août 1815 6 mars 1817 19 avril 1818 2 avril 1820 7 juin 1821 26 août 1822
----	---	---	---

Figure 32: Table décennale des naissances - Saint-Genest-Lachamp 1813-1822 - NC 1874

Joseph TINLAND est donc bien né le 27 juillet 1813 à Saint-Genest-Lachamp

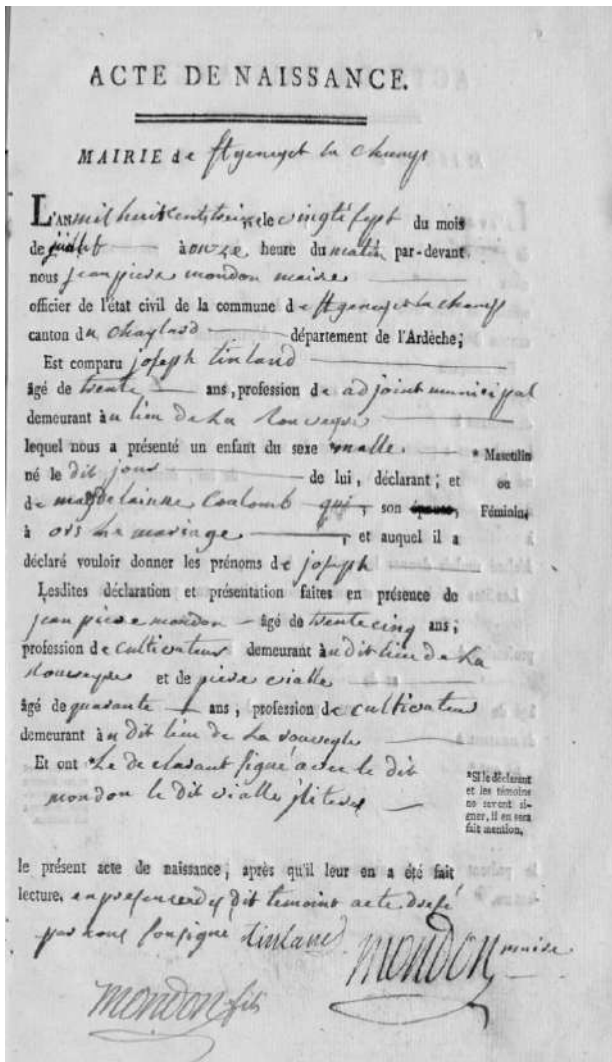


Figure 33: Acte de naissance de Joseph TINLAND - Saint-Genest-Lachamp - Naissance - 1813 - 4 E 239 4 - Vue 11

Transcription :

ACTE DE NAISSANCE

Mairie de St Geneyet La Champ

L'an mil huit cent treize le vingt-sept du mois de juillet à onze heure du matin par-devant nous Jean Pierre Mondon maire officier de l'état civil de la commune de St Geneyet La Champ canton du Cheylard département de l'Ardèche ;
Est comparu Joseph Tinland âgé de trente ans, profession de adjoint municipal demeurant au lieu de la Rouveyre lequel nous a présenté un enfant du sexe malle né le dit jour de lui, déclarant ; et de Magdelainne Coulomb, Féminine à ses mariage, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph.

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Pierre Mondon âgé de trente-cinq ans ; profession de cultivateur demeurant au dit lieu de la Rouveyre et de Pierre Vialle âgé de quarante ans, profession de cultivateur demeurant au dit lieu de la Rouveyre.

Et ont le déclarant signé avec le dit Mondon, le dit Vialle ilitré

Le présent acte de naissance ; après qu'il leur en a été fait lecture en présence des dit témoins acte dressé par nous sousignés TINLAND MONDON Maire MONDON Fils

Acte de décès de Joseph TINLAND :

Je commence par vérifier les tables décennales des décès de 1863 à 1912 de : Saint Christol, Gluiras, Chalencon, Saint Maurice en Chalencon, Saint Genest Lachamp, Saint Barthélémy le Meil, Le Cheylard, Beauvène, Saint Michel d'Aurance, Saint-Julien-Labrousse
Aucunes traces du décès de Joseph TINLAND.

Je vérifie également les Tables de Successions et d'Absences :

- Saint Pierreville de 1839 - 1932 rien, Le Cheylard 1836 - 1915 rien, Vernoux en Vivarais 1836 - 1921 rien, Antaigues sur Volane 1836-1921 rien, La Voulte sur Rhone 1825 -1924 rien, Annonay 1864-1924 rien, Privas 1864-1916 rien.

N'ayant rien trouvé je décide de revenir sur les faits que je connais. Je consulte à nouveau les actes que j'ai déjà trouvé et je m'aperçois sur l'acte de décès de sa belle mère Isabeau FAYARD, qu'un des témoins est son beau fils : Louis TINLAND !

- Acte de décès de Isabeau FAYARD décédée le 10/07/1859 à Saint-Barthélémy-le-Meil :

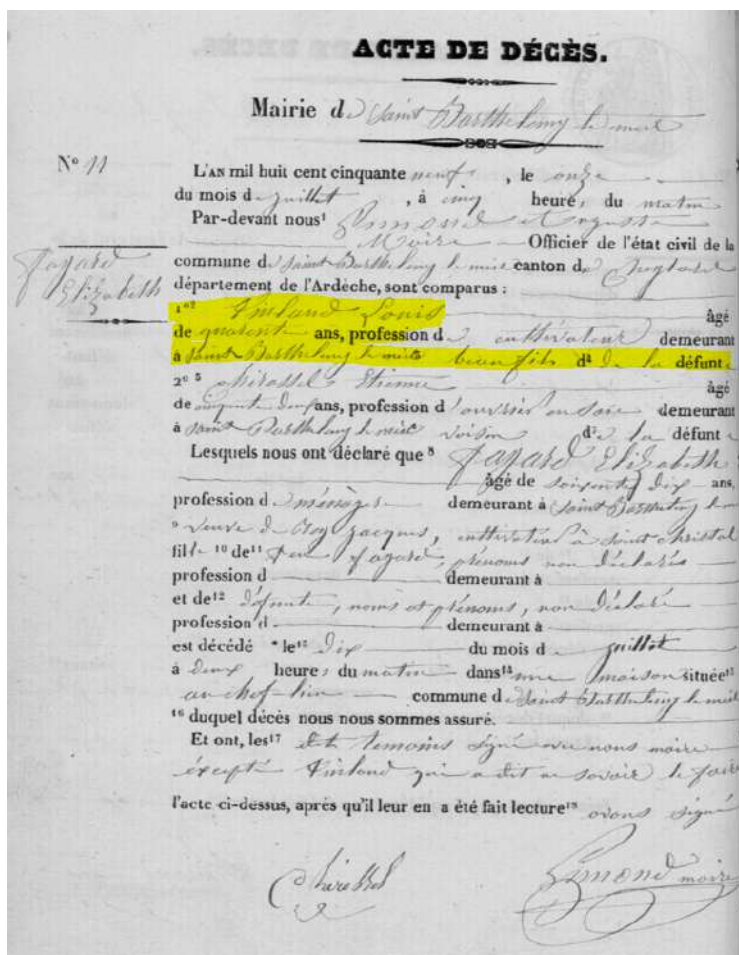


Figure 34: Acte de décès FAYARD Elizabeth - Saint-Barthélémy-le-Meil - Décès - 1859 - NC-17058 - Vue 7

ACTE DE DÉCÈS Marie de Saint Barthélémy le Meil

N°11 L'an mil huit cent cinquante-neuf, le onze
Fayard du mois de juillet, à cinq heure, du matin
Elizabeth par-devant nous Gimond Auguste
Maire officier de l'état civil de la
commune de Saint Barthélémy le Meil canton du Cheylard
département de l'Ardèche, sont comparus :
1° Tinland Louis âgé
de quarante ans, profession de cultivateur demeurant
à Saint Barthélémy le Meil beau-fils de la défunte
2° Chirossel Etienne âgé
de cinquante-deux ans, profession d'ouvrier en soie demeurant
à Saint Barthélémy le Meil voisin de la défunte
Lesquels ont déclaré que Fayard Elizabeth
âgé de soixante-dix ans
profession de ménagère demeurant à Saint Barthélémy le meil
veuve de Rey Jacques, cultivateur à Saint Christol
fille de feu Fayard, prénoms non déclarés
profession d'----- demeurent à -----
et de défunte, noms et prénoms non déclarés
profession d'----- demeurent à -----
est décédé le dix du mois de juillet
à deux heures du matin dans une maison située
au chef-lieu commune de Saint Barthélémy le meil
duquel décès nous nous sommes assurés.
Et ont, les dits témoins signé avec nous maire
excepté Tinland qui a dit ne savoir le faire
l'acte si-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture avons signé
CHIROSSSEL
GIMOND Maire

L'âge correspond à mon intéressé et il vit bien à Saint-Barthélémy-le-Meil en 1859 car son fils Clément TINLAND y est né le 07/03/1858. C'est donc bien lui, je m'empresse de le chercher au prénom de Louis, et là je le trouve enfin décédé le 03/02/1890 à Gluiras au hameau du Grès, veuf de Marie Rey (elle aussi a un autre prénom !).

Robert Anne	20 Jan
Robert Albert	21 93
Robert Marie	30 Mars 1889
Robert Louis	03 Mars 1890
Robert Paul & Edward	11
Robert Marie Julia	6 Mars
Robert Gabriel	2 93
Robert Marie	1
Robert Marie	2 9 Mars 1889

Figure 35: Table décennale des décès - Gluiras 1883-1892 - NC 17114

- Acte de décès de Joseph Dit Louis TINLAND le 03/02/1890 à Gluiras :

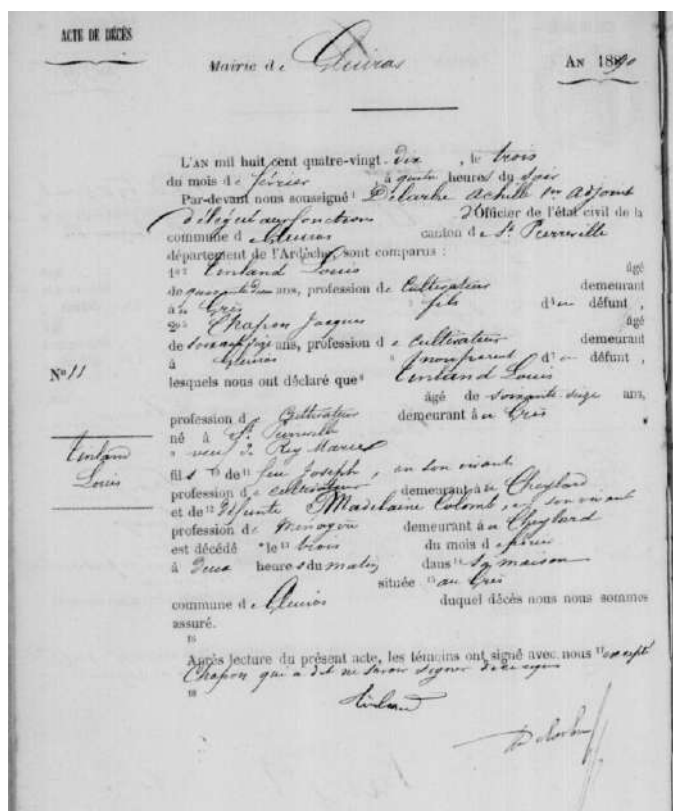


Figure 36: Acte de décès de TINLAND Joseph Dit Louis - Gluiras - 1890 - NC-17116 - Vue 7

ACTE DE DÉCÈS
 Marie de Gluiras An 1890

N°11 L'an mil huit cent quatre-vingt-dix, le trois
Tinland du mois de février, à quatre heures du soir
Louis Par-devant nous soussigné Delarbre Achille 1^{er} adjoint
 délégué au fonction d'officier de l'état civil de la
 commune de Gluiras canton du St Pierreville
 département de l'Ardèche, sont comparus :
 1° Tinland Louis âgé
 de quarante-deux ans, profession de cultivateur demeurant
 au Grès fils du défunt
 2° Chapon Jacques âgé
 de soixante-seize ans, profession cultivateur demeurant
 à Gluiras non parent du défunt
 lesquels ont déclaré que Tinland Louis
 âgé de soixante-seize ans
 profession de cultivateur demeurant au Grès
 né à St Pierreville
 veuf de Rey Marie
 fils de feu Joseph, en son vivant
 profession de cultivateur demeurant au Cheylard
 et de défunte, Madelaine Coulomb, en son vivant
 profession de ménagère demeurant au Cheylard
 est décédé le trois du mois de février
 à deux heures du matin dans sa maison
 située au Grès
 commune de Gluiras duquel décès nous nous sommes
 assuré.

Après lecture du présent acte, les témoins ont signé avec nous
 excepté
 Chapon qui a dit ne savoir signer de ce requis
 TINLAND DELARBRE

On a la confirmation que nous sommes sur le bon Louis TINLAND car les noms des parents correspondent. Seulement l'épouse n'a pas le prénom de Delphine mais Marie (on peut imaginer le même processus que pour son mari qui a un autre prénom à son décès). Cette théorie nous est confirmée par la suite car leur fils Louis TINLAND s'établit au Grès commune de Gluiras, le même hameau cité dans l'acte de décès.

Cet acte de décès nous apporte plusieurs informations :

- Louis TINLAND est décédé à l'âge de 76 ans dans sa maison de Gluiras au hameau du Grès.
- Delphine, son épouse, est déjà décédée car son nom est cité avec la mention veuf de ...
- C'est son fils Louis TINLAND, alors âgé de 42 ans, qui a déclaré le décès de son père. Il est cultivateur et habite aux Grès à Gluiras.

Acte de naissance de Delphine REY :

Delphine Rey est née le 03/01/1816 à Saint-Christol

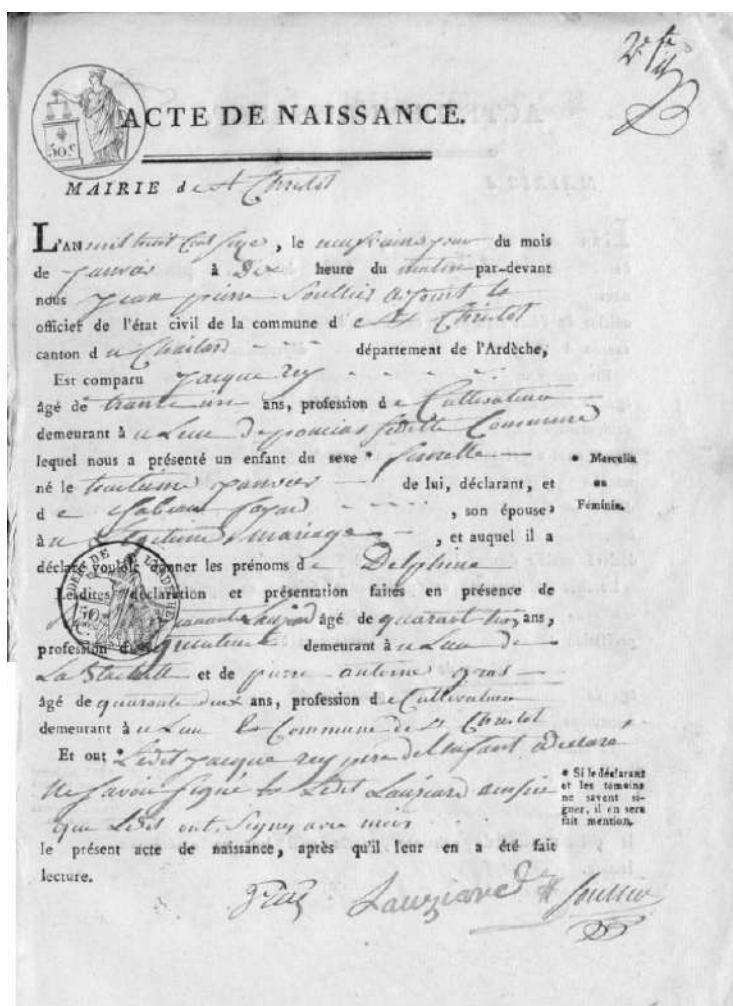


Figure 37: Acte de naissance de Delphine REY- Saint-Christol - Naissance - 1816 - 4 E 220 4 - Vue 2

Transcription :

ACTE DE NAISSANCE

Mairie de St Christol

L'an mil huit cent seize, le neuvième jour du mois de janvier à dix heure du matin par-devant nous Jean Pierre Soullier adjoint et officier de l'état civil de la commune de St Christol canton du Chailard département de l'Ardèche ;

Est comparu Jacques Rey
 âgé de trente et un ans, profession de cultivateur demeurant au lieu de Poncias susdite commune lequel nous a présenté un enfant de sexe femelle né le troisième janvier de lui, déclarant ; et de Isabeau Fayard, son épouse,

Au légitime mariage, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Delphine

Les dites déclaration et présentation faites en présence de

(?) Lauziard âgé de quarante-trois ans ;
 profession de (?) demeurant au lieu de La Blachette et de Pierre Antoine Gras
 âgé de quarante-deux ans, profession de cultivateur demeurant au lieu de la commune de Sat Christol

Et ont ledit Jacques Rey, père de l'enfant a déclaré ne savoir signer et ledit Lauziard ainsi que ledit ont signé avec moi

le présent acte de naissance ; après qu'il leur en a été fait lecture

Gras Lauziard Soullier

Acte de décès de Delphine REY :

Comme nous l'avons vu plus haut, Delphine Rey est aussi nommée Marie, nous savons aussi qu'elle est décédée avant son mari (avant 1890). On va voir plus loin qu'elle a eu des enfants jusqu'en 1858. Elle est donc décédée entre 1858 et 1890.

Recherche du décès de Delphine dite Marie Rey sur les tables décennales de Gluiras :

- GLUIRAS - NC 17050 - Tables décennales des décès - 1853-1862 – Rien
- GLUIRAS - NC 17059 - Tables décennales des décès – 1863-1872 :

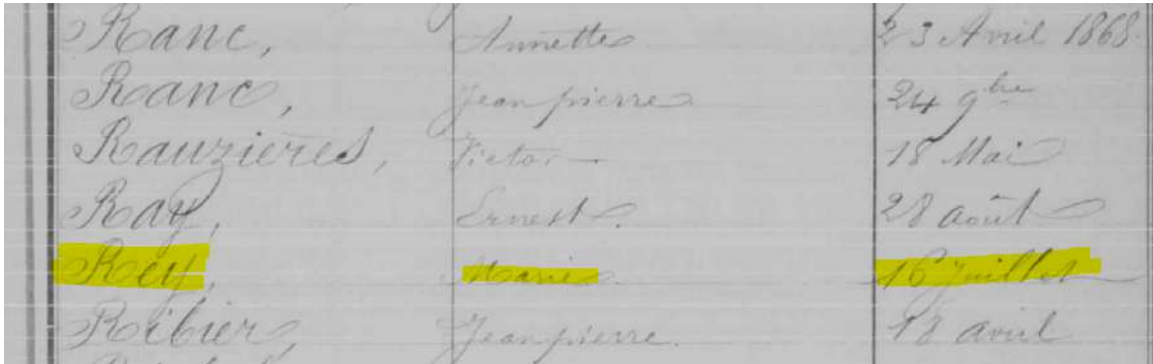


Figure 38: GLUIRAS - NC 17059 - Tables décennales des décès – 1863-1872

On a une Marie Rey décédée le 16 juillet 1868, allons voir l'acte de décès :

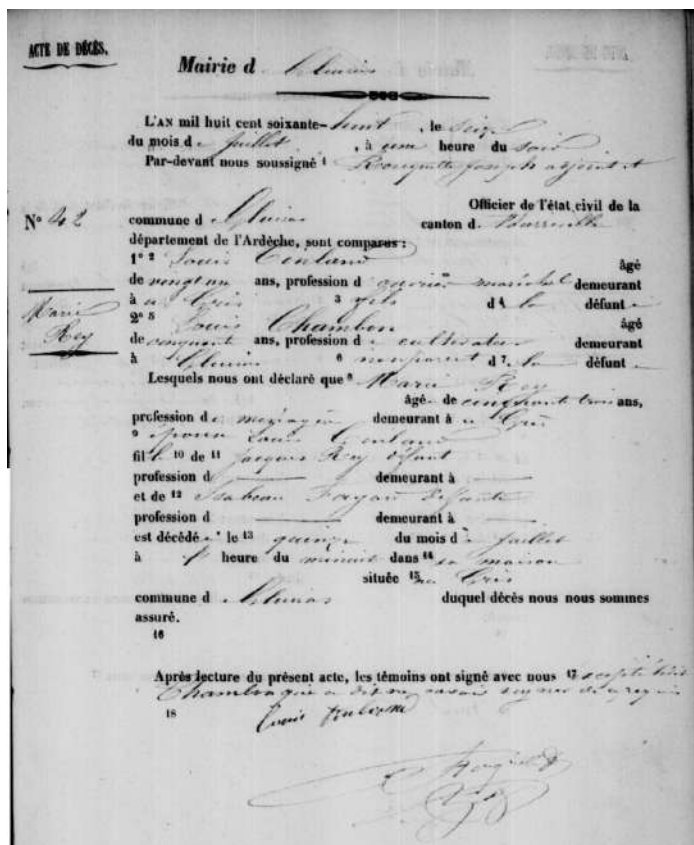


Figure 39: Acte de décès de REY Marie - Gluiras - 1868 - NC-17076 - Vue 22

ACTE DE DÉCÈS

Mairie de Gluiras

N°42 L'an mil huit cent soixante-huit, le seize
Marie du mois de juillet, à une heure du soir
Rey Par-devant nous soussigné Rouquette Joseph adjoint et
 officier de l'état civil de la

commune de Gluiras canton du St Pierreville
 département de l'Ardèche, sont comparus :
 1° Louis Tinland âgé
 de vingt-un ans, profession d'ouvrier maréchal demeurant
 au Grès fils de la défunte

2° Louis Chambon âgé
 de cinquante ans, profession cultivateur demeurant
 à Gluiras non parent de la défunte

Lesquels nous ont déclaré que Marie Rey
 âgé de cinquante-trois ans
 profession de ménagère demeurant au Grès
 épouse de Louis Tinland
 fille de Jacques Rey défunt

profession de ----- demeurent à -----
 et de Isabeau Fayard défunte

profession de ----- demeurent à -----
 est décédée le quinze du mois de juillet
 à l'heure du minuit dans sa maison
 située au Grès

commune de Gluiras duquel décès nous nous sommes
 assuré.

Après lecture du présent acte, les témoins ont signé avec nous
 excepté ledit

Chambon qui a dit ne savoir signer de ce requis
 Louis TINLAND ROUQUETTE

5/ L'ascendance de Joseph dit Louis TINLAND

5.1 L'ascendance de la famille TINLAND

Ascendance agnatique²⁸ TINLAND :

16 **TINLAND Jean Pierre Dit Béranger**
° al 23/07/1675 Saint-Maurice-en-Chalencon (07)
+ ca .../1730 Saint-Pierreville (07)
x al 03/07/1711 Saint-Pierreville (07)
x MOYERES Jeanne Marie
Fille de Pierre & COURRIOL Suzanne
° al 24/08/1692 Issamoulenc (07)
+ < .../1738 Saint-Pierreville (07)

8 **TINLAND Louis**
° ca .../1714 Saint-Pierreville (07)
+ al 18/07/1794 Saint-Genest-Lachamp (07)
x al 10/01/1781 Saint-Genest-Lachamp (07)
x COUX Marianne
Fille de Joseph & CELERIEN Claudine
° al 31/08/1748 Saint-Pierreville (07)
+ al 23/05/1810 Saint-Genest-Lachamp (07)

4 **TINLAND Joseph**
° al 08/02/1782 Saint-Genest-Lachamp (07)
+ al 13/04/1854 Le Cheylard (07)
x al 04/11/1813 Saint-Genest-Lachamp (07)
x COULOMB Madeleine
Fille de Jean Pierre & MOUNARD Suzanne
° ca .../1791 Saint-Genest-Lachamp (07)
+ al 19/08/1861 Le Cheylard (07)

2 **TINLAND Joseph Dit Louis**
° al 27/07/1813 Saint-Genest-Lachamp (07)
+ al 03/02/1890 Gluiras (07)
x al 29/08/1839 Saint-Christol (07)

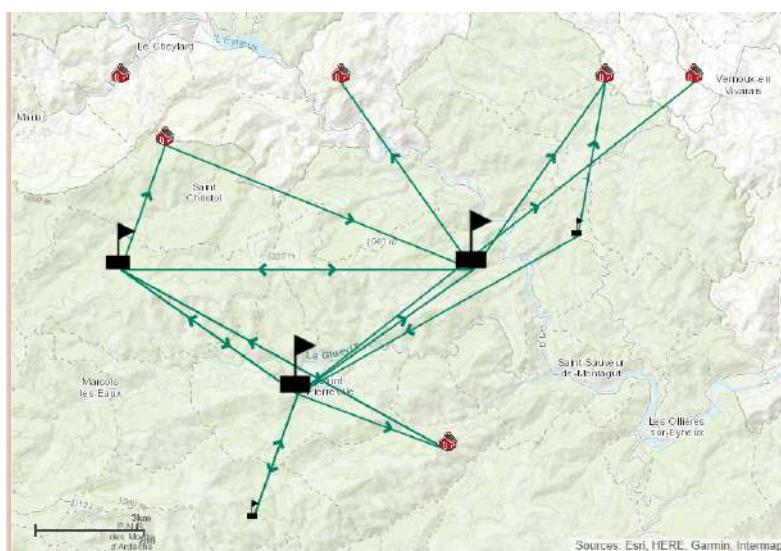
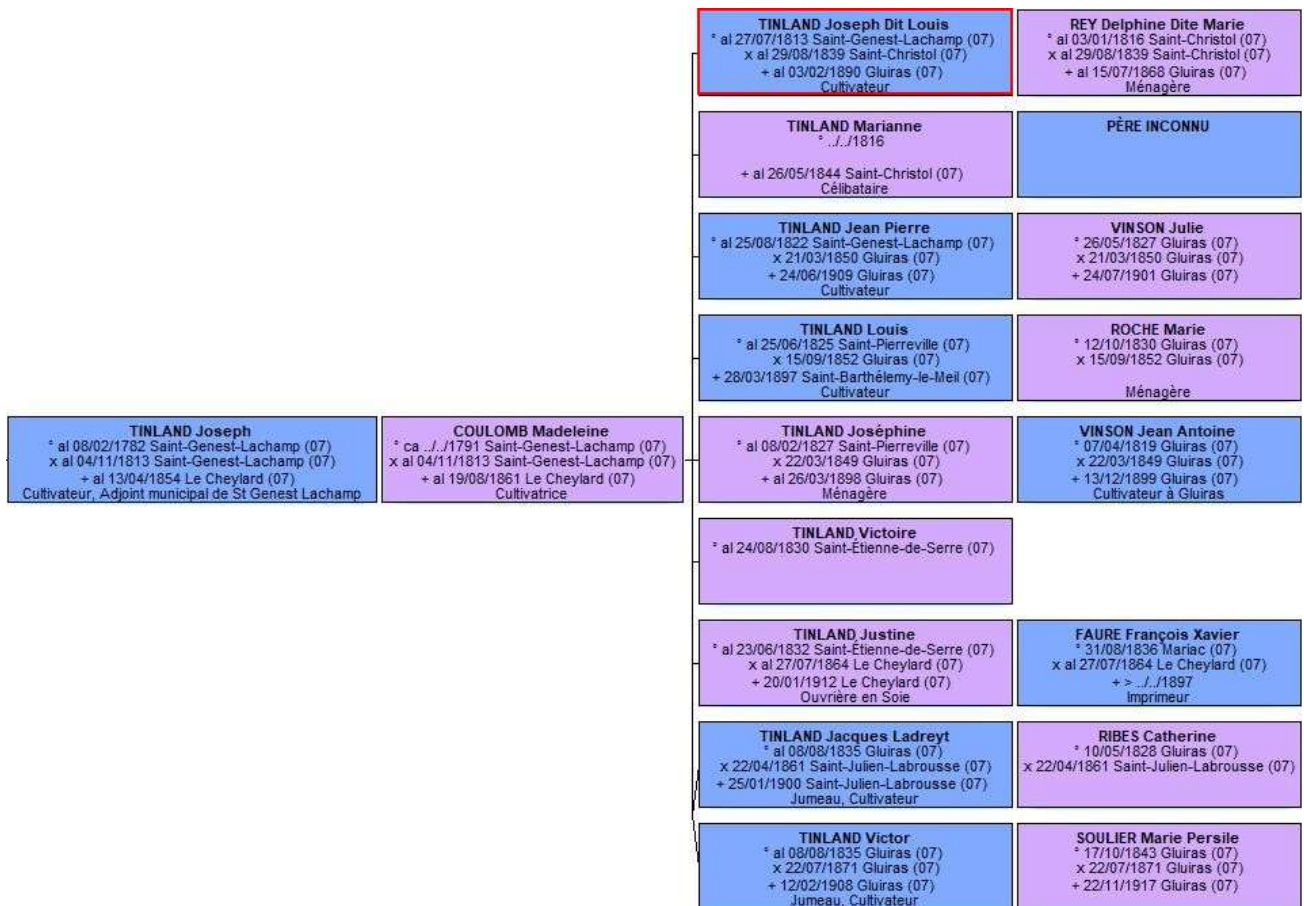


Figure 40: Carte de migration de l'ascendance TINLAND - Logiciel Génétique

28 Ascendance unilatérale d'une même souche en ligne masculine

5.2 Les parents de Joseph Dit Louis TINLAND

Les parents de Joseph dit Louis sont **Joseph TINLAND** et **Madeleine COULOMB**, ils se sont mariés le 04/11/1813 à Saint-Genest-Lachamp²⁹.



Joseph et Madeleine Tinland ont eu neuf enfants :

- **1 – Joseph Dit Louis** né le 27/07/1813 à Saint-Genest-Lachamp et décédé le 11/08/1890 à Gluiras – à l'âge de 76 ans.
- **2 - Marianne TINLAND** née vers 1816³⁰, estimation d'après son âge (28 ans) au moment du décès le 26/05/1844 à Saint-Christol
- **3 - Jean Pierre TINLAND** né le 25/08/1822 à Saint-Genest-Lachamp et décédé le 24/06/1909 à Gluiras – à l'âge de 86 ans
- **4 – Louis TINLAND** né le 25/06/1825 à Saint-Pierreville et décédé le 28/03/1897 à Saint-Barthélemy-le-Meil – à l'âge de 71 ans
- **5 – Joséphine TINLAND** née le 08/02/1827 à Saint-Pierreville et décédée le 26/03/1898 à Gluiras – à l'âge de 71 ans
- **6 – Victoire TINLAND** née le 24/08/1830 à Saint-Etienne-de-Serre
- **7 – Justine TINLAND** née le 23/06/1832 à Saint-Etienne-de-Serre et décédée le 20/01/1912 au Cheylard à l'âge de 79 ans.
- **8 et 9– Jacques Ladreyt et Victor TINLAND (jumeaux)** nés le 08/08/1835 à Gluiras

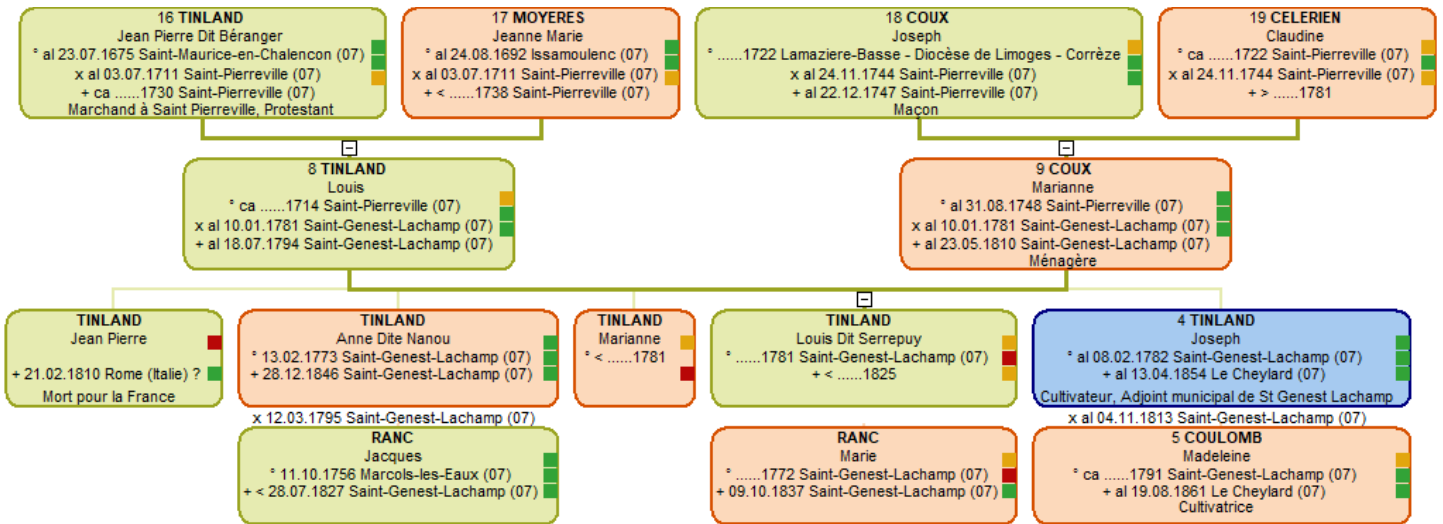
Joseph TINLAND est décédé le 13/04/1854 au Cheylard et Madeleine COULOMB le 19/08/1861 au Cheylard.

Toutes les cotes des actes d'état civils sont en fin de mémoire.

²⁹ Acte de mariage de TINLAND Joseph et COULOMB Madeleine - Saint-Genest-Lachamp - 1813 - 4 E 239 4 - Vue 17

³⁰ Son acte de naissance a été cherché sur les tables décennales de 1812 à 1832 sur les communes de Saint-Genest-Lachamp, Saint-Christol, Gluiras, Saint-Pierreville, Saint-Etienne-de-Serre et Le Cheylard sans succès.

5.3 Les grands-parents et les arrière-grands-parents paternels de Joseph



Les grands-parents paternels TINLAND :

Les grands-parents paternels de Joseph dit Louis TINLAND sont **Louis TINLAND** et **Marianne COUX**, ils se sont mariés le 10/01/1781 à Saint-Genest-Lachamp.

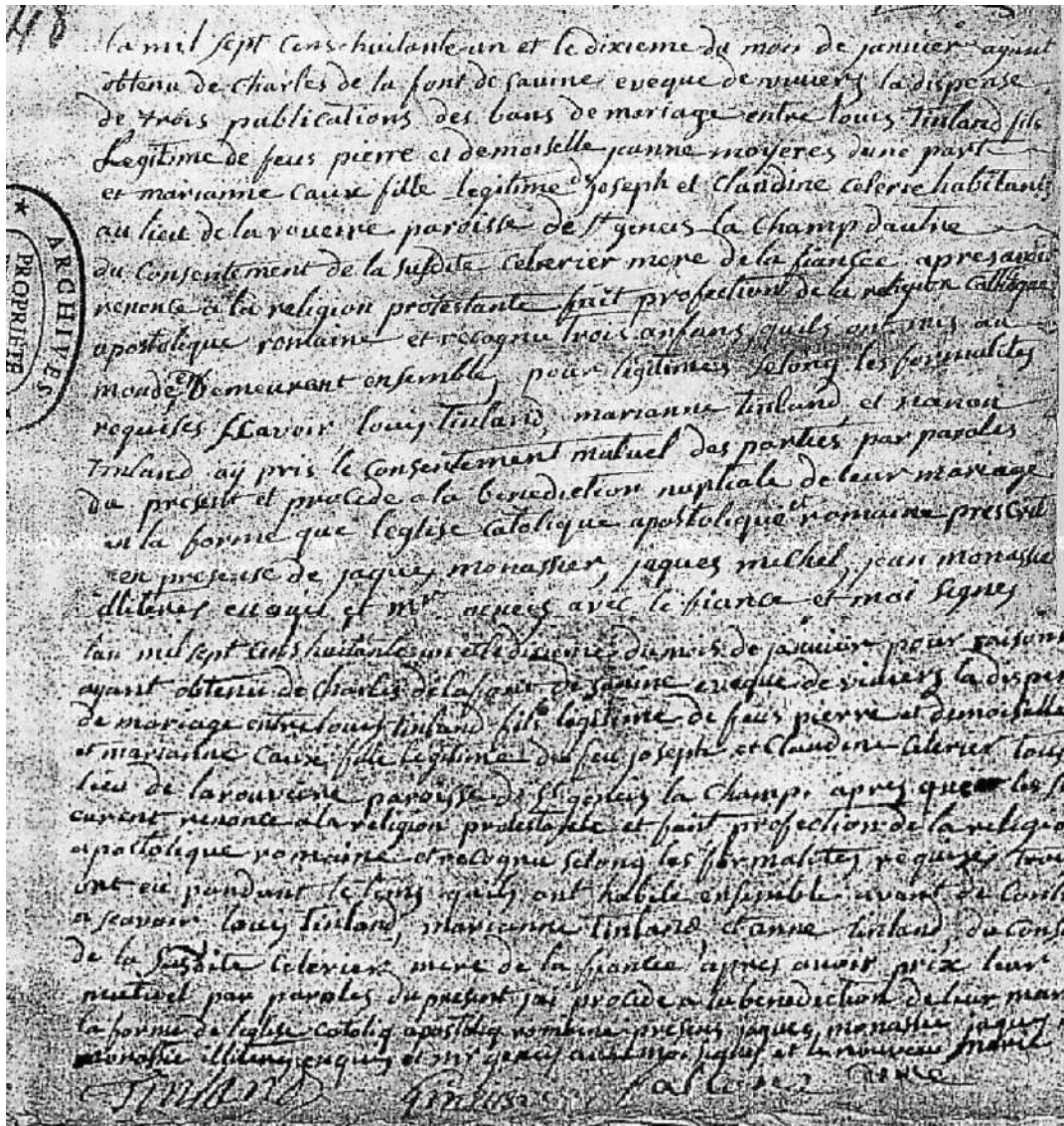


Figure 41: TINLAND Louis et COUX Marianne – Saint-Genest-Lachamp - 1781 - BMS 1780 - Vue 363

Transcription de l'acte de mariage de TINLAND Louis et COUX Marianne :

L'an mil sept cens huitante un et le dixième du mois de janvier ayant obtenu de Charles de La Font de Savine évêque de Viviers la dispense de trois publications des bans de mariage entre Louis Tinland, fils légitime de feus Pierre et Demoiselle Jeanne Moyères d'une part et Marianne Coux fille légitime de Joseph et Claudine Célérier habitants au lieu de la Rouveyre paroisse de St Geneis Lachamp d'autre du consentement de la susdite Célérier mère de la fiancée après avoir renoncé à la religion protestante fait profession de la religion catholique apostolique romaine et reconnu trois enfans qu'ils ont mis au monde demeurant ensemble, pour légitimer selon les formalités requises. A savoir Louis Tinland, Marianne Tinland et Nanou Tinland aÿ pris le consentement mutuel des parties par paroles du présent et procédé à la bénédiction nuptiale de leur mariage et la forme que l'église catholique apostolique et romaine prescrit en présence de Jaques Monassier, Jaques Michel, Jean Monassier illétrés ... et Mr Geneis avec le fiancé et moi signé,

l'an mil sept cens huitante et le dixième du mois de janvier pour raisons ayant obtenu de Charles de La Font de Savine évêque de Viviers la dispense de mariage entre Louis Tinland fils légitime de feus Pierre et Demoiselle et Marianne Coux fille légitime de feu Joseph et Claudine Célérier tous lieu de la Rouveyre paroisse de St Geneis Lachamp, après que su... curent renonce à la religion protestante et font profession de la religion apostolique romaine et reconnu selon les formalités requises trois ont eu pendant le long qu'ils ons ont habités ensemble avant de cons... à savoir Louis Tinland, Marianne Tinland et Anne Tinland du cons... de la susdite Célérier mère de la fiancée après avoir prix leur mutuel paroles du présent et procédé à la bénédiction de leur mariage et la forme de l'église catholique apostolique romaine présens Jaques Monassier, Jaquy Monassier illétrés enqui et Mr Geneis ainsi moi signé et le nouveau marié

TINLAND	GENEIS	?	?
---------	--------	---	---

Cet acte de mariage fait office d'abjuration de la religion protestante, nous apprenons donc que la famille est à l'origine protestante. On note aussi la déclaration de trois premiers enfants du couple, j'ai ensuite trouvé Jean Pierre et Joseph.

- **1 – Nanou TINLAND** née 13/02/1773 à Saint-Genest-Lachamp (date de naissance donnée dans son acte de mariage³¹), je l'ai cherché dans les BMS³² catholique (BMS 1668 à 1784) et protestant³³ sans succès.
- **2 – Marianne TINLAND** , je n'ai pas trouvé son acte de baptême
- **3 – Louis Dit Serrepuy TINLAND** serait hospitalisé à Mérida en Espagne en 1810, selon sa case matricule militaire (voir figure 42), je l'ai cherché dans les Tables de Succession et d'absence (TSA)³⁴ du Cheylard de 1810 à 1836 sans succès, car on sait qu'il est déjà décédé lors du mariage de sa fille Marie-Rose TINLAND en 1825 (Mariage à Saint-Genest-Lachamp - NC 13604, Vue 7).
- **4 – Jean Pierre** décédé le 21/02/1810 à Rome (trouvé sur les TSA du Cheylard - voir figure 43)
- **5 – Joseph TINLAND** (père de Joseph dit Louis) né le 08/02/1782 et décédé le 13/04/1854 au Cheylard.

31 Acte de mariage de TINLAND Anne et RANC Jacques - NC 4 - Vue 116

32 BMS : Registres paroissiaux comportant les Baptême, les Mariages et les Sépultures

33 Voir en annexe 2 : l'inventaire des registres protestants de l'Ardèche

34 Les **tables de succession et d'absence** sont des documents provenant des archives de l'Enregistrement. Elles permettent de retrouver les dates des déclarations de succession concernant chaque défunt et contiennent un certain nombre d'informations concernant ces successions.

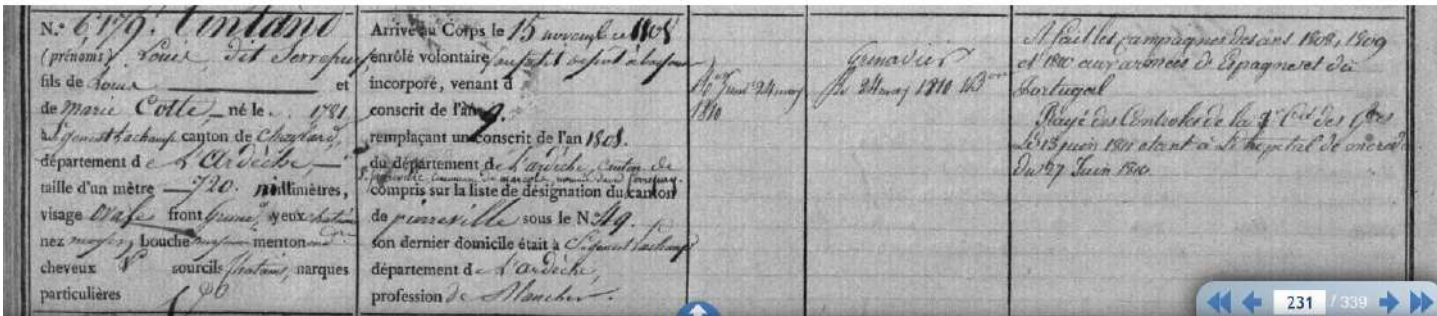


Figure 42: Case militaire de Louis Dit Serrepuy TINLAND - 70e Régiment d'infanterie 1807-1809 - SHD/GR 21 YC 584 Vue 231- www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

Sa case matricule militaire nous apprend que Louis dit Serrepuy est hospitalisé le 13 juin 1811 à l'hôpital de Mérida en Espagne. Mais on n'a pas sa date de décès... Je n'ai pas trouvé de traces de son décès en France.

En cherchant Louis dit Serrepuy dans les TSA du Cheylard j'ai trouvé un de ses frères que je n'ava is pas trouvé auparavant : Jean Pierre TINLAND

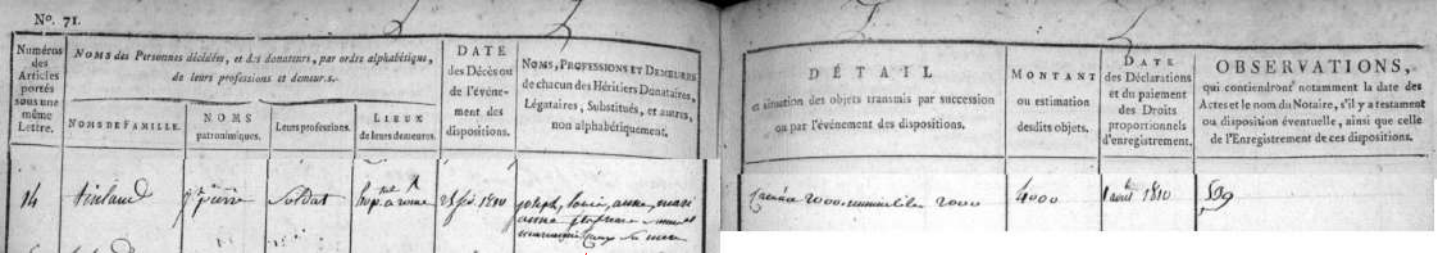
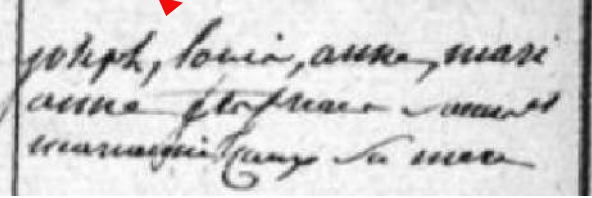


Figure 43: TINLAND Jean Pierre - TSA - T 1809-1817- 3 Q 905-16 - Le Cheylard - Vue 2



Il est mentionné dans la colonne des héritiers : Joseph, Louis, Anne, Marianne ses frères et sœurs et Marianne Coux sa mère. Ce qui me confirme l'appartenance à la famille.

J'essaye ensuite de rechercher l'acte de mariage protestant et les actes de baptême des enfants du couple TINLAND – COUX sur les cotes suivantes :

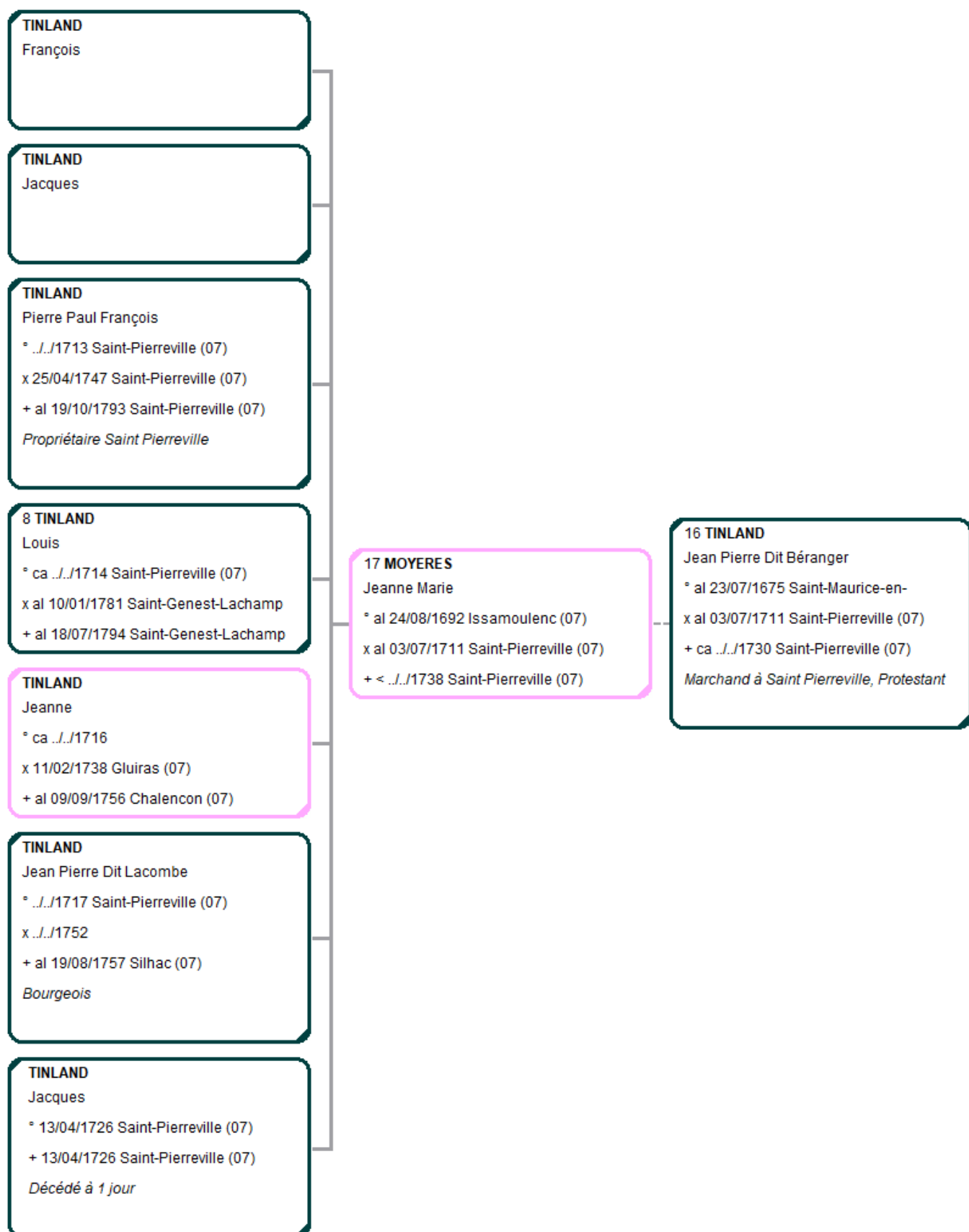
PRD- 02/1	Eyrieux	1771-1778	BM	Divers pasteurs
PRD- 02/2	Eyrieux	1778-1784	BM	Divers pasteurs
PRD- 02/3	Eyrieux	1769-1774	B	Divers pasteurs

Figure 44: Cote des registres protestants - Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

Chaque registre protestant fait en moyenne 500 pages sans indexation ni tables, le temps m'étant compté je n'ai pas pu dépouiller tous les registres, liste complète des cotes en annexe 2.

Les arrière-grands-parents TINLAND :

Les arrière-grands-parents TINLAND de Joseph dit Louis sont **Jean Pierre dit Béranger TINLAND** et **Jeanne Marie MOYERES**, ils se sont mariés le 03/07/1711 à Saint-Pierreville³⁵.



35 Cotes en fin de mémoire

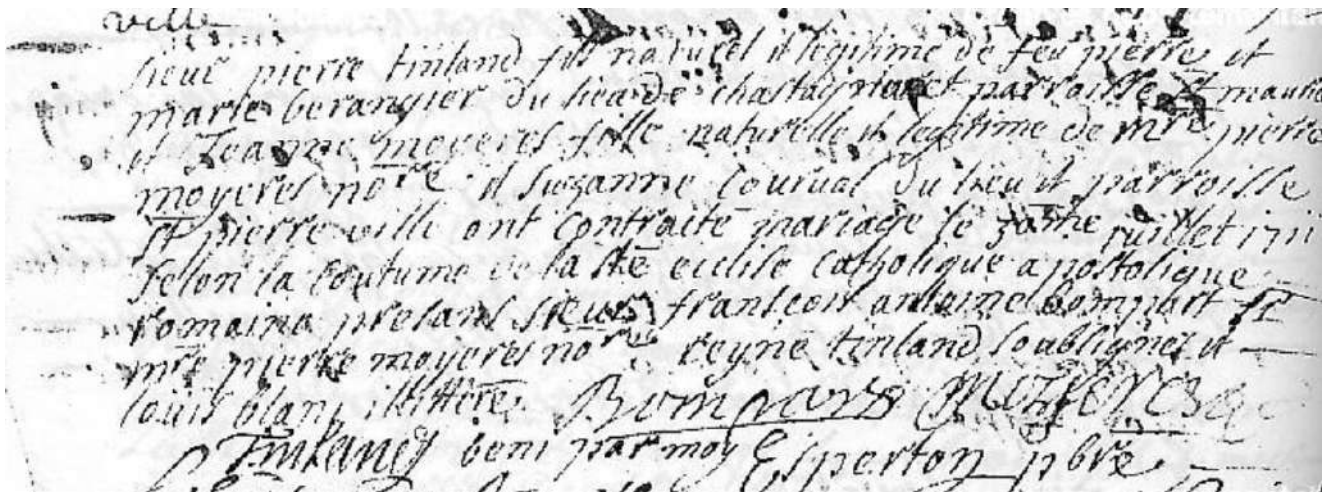


Figure 45: Acte de mariage de Jean Pierre Dit Béranger TINLAND et Jeanne Marie MOYERES - 1711 – Saint-Pierreville - BMS 1669-1744 - Vue 191

Transcription de l'acte de mariage de Jean Pierre Dit Béranger TINLAND et Jeanne Marie MOYERES de 03/07/1711 :

Sieur Pierre Tinland fils naturel et légitime de feu Pierre et Marie Béranger du lieu de Chastagneret paroisse de St Maurice et Jeanne Moyères fille naturelle et légitime de M[âit]re Pierre Moyères no[tai]re et Suzanne Couriol du lieu et paroisse St Pierreville ont contracté mariage le 3ème juillet 1711 selon la coutume de la Ste eglise catholique apostolique romaine présans sieur François Antoine Bompars et M[âit]re Pierre Moyères no[tai]re, Reyne Tinland sousignés et Louïs Blanc illettré

Tinland
Bompars
Moyères
béni par moy Esperton p[rè]bt[r]e

On a vu que le père de Jeanne était notaire royal à Saint-Pierreville, il n'est donc pas étonnant que Jean Pierre Dit Béranger TINLAND et Jeanne Marie MOYÈRES aient établi un contrat de mariage. Cependant c'est un autre notaire, Jean Espy de Saint-Pierreville qui enregistre l'acte. Je vais transcrire cet acte ci-dessous et mettre l'original en annexe 3.

Expédié aud[it] Tinland

Mariage de Sr pierre Tinland et honneste Jeanne Moyères

Au nom de Dieu soit fait amen. L'an mil sept cent onze et le vingt cinquiesme jour du mois de juin après midy reigning souverain prince Louis par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, pardevant moy no[tai]re royal soubz[sig]né et tesmoins bas nommés establys en leurs personnes Pierre Tinland dit Béranger marchand, filz naturel et légitime de feu autre Pierre Tinland et de Marie Béranger du lieu de Chastaigneret parr[oiss]e St Maurice, ha[bita]nt à p[rése]nt du lieu de Tizonnes paroisse de Gluiras d'une part. Et honneste Jeanne Moyères Filhe naturelle et légitime de Mr Pierre Moyères no[tai]re royal Et Suzanne Courriol mariés ha[bita]nt du lieu et parr[oiss]e Saint Pierreville, lesquels de leur gré procédant led[it] Tinland de la [?] de François Paul et Reyné Tinland ses frères et lad[ite] Moyères de la [?] et permission de sesd[dits] père et mère de Sr Jacques Moyères son ayeul paternel et autre leurs ramener examiner les assemblées, ont promis et juré à Dieu se prendre et espouzé l'un l'autre en légitime mariage et icelluy faire bénir en face de Sainte mère esglize catholique à la premiere requizition de l'une d'icelles les formalités obstenués, et tous légitimes empêchements [?] en faveur duquel mariage et des enfans que s'il plaît à Dieu en seront procréés. Estably en sa personne led[it] Sr Jacques Moyères lequel de gré a donné et donne par donna[t]ion et entrevifz pure parfaite et a [?] irrévocable à lad[ite] Jeanne Moyères sa petite filhe ... présente acceptante et humblement remerciante avec led[it] Tinland son fiancé sçavoir est tous et chacuns ses biens meubles immeubles nous vois droit et actions présent et advenir enquoy que consistent et puissent concistement, la tezenue des frais pendent sa vie et de la somme de trante livres pour en disposer en œuvres pies ou autre comme bon luy semblera. Et de la légitime de ses autres enfans telle que de droit leur peut especter que va leur estre payée par lesd[its] fiancés a payement de cent au chacun a commencer vu an après son décèsz, plus rezevue pendent la vie de Catherine Nonnières et Pierre Coq son mary la maison appelée la Pousteilhes et de jouyr des (pris?) dont il a fait légal viager à lad[ite] Nonnières et aud[it] Coq par son testament receu par moy no[tai]re le jour de sa datte aux [condi ... ?] exprimées aud[it] légal et en cas l'un ou l'autre desd[its] Coq et Nonnières viendrait

et en cas l'un ou l'autre desd[its] Coq et Nonnières viendrait
a se remarier, je casse et révoque led[it] legat et au cour
aussy led[it] sr Moyères donateur ne pouvoit vivre à l'ordinaire
desd[its] fiancées il se réserve son habitat[i]on dans la chambre
et cuizine au dessus de la grande cuizine y ayant une
porte vizant au chemin, il luy sera lailhé en se cour à la
récolte de chacune année la quantité de deux l'années blés
seigle, quatre cestiers chastaignes fresches mesure de don
dix livres lard sallé, dix livres huile de noix, douze
livres sel, six livres beurre, douze livres fromage, un
habit drap de payer de deux ans, deux chemizes tous
les ans, cinq livres argent le revenu de ses ruches
à miel de mesme durant sa vie, lesd[ites] danrées payables
chasq[ue] espece dans la saison. Le sel de mois en mois et l'argent
à la Nohel de chasque année, moyennant laquelle pention
il se despart des fruits de ses biens cy dessus rezervés
en faveur desd[its] fiancées, consentant qu'ilz prenent la réelle
pocession desd[its] biens quand bon leur semblera, sen divertissant
et en investissant lad[ite] fiancée soubz etans toutes les clauzez
à ce nécessaires, estably lad[ite] pocession prize consesse les
tenir à son nom à titre de constitu[tion] et précaire, estably
et sachant led[it] Sr Moyères avoir esté sustitué héritier
par feue Louize Perrin sa femme par foy de commis
chargé de rendre son héritage à l'héritier ou hér[itiè]re
en ses biens propres que par luy seroit sustitué, suivant
son dernier testament receu par feu Mr Soulhotz no[tai]re
le 28 juihet 1694 à l'effet duquel il a remit et
remet par ce p[rése]nt acte aud[it] Mr Pierre Moyères no[tai]re son fils
acceptant l'héritage et biens de lad[ite] feue Perrin, enquoy que
conciste et puisse concister, chargé de des charges héréditaires
pour en dispozer comme bon luy semblera, sen despartant
dès a p[rése]nt en propriété et frais estably aussy en sa personne
led[it] Mr Pierre Moyères lequel de son gré en faveur dud[it]
mariage et les enfans quy en seront procréés a donné
et donne par mesme de ma[is]on d'entrevifz pure. Et irrévocation
à lad[ite] Jeanne Moyères sa filhe fiancée acceptante et
remerciante avec sond[it] fiancé la moitié entière de
tous ses biens et prethen[tions] qu'il peut avoir et
préthendre sur les biens cy dessus donnés par sond[it]
père en quoy que concistent comme héritier de feue
Dem[oise]lle Margueritte de la Bastide sa grand-mère et Jeanne
Moyères sa tante, par leur dernier testament receu par
feu M[âit]re Vernhes not[ai]re le jour de leur datte en prin[cip]al et
inthérêt quy luy peuvent estre dubz pour ses biens
et autrement franche et quitte de tous debt[e]s et de la
légitime de ses autres enfans nais et a naistre san...
aucune rezerve des fruits de lad[ite] moitié donnée quy servira
de supporta[tion] des charges du p[rése]nt mariage, et en autre
a remis et remet à sad[ite] filhe fiancée acceptante
l'héritage et biens de la feue Louize Perrin sa mère
sans aucune réserve que de son droit de légitime le

départant de tout le surplus en cappel et fruit en ...
de sad[ite] filhe laquelle il promet encore de l'instituer
héritière en tous ses biens à la fin de ses jours
ou quand bon luy semblera, excepté qu'il se réserve son
office de no[tai]re et nottes pour en faire et dispozer à ses
plaizirs et volonté de mesme lad[ite] Courriol a donné par
semblable donnat[i]on d'entrevifs pure et irrévocable à sad[ite]
filhe fiancée acceptante la moitié de tous et chacuns ses
biens présent et advenirs soubz la réserve des fruits
pendent sa vie sans aucune suportion du p[rése]nt mariage
consentent lesd[its] donnatteurs desd[its] biens donnés et remis
que lesd[its] fiancés en prennent la réelle pocession
l'uzufuit fins sen d'instissant et les en investissant
avec toutes les clauzes à ce requizes, et jusques lad[ite]
pocession prize confesse les tenir à leur nom à tître
de constitu[tion] de précaire, et led[it] Tinland fiancé cy et
à luy mesme constitué tous ses biens présent et advenir
qu'il employera à l'acquittement des debtes dud[it] Sieur Jacques
Moyères et des légitimes deubes sur ses biens, et en ce faisant
led[it] Tinland sera et demeurera subrogé à l'ipothèque et
privillège d'iceux comme des à p[rése]nt il demeure subrogé
et en augment de dot se sont donnés le prémorant au survivant
sçavoir led[it] fiancé à sa fiancée la somme de cent livres
et pour bagues et joyaux la somme de cinquante livres
et lad[ite] fiancée à son fiancé pour semblable augment
que dessus cinquante livres payables par l'héritier du
prémorant au survivant l'an révolu après le décès arrivé
et pour plus de valliditté desd[its] donnatteurs ¶here
rémission d'héritage, parts et rezevues contennus au
p[rése]nt mariage lesd[its] partages ont voulu estre insignnés
au baillage de Villeneuve de Berc y constituant a ceste
effet leurs ... et procureurs Mr Meunier Raoulx
et aud[it] de lad[ite] cour, lus pour requérir lad[ite] insigna[t]ion
et l' autre pour y consentir juré en l'année desd[its] constituants
qu'en la passa[t]ion d'ycelles n'estre intervenu aucun don ny
fraude avec le tout fait de gré et bonne volonté
les relevés de lad[ite] charge que eslection de Dem[oise]lle
déclarant lesd[ites] parties tous lesd[its] biens donnés constiüés
et remis par le p[rése]nt acte n'estre de valeur de la somme
de mille neuf cent huitante livres ainsin toutes
lesd[ite]s partzes promis et juré chacun comme
le concerne soubz obliga[t]ion de tous leurs biens
à un courtz pré[v]al et commen[cer]ons de mesmes, susd[it]
bailhage et à chacune d'elles seulle avec deube renon[ciat]ion
fait et récitté au lieu de Saint Pierreville
maizon ou habitte led[it] Reyné Tinland p[rése]nt Mr
Allexandre Chabriol no[tai]re du lieu de Chabriol, Sr Izaac
Batail du lieu de Vabres, et François Anthoine
Bompar du p[rése]nt lieu soubz[sig]nés avec lesd[its] Sr Moyères
père et filz lad[ite] Courruol avec les fiancés enquis
et requis, led[it] Sr Moyère père a dit ne pouvoir signer
à cauze d'une faiblesse de ners quy luy cauze un
tremblement. En suportans les charges du présent

Mariage et la légitime de droit de ses autres
enfants nés et à naître des charges et les
joyaux payables à la fiancée à sa première réquiz[i]tion
dons elle pourra dispozer à vie et mort avec ou sans
zenfans survivant ou précédant son fiancé et
moy Jean Espy no[tai]re royal reigning soubz[ig]né

Moyères
Tinland

Chabriol
Batail

Bompar
Espy

Informations à noter :

- Marie Béranger, la mère du marié, vit à Gluiras en 1711
- Pierre Tinland, le père du marié est déjà décédé en 1711
- François Paul et Reyné Tinland sont les frères du marié, vivants en 1711
- DE LA BASTIDE Marguerite, grand-mère de Pierre MOYERES décédée en 1711
- Jeanne MOYERES, tante paternelle de Pierre MOYERES décédée en 1711, elle a d'ailleurs légué des biens à son neveu Pierre par testament par Maître Vernhes à Saint-Pierre-ville – 2 E 9323 – Vue 1479.
- Les parents de la mariée Pierre MOYERES (notaire à Saint-Pierre-ville) et Suzanne COURRIOL sont en vie en 1711 et habitent Saint-Pierre-ville.
- Louise PERRIN la mère de Pierre MOYERES a fait son dernier testament chez le notaire Mr Soulhotz ? 28 juillet 1694 – Je n'ai pas trouvé ce notaire.

J'ai trouvé sept enfants de Jean Pierre dit Béranger et Jeanne Marie Moyères, sans preuve car je n'ai trouvé qu'un seul acte de baptême protestant, pour les autres j'ai estimé leurs dates de naissance grâce à leurs actes de sépulture.

- 1 - **Pierre Paul François TINLAND** né vers 1713 et décédé le 19/10/1793 à Saint-Pierre-ville³⁶ à l'âge de 80 ans.
- 2 - **Louis TINLAND** né vers 1714 et décédé le 18/07/1794 à Saint-Genest-Lachamp³⁷
- 3 - **Jeanne TINLAND** née vers 1716 et décédée le 09/09/1756 à Chalencon³⁸
- 4 - **Jean Pierre dit Lacombe TINLAND** né vers 1717 et décédé le 19/08/1757 à Silhac³⁹
- 5 - **Jacques TINLAND** né et décédé le 13/04/1726 à Saint-Pierre-ville⁴⁰
- 6 – **François TINLAND** cité dans le testament de son père en 1730 (voir page suivante).
- 7 – **Jacques TINLAND** cité dans le testament de son père en 1730 (voir page suivante).

Il est possible qu'il y ait d'autres enfants, le dépouillement des registres paroissiaux est très long.

36 TINLAND Pierre Paul François – Acte de décès – 1793-1802 - NC 3 - Vue 107

37 TINLAND Louis - Acte de décès – Saint-Genest-Lachamp - 1794 - NC-4 - Vue 158

38 TINLAND Jeanne - Acte de sépulture – Chalencon - BMS 1752 à 1774 - Vue 39

39 TINLAND Jean Pierre dit Lacombe – Acte de sépulture – BMS 1732 à 1760 - Vue 309

40 TINLAND Jacques -Acte de baptême et sépulture – BMS 1669 à 1744 - vue 235

Jean Pierre Dit Béranger TINLAND est né à Saint-Maurice-en-Chalencon et a été baptisé le 23/07/1675 par le pasteur Théophile Blanc⁴¹, je n'ai pas trouvé son acte de décès. Ses parents étaient Pierre TINLAND et Marie BERANGER, ils vivaient au hameau de Chastagneret à Saint-Maurice-en-Chalencon. Ils ont eu au moins quatre enfants tous baptisé par la pasteur Théophile Blanc :

1 – **Claire TINLAND** née le 16/12/1671 à Saint-Maurice-en-Chalencon

2 – **François Paul TINLAND** né le 12/01/1674 à Saint-Maurice-en-Chalencon

3- **Jean-Pierre Dit Béranger TINLAND** né 23/07/1675 à Saint-Maurice-en-Chalencon

4 - **Reyné TINLAND** né 20/01/1681 à Saint-Maurice-en-Chalencon

Jeanne Marie MOYÈRES est née à Issamoulenc et a été baptisée le 24/08/1692⁴², je n'ai pas trouvé son acte de décès. Ses parents étaient Pierre MOYÈRES notaire royal à Saint-Pierreville et Suzanne COURRIOL, ils habitaient au hameau les Peyses à Issamoulenc en 1692, puis au hameau de Moyères à Saint-Pierreville.

Malgré mes recherches dans les archives paroissiales, je n'ai pas trouvé d'autres enfants au couple MOYÈRES – COURRIOL.

Testament réciproque de **Jean Pierre dit Béranger** et **Jeanne Marie MOYERES** du 24/02/1730 – Notaire Espy⁴³

Transcription du testament réciproque de Jean Pierre dit Béranger TINLAND et Marie MOYERES

Au nom de Dieu soit fait amen. L'an mille sept cents trante et le vint quatriesme jour du mois de février après midy, pardevant nous no[tai]re Royal et témoins bas nommés, on été en personne Sieur Pierre Tinland et Demoiselle Jeanne Moyeres mariés, du lieu de Moyeres par[oisse] de Saint

Pierreville, led[it] Tinland estant malade gissant dans le lit et toutte fois l'un en l'autre dans leur bon sens, mémoire, jugement et entandement, considérant la mort estre à tous certaine, et l'heure d'ycelle incertaine, la voulant prévenu, afin qu'après leurs décès n'avoit procès, entre leurs enfans, parents et amis, à raison des biens qu'il a pleu à Dieu leur donner dans ce monde, en ont voulu dispozer par testament nuncupatif* de dernière volonté nuncupative en la forme cy après; Lad[ite] Demoiselle Moyeres procédant du consantement et lissance de M[aîtr]e Pierre Moyeres No[tai]re son père ; Premièrement ont recommandés leurs âmes à Dieu le père tout puissant le suppliant tous humblement au nom et par le méritte de son cher fils Jésus Christ leur faire mizéricorde de toutes leurs fautes et péchés et recevoir leurs âmes dans son sain paradis, l'hors qu'elles seront séparées de leurs corps ; élizant le sépulture d'jour

Dans leur chapelle de l'églize dud[it] Saint Pierreville ou dans le cimetièrre de lad[ite] paroisse ; En second lieu ont donné et lègue aux pauvres de Notre Seigneur Jésus Christ ; sçavoir led[it] Tinland la quantité de huit salines bled seigle, mezure de [...], en quatre quarts sel ; Et lad[ite] Demoiselle Moyeres sept salines, même mezure et pareille quantité de quatre quarts sel que veulent leur estre distribués en pain cuit ou autremant aux pauvres neussiteux de lad[ite] paroisse, sçavoir la moitié le jour de leur enterremant pour le surplus de leurs œuvres pies, et honneurs funèbres à la direrction de leur héritier bas nommé ; mêmes pour le nombre des proches qui assisteront à leur enterremant. En troiziesme lieu par droit d'institution, successsion, substitution, part en portion héreditaire particulière, donneur et légueur le chacun à Pierre Paul François ; François ; Louis ; Jean Pierre ; Jacques ; Jean et Jeanne Marie Tinland leurs enfans, au chacun d'yceux le véritable droit de légitime qu'ils peuvent avoir, et prétandre sur leurs biens, en outre le véritable droit de légittime et lad[ite] Jeanne Marie leur fille peut avoir et prétandre sur leurs biens luy donnent et lèguent encore sçavoir le Sr Tinland la somme de deux cent livres ; Et lad[ite] Dem[oise]lle Moyeres cent livres ; payables lesd[its] legats [...] enfans, l'hors qu'ils se marieront

41 TINLAND Jean Pierre Dit Béranger - Acte de baptême protestant – Saint-Maurice-en-Chalencon - 1675 – PRP07 - vue 181 – Original en annexe 5

42 MOYERES Jeanne - Acte de baptême - 1692 - BMS 1671-1737 - Vue 68

43 TINLAND Pierre - Testament réciproque - 24-02-1730 - Notaire Espy - 2E9353 - Vue 253

* Testament nuncupatif : testament effectué de vive voix et devant témoins

ou auront atteint l'âge de vingt cinq ans pour en acquitter valablement, aux payements qui seront réglés par leurs plus proches parents et amis communs, et jusqu' alhors veulent et l'attendent qu'ils soient nourris entretenus et sur leurs biens, en travaillant de leur pouvoir ; En quatriesme lieu par meme droit que dessus lesd[its] mariés donnent et lèguent les mêmes droit de légitime que dessus à cha[c]un des postures ou postumes qu'ils pourront avoir cy après de leur mariage ; payable en la forme que dessus ; En cinquiesme lieu lad[ite] dem[oise]lle Moyeres donne et lègue aud[it] Mr Moyeres son père ; et à dem[oise]lle Suzanne Courruol, sa mère leur nourriture et entretient sur ses biens s'ils en ont besoin pendant leur vie et à tous autres prétendants droits sur leurs biens, leur donnent et lèguent à chacun cinq Sols a diviser entre eux, voulant que de ce tous leurd[its] légataires soient comptans et que Autre choze ne puissent demander ; Ny prétendre sur leurs biens, les instituant quant au leurs héritiers particuliers ; Et en tous et chacuns leurs autres biens meubles, immeubles, noms, voix, droits et actions présants et advenir, lesd[its] mariés, seront de leur propre bouche, réciproquement nommés et institués héritiers universel, l'un l'autre au dernier vivant par foy de commis à la charge par le dernier vivant de rendre et remettre l'héritage du premier décédé aud[it] Pierre Paul François Tinland leur fils aîné, l'hors qu'il se mariera ou aura atteint l'âge de vingt cinq Ans ou plutot sy bon luy semble, à condition toute fois qu'il se marie du consentement et agréement de ses plus proches parents, et qu'il ne soit atteint de crime important confiscation de biens ; auxquels cas sera privé de leur héritage ; Et guises seront randus à tous autre qui bon leur semblera, toute fois les malles préférés aux femelles, et l'ordre de primogéniture obtenue pour receu comme dessus qu'il ne soit atteint de crime important confiscation des biens se donnant réciproquement pouvoir l'un à l'autre au dernier vivant. En randant l'héritage du premier décédé des réserves sur led[it] héritage lequel led[it] à dernier vivant trouvera à propos et leurs amis communs, se donnent en outre pouvoir l'un à l'autre en randant led[it] héritage dispozer tels degards des substitutions qu'ils trouveront à propos, en faveurs de leurs autres enfans ; Et auras led[it] Sieur Tinland viendra à

prétendent lad[ite] Demoizelle Moyeres son espouze la nommer en temps que de besoin administratrice Et en temps que besoin tutrisse de sesd[its] enfans par la confiance qu'il a ycelle et entemps que de besoin le prohibent toute ...ction de quartes evaux substitués et aux officiers du lieu la faction : Et inventaire de leurs effets voulant aut.. il soit nécessaire de procéder estre fait par nous Not[ai]re ou autre précéd[ant] regnion ... comme dessus lad[ite] Demoizelle Moyeres viendra a survivre aud[it] Tinland son mary, ycelluy luy donne et lègue les fruits et revenus de ses biens jusque à la ... rédition d'héritage sans qu'elle soit tenue de rendre aucun compte ny reste de reliquat pour sa décharge à condition comme dessus de de nourrir et entretenir leurd[its] enfan ; et les faire et leur suivant leur estat et de payer toutes les charges de sesd[its] biens demeurant le dernier vivant de payer les debtes du premier décédé dizant que veulent qui vaille par droit codicille donna[ti]on à cauze de mort et par toute autre moyen que mieux pourra valloir de droit laissant et annullant toutes autres dispositions de dernière volonté que par leur pouvoir avoir et cy devant faites, voulant que le présent soit le seul valable priant les témoins icy présants qu'ils ont mander venir et juin bien reconnus et en estre mémoratifs Pour en teigmoinier ... vitte s'ils en sont requis fait et recitté aud[it] lieu de Moyeres dans la maison des testateurs présants, messire Louis Bertolet prestre et vicaire dud[it] St Pierreville, Reyné Tinland,

Louis Moyeres, Jacques Ortal fils à Blaize habitant au Moulin de Moyeres, Claude Bouet de la paroisse de Gluiras valet des testateurs, Simon Champ mettayer desd[its] testateurs et Paul Robert du lieu de la Bastive par[ois]se d'Issamoulenc, les Raichans [...] soubz [...] [...] Moyeres No[tai]re les testateurs [...] de ce enquis et requis le bled et en autre [...] Sr Tinland veut que le jour de taumoine il soit donné à chaque pauvre qui prendra l'aumosne au devant de la porte une heule de vin chargé et moy Jean Espy No[tai]re Royal reigning soubz et aussi

Bertolet Vicaire **TINLAND**
MOYERES **ESPY**

Le testament réciproque de Jean Pierre Dit Béranger Tinland et son épouse Jeanne Marie Moyeres nous apprend :

- Jean Pierre dit Béranger TINLAND est malade et en fin de vie en 1730.
- Jeanne Marie Moyeres et ses parents sont en vie en 1730.
- Ils ont sept enfants vivants en 1730 : Pierre Paul François, François, Louis, Jean Pierre, Jacques, Jean et Jeanne Marie.
- L'aîné Pierre Paul François touchera son héritage à leur mariage ou à leur vingt-cinquième anniversaire à condition qu'il ne commette pas de crime.
- Il donne pouvoir à son épouse pour la gestion du ménage et des enfants après son décès.

Les arrière-grands-parents COUX :

Les arrière-grands-parents COUX de Joseph dit Louis sont **Joseph COUX** et **Claudine CELERIEN**, ils se sont mariés le 24/11/1744 à Saint-Pierreville⁴⁴.

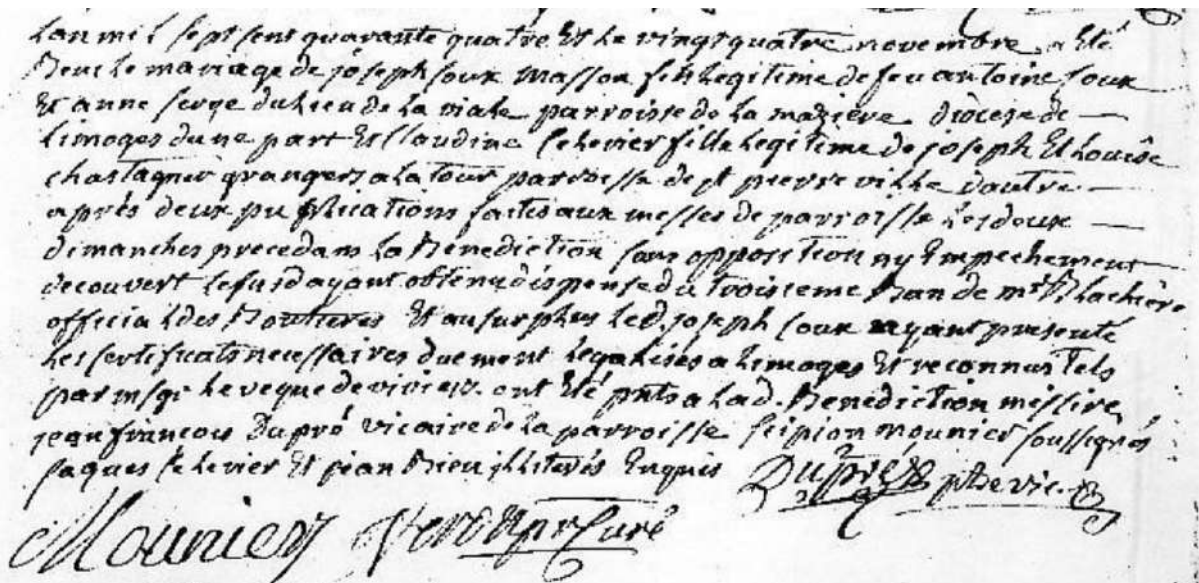
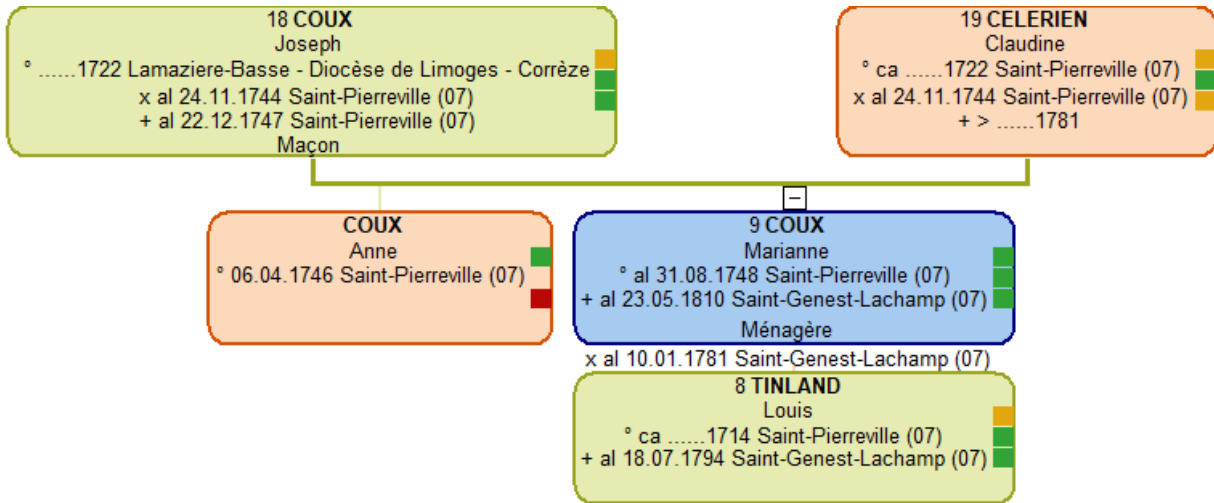


Figure 46: COUX Joseph et CELERIEN Claudine - Acte de mariage Saint-Pierreville - 1744 - BMS 1669-1744 - Vue 326

Transcription du mariage de Joseph COUX et Claudine CELERIEN le 24/11/1744

L'an mil sept cent quarante quatre et le vingt quatre novembre a été béni le mariage de Joseph Coux masson fils légitime de feu Antoine Coux et Anne Serge du lieu de la Viale paroisse de la Mazière, diocèse de Limoges d'une part et Claudine Celerien fille légitime de Joseph et Louise Chastagnier grangers à la Tour paroisse de St Pierreville d'autre [part] après deux publications faites aux messes de paroisse les deux dimanches précédans la bénédiction sans opposition ny empêchement découvert lefus d'ayant obtenu dispense du troisieme ban de M[onseigneur]r Blachière officier des Boutieres. Et au surplus le[dit] Joseph Coux m'ayant présenté les certificats nécessaires duement légalisés à Limoges et reconnus tels par M[onseigneur]r Leveque de Viviers ont été p[résen]ts à la [dite] benediction mesure Jean François Dupré vicaire de la paroisse Scipion Mounier soussignés Jaques Celerien et Jean Bieu illétrés enquis

Mounier

Vero [...] Curé

Duprés P[rêt]re Vic[aire]

44 COUX Joseph et CELERIEN Claudine - Acte de mariage - 1744 - BMS 1669-1744 - Vue 326

Lors du mariage de Joseph COUX et Claudine CELERIEN on apprend différentes informations :

- Joseph Coux est maçon et est originaire de La Malzière, diocèse de Limoges
- Les parents de Joseph sont feus Antoine Coux et Anne Serge, le père est décédé en 1744
- Claudine CELERIEN est la fille de Joseph CELERIEN et Louise CHASTAGNIER, vivant et habitant Saint-Pierreville en 1744.

Grâce à Geneanet, Filae et la SAGA j'ai noté deux enfants du couple Joseph Coux et Claudine Célérien :

1 – **Anne COUX** née le 06/04/1746 à Saint-Pierreville⁴⁵.

2 – **Marianne COUX** née le 31/08/1748 à Saint-Pierreville et décédée le 23/05/1810⁴⁶ à Saint-Genest-Lachamp à l'âge de 61 ans.

Petites remarques sur l'acte de baptême de Marianne COUX

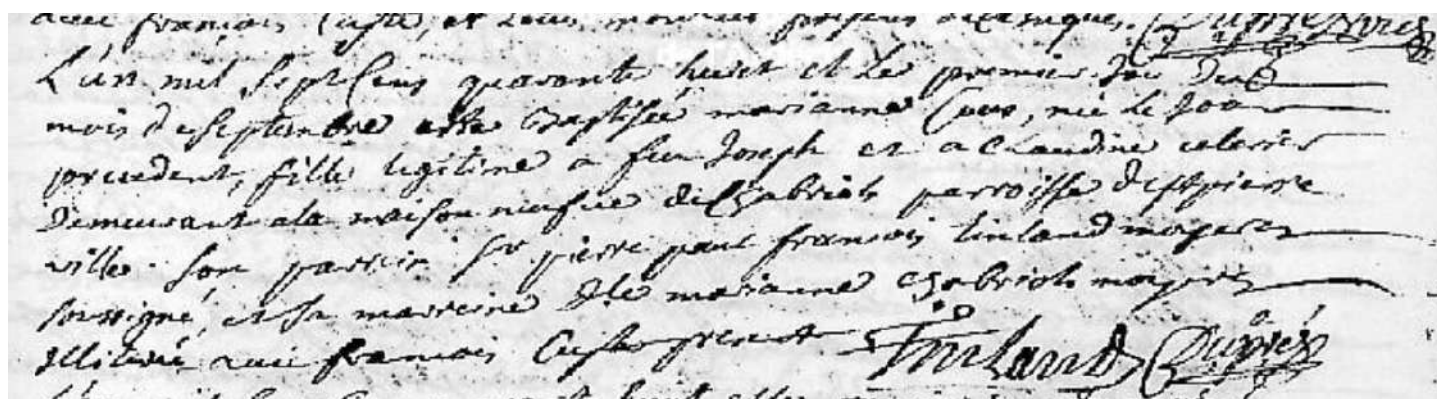


Figure 47: COUX Marianne - Acte de baptême - 1748 - BMS 1745 - 1792 - Vue 46

Retranscription de l'acte de baptême de Marianne Coux :

L'an mil sept cens quarante huit et le premier jour du mois de deptembre [a] esté baptisée Marianne Coux, née le jour précédent, fille légitime de feu Joseph et Claudine Celerien demeurant à la maison (neufve?) de Chabriols paroisse de St Pierre-ville. Son parrain Sr Pierre Paul François Tinland [de] Moyères soussigné et sa marraine Demoiselle Marianne Chabriols [de] Moyères illétrée Curé François ... présent

TINLAND

- On constate que son père Joseph Coux est déjà décédé lors de sa naissance, on peut imaginer que la conception a du avoir lieu peu de temps avant sa mort. Et donc chercher son décès avant août 1748.

- On remarque que son parrain est Pierre Paul François Tinland, c'est le frère de son futur mari ! Ce qui peut expliquer leur rencontre et la grande différence d'âge entre Marianne et Louis Tinland.

Ces éléments me permettent de trouver l'acte de sépulture de Joseph Coux, décédé le 22/12/1747 à Saint-Pierreville⁴⁷, on apprend qu'il avait alors environ 25 ans. Je n'ai pas trouvé l'acte de décès de Claudine Célérien malgré le dépouillement des actes paroissiaux.

45 COUX Anne – Acte de baptême – Saint-Pierreville - BMS 1745 - 1792 - Vue 19

46 COUX Marianne - Acte de décès – Saint-Genest-Lachamp - 1810 - 4 E 239 3 - Vue 37

47 COUX Joseph – Acte de sépulture – Saint-Pierreville - BMS 1745 à 1792 – Vue 37

Hypothèse de l'arrivée de Joseph Coux en Ardèche

Comment un maçon du diocèse de Limoges se retrouve dans un petit village d'Ardèche ?

Après des investigations sur le sujet, j'ai une hypothèse qui pourrait expliquer ce grand voyage. J'ai découvert une enquête traitant de ce sujet dans "Les Cahiers du Mezenc - n°26 - 2014 - Article de Jean-Claude Mermet : Enquête sur une filière de migration professionnelle : les maçons du Limousin au Mezenc (XVII^e et XVIII^e siècles)". Cet article nous apprend qu'un flux migratoire d'artisans en provenance du Limousin sont venus en Ardèche, en manque d'artisans pour la réfection de ses châteaux, ponts ou autre. Il cite d'ailleurs Lamazière-Basse en Corrèze comme village de provenance, ce qui pourrait être le village de Joseph.

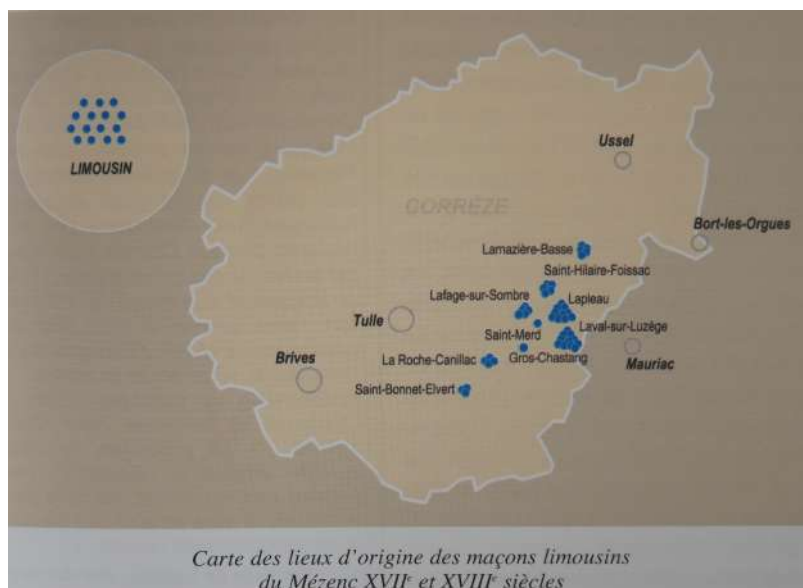


Figure 48: Les Cahiers du Mezenc - n°26 - 2014
Article de Jean-Claude Mermet

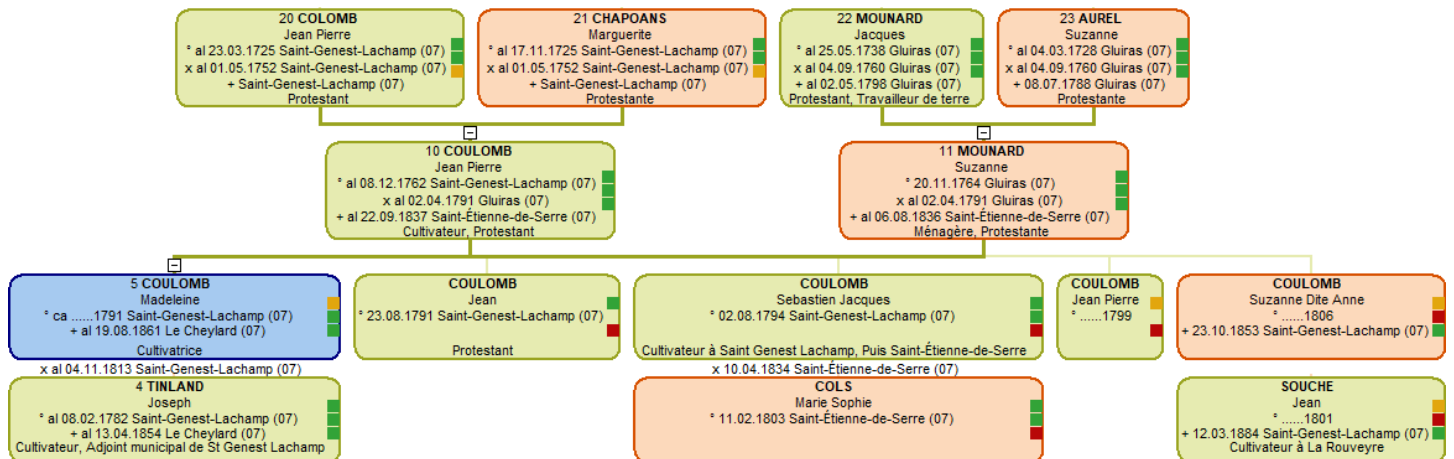
Joseph Coux est né vers 1722 à La Mazière diocèse de Limoges car il avait environ 25 ans à son décès en 1747. Je n'ai pas trouvé d'acte de baptême. Ses parents étaient Antoine COUX et Anne SERGE, ils vivaient au hameau de la Viale à La Mazière diocèse de Limoges. Après les recherches sur Filae, Geneanet et les archives paroissiales de Lamazières-Basse en Corrèze, je n'ai pas trouvé la trace de la famille COUX.

Claudine CELERIEN est née 15/01/1722 à Saint-Pierreville. Ses parents étaient Joseph CELERIEN et Louise CHASTAGNIER, ils vivaient au hameau de la Tour à Saint-Pierreville. Ils ont eu au moins 8 enfants :

- 1 – **Jacques CELERIEN** serait né vers 1710 car il a 76 ans lors de son décès le 11/06/1786 à Saint-Julien-du-Gua.
- 2 – **Elisabeth CELERIEN** serait née vers 1711 car elle à 72 ans lors de son décès le 09/02/1783 à Issamoulenc.
- 3 – **Jeanne CELERIEN** née le 10/02/1711 à Saint-Pierreville
- 4 – **Claudine CELERIEN** née le 31/05/1716 à Saint-Pierreville, acte de baptême introuvable.
- 5 – **Marianne CELERIEN** née le 18/02/1719 à Marcols-les-Eaux
- 6 – **Claudine CELERIEN** née le 15/01/1722 à Saint-Pierreville, acte de baptême introuvable.
- 7 – **Anne Françoise CELERIEN** née le 17/08/1724 à Saint-Pierreville, acte de baptême introuvable.
- 8 – **Claudine Marie CELERIEN** née ? Et décédée le 26/07/1744 à Saint-Pierreville.

Enfants trouvés grâce aux divers moteurs de recherches. Vérification des actes pour lesquels toutes les cotes correspondantes sont en fin de mémoire.

5.4 Les grands-parents et les arrière-grand-parents maternels de Joseph



Les grands-parents maternels COULOMB :

Les grands-parents maternels de Joseph dit Louis TINLAND sont **Jean-Pierre COULOMB** et **Suzanne MOUNARD**, ils ont été mariés par le pasteur Siméon Brunel le 02/04/1791 à Gluiras.

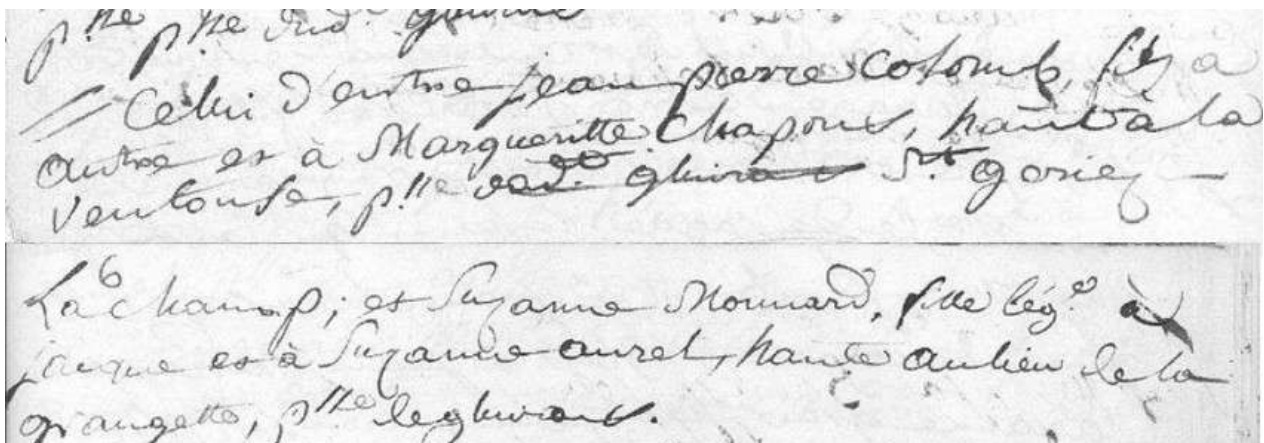


Figure 49: Acte de mariage de COULOMB Jean-Pierre et MOUNARD Suzanne
Pasteur Siméon Brunel - PRD 14 1784-1793 - Vue 190

Transcription acte de mariage de COULOMB Jean Pierre et MOUNARD Suzanne – 1791

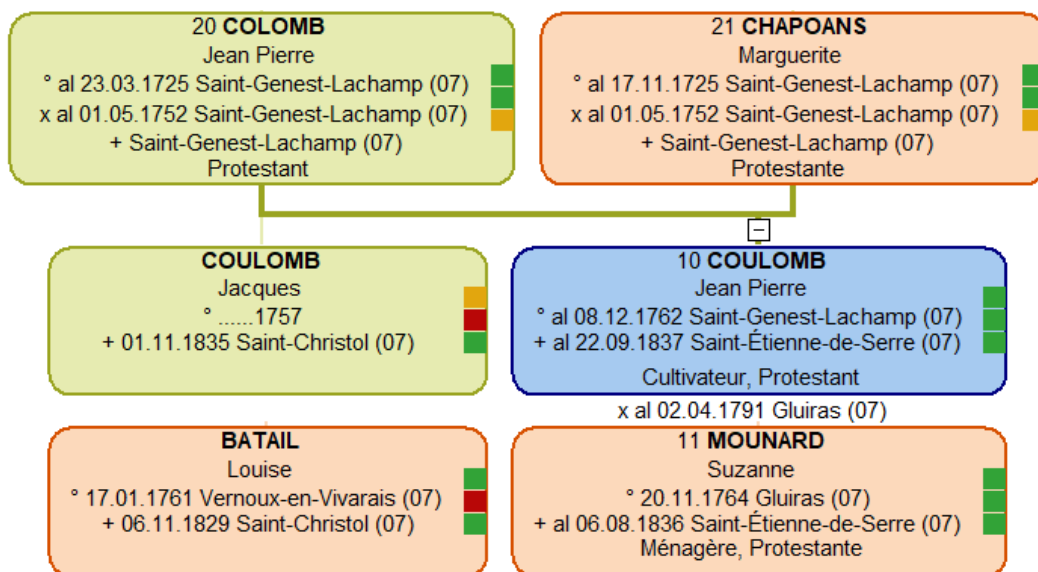
Celui d'entre Jean Pierre Colomb, fils à autre et à Marguerite Chapons, habitant à la Ventouse, paroisse de St Genies Lachamp ; et Suzanne Mounard, fille légitime à Jacques et à Suzanne Aurel, habitant au lieu de la Grangette paroisse de Gluiras

Nous avons un acte de mariage protestant, qui sont plus difficiles à trouver. Cependant grâce au moteur de recherche de la SAGA, on peut parfois trouver des correspondances. J'ai réussi à trouver 5 enfants :

- 1 – **Madeleine COULOMB** née vers 1791 à Saint-Genest-Lachamp et décédée au Cheylard le 19/08/1861.
- 2 – **Jean COULOMB** né le 23/08/1791 à Saint-Genest-Lachamp et baptisé le 26/08/1791 par le Pasteur Noé.
- 3 – **Sébastien Jacques COULOMB** né le 02/08/1794 à Saint-Genest-Lachamp.
- 4 – **Jean Pierre COULOMB** né vers 1799, cité dans l'acte de décès de sa sœur Suzanne.
- 5 – **Suzanne dite Anne COULOMB** née vers 1806 et décédée le 23/10/1853 à Saint-Genest-Lachamp.

Les arrière-grands-parents COLOMB :

Les arrière-grands-parents COLOMB de Joseph dit Louis sont **Jean Pierre COLOMB** et **Marguerite CHAPOANS**, ils se sont mariés devant le Pasteur Jean père Blachon le 01/05/1752 à Saint-Genest-Lachamp.



L'acte de mariage de Jean Pierre COLOMB et Marguerite CHAPOANS, le 01/05/1752

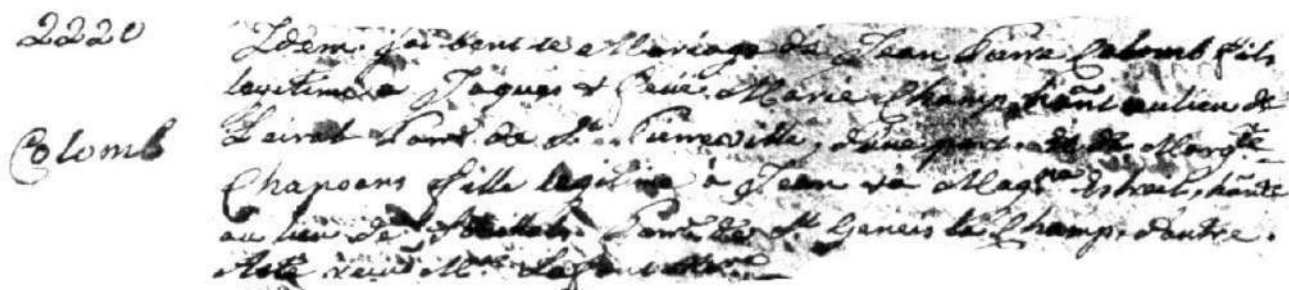


Figure 50: COLOMB Jean Pierre et CHAPOANS Marguerite - Acte de mariage - 1752 - PRD 05 2 - Vue 57

Transcription :

2220
Colomb

Idem j'ai béni le mariage de Jean Pierre Colomb fils légitime à Jacques et feu Marie Champ, ha[bit]ants au lieu de Saint Pons de St Pierreville, d'une part et de Marg[uri]te Chapoans fille légitime à Jean et Mag[delei]ne Extrait ha[bit]ants au lieu de ... de St Geneis Lachamp

informations à noter :

- le nom Coulomb perd la lettre "u"
- Jean Pierre Colomb est le fils de Jacques Colomb et Marie Champ
- le mariage est protestant et le Pasteur était Jean père Blachon
- Marguerite Chapoans est la fille de Jean Chapoans et Magdeleine Extrait

Grâce à Geneanet et Filae j'ai noté deux enfants de Jean Pierre Colomb et Marguerite Chapoans :

- **1 – Jacques COULOMB** né vers 1757 et décédé le 01/11/1835 à Saint-Christol.
- **2 – Jean Pierre COULOMB** né et baptisé le 08/12/1762 par le Pasteur Alexandre Vernet⁴⁸ à saint-Genest-Lachamp et décédé le 22/09/1837 à Saint-Etienne-de-Serre.

Il est possible qu'il y ait d'autres enfants, mais le dépouillement des registres protestants est très long , je manque de temps, heureusement que la SAGA a réalisé beaucoup d'indexation.

48 COULOMB Jean Pierre - Acte de baptême - Pasteur Alexandre Vernet – 1782-1792 - PRD 03 2 – Vue 137

Jean Pierre COLOMB est né 23/03/1725 à Saint-Genest-Lachamp. Ses parents étaient Jacques COLOMB et Marie CHAMP, ils vivaient à Saint-Genest-Lachamp.

Malgré mes tentatives sur différents moteur de recherche je n'ai pas trouvé de frère ou sœur à Jean Pierre.

Marguerite CHAPOANS est née 17/11/1725 à Saint-Genest-Lachamp. Ses parents étaient Jean CHAPOANS et Magdeleine EXTRAIT, ils vivaient à Saint-Genest-Lachamp. Ils ont eu au moins deux enfants :

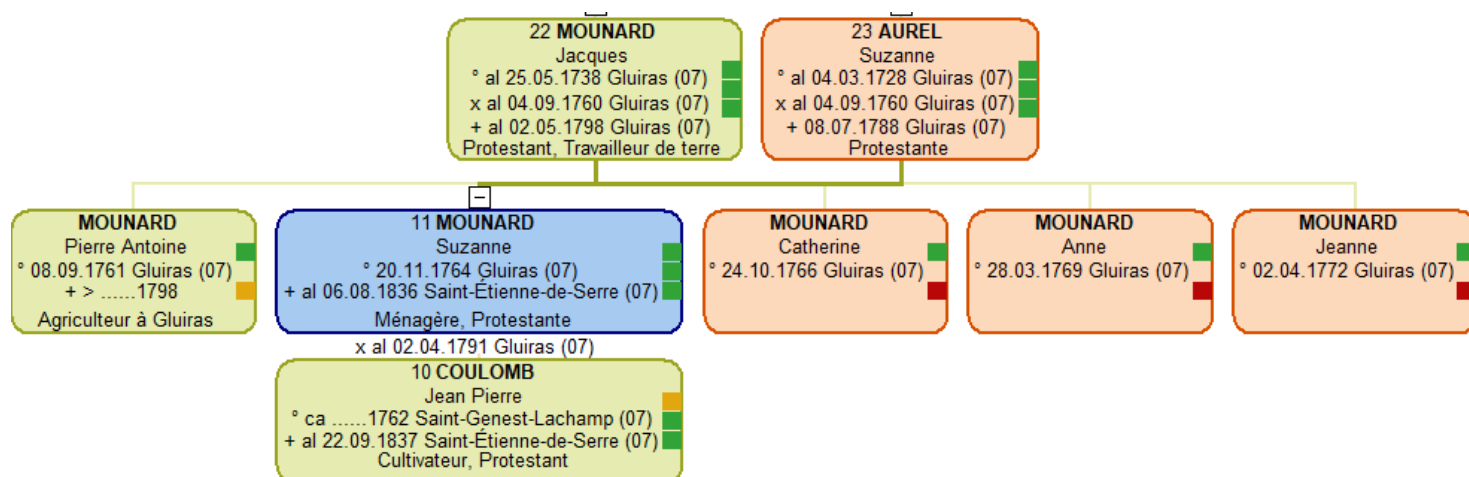
1 – **Marguerite CHAPOANS** née 17/11/1725 à Saint-Genest-Lachamp.

2 – **Pierre CHAPOANS** né le 15/11/1731 à Saint-Genest-Lachamp.

Enfants trouvés grâce aux divers moteurs de recherches. Vérification des actes pour lesquels toutes les cotes correspondantes sont en fin de mémoire.

Les arrière-grands-parents MOUNARD :

Les arrière-grands-parents MOUNARD de Joseph dit Louis TINLAND sont **Jacques MOUNARD** et **Suzanne AUREL**, ils se sont mariés le 04/09/1760 à Gluiras d'après l'enregistrement de leur mariage en 1788 (voir ci-après).



L'Édit de Tolérance de 1787 met en place un "état civil de rattrapage" afin de permettre aux familles protestantes de déclarer leur mariage et la naissance de leurs enfants. Ces documents sont des mines d'or pour le généalogiste, car ils sont souvent très détaillés. Ces actes de réhabilitation peuvent se trouver sur des registres spécifiques. Ces actes devaient être faits par les époux assistés de quatre témoins, devant un curé ou un juge royal⁴⁹.

49 BERLIÈRE J., Retrouver ses ancêtres protestants, Archives et Culture, Paris, 2023

501

Dieu jour d'ont l'empire j'ai que mon oncle et
 Juge de l'ancien de l'ancien de la grande et petite paroisse
 de gluzas, les plus parois les conformes a ledit de
 que de l'ancien nous de l'ancien en présence de
 de l'ancien, de l'ancien de l'ancien de l'ancien de l'ancien
 p'unes avenus de l'ancien et de l'ancien de l'ancien de l'ancien
 de l'ancien de l'ancien de l'ancien de l'ancien de l'ancien

Du quatre Septembre mille sept cent soixante
 il furent uni le mariage et indissoluble mariage
 le vingt deux et quatorze de l'ancien conjugal
 sont né l'un de l'autre un fils le huit
 Septembre mille sept cent soixante un baptisé
 le neuf de l'ancien le nom de l'ancien Antoine
 le 2^e une fille le vingt novembre mille sept cent
 soixante quatre baptisée le huit de l'ancien le nom de
 Suzanne le 3^e une autre fille le vingt quatre
 octobre mille sept cent soixante six baptisée
 le vingt trois novembre suivant sous le nom de
 Catherine le 4^e une fille le vingt huit
 mars mille sept cent soixante neuf baptisée le
 sept mai d'après sous le nom de Anne, et les deux
 filles encore le deux avril mille sept cent soixante
 et deux baptisée le vingt quatre sous le nom
 de Jeanne. A que l'ancien acte de cette déclaration
 que l'un d'eux a été détruit et a été par l'ancien signé
 avec nous et les temoires son pour a été
 ne le savoir de l'ancien l'ancien

Mounard
 Chabal
 Fatemou
 Ribey

Figure 51: MOUNARD Jacques et AUREL Suzanne - Enregistrement mariage protestant -le 8-07-1788 - PRT 02 2 - Vue 40

MOUNARD Jacques et AUREL Suzanne
Enregistrement mariage protestant – 8-07-1788

Dud[dit] jour ont comparus Jacques Mounard et Suzanne Aurel du lieu de la Grangette paroisse de Gluiras les ... pour se conformer à ledit de [novem]bre enregistré nous déclarent en présence de Mr Salomon, de Jacques Ribes de Gluiras, de Jean Pierre Avenas de St Cristol et de Mr Chabal de St Pierreville que suite du jour contracté du quatre septembre mille sept cents soixante ils furent unis en vray et indissoluble mariage le vingtième dud[it] et que de leur union conjugale sont nés cinq enfants le 1^{er} un fils le huit septembre mille sept cents soixante un baptisé le neuf dud[i] sous les noms de Pierre Antoine. Le 2^{ème} une fille le vingt novembre mille sept cents soixante quatre baptisée le trente sous le nom de Suzanne. Le 3^{ème} une autre fille le vingt quatre octobre mille sept cents soixante six baptisée le vingt trois novembre suivant sous le nom de Catherine. Le 4^e une fille encore le vingt huit mars mille sept cents soixante neuf baptisée le sept mai d'après sous le nom de Anne et le 5^{ème} fille encore le deux avril mille sept cents soixante et douze baptisée le vingt quatre sous le nom de Jeanne. Requérant acte de cette déclaration que luy avoir octroyé et à led[it] Mounard signé avec nous et les témoins, son épouse a dit
ne le sçavoir de ce enquis

Chabal **Mounard**
Avenas **Salomon** **Ribes**

Les informations à noter :

- Jacques et Suzanne Mounard habitent au hameau de la Grangette à Gluiras en 1788
- Ils déclarent leur mariage le 04/09/1760, ils ont 5 enfants :
- 1 - **Pierre-antoine MOUNARD** né le 08/09/1761 à Gluiras.
- 2 - **Suzanne MOUNARD** née le 20/11/1764 à Gluiras et elle décédera le 06/08/1836 à Saint-Etienne-de-Serre le 06/08/1836 à l'âge de 71 ans.
- 3 - **Catherine MOUNARD** née le 24/10/1766 à Gluiras.
- 4 - **Anne MOUNARD** née le 28/03/1769 à Gluiras.
- 5 - **Jeanne MOUNARD** née le 02/04/1772 à Gluiras.

Jacques MOUNARD est né le 25/05/1738 à Gluiras et il est décédé le 02/05/1798 à Gluiras à l'âge de 59 ans. Ses parents étaient Pierre MOUNARD et Marie MOULEYRE, ils vivaient à Gluiras. J'ai pu trouver deux de leurs enfants :

1 – Jacques MOUNARD né le 25/05/1738 à Gluiras.

2 – Jacques MOUNARD né vers 1740 à Gluiras et décédé le 14/03/1742 à Gluiras à l'âge de 2 ans.

Suzanne AUREL est née le 04/03/1728 à Gluiras, je n'ai pas trouvé son acte de décès. Ses parents étaient Pierre AUREL et Catherine DELARBRE, ils vivaient à Gluiras. J'ai pu trouver deux de leurs enfants :

1 –Jeanne AUREL née 22/04/1725 à Gluiras.

2 – Suzanne AUREL née 04/03/1728 à Gluiras.

Enfants trouvés grâce aux divers moteurs de recherches. Vérification des actes où toutes les cotes correspondantes sont en fin de mémoire.

6/ L'ascendance de Delphine REY

6.1 L'ascendance de la famille REY

Ascendance agnatique REY :

24 REY Pierre
° 18/12/1712 Saint-Christol (07)
+ < .../1788 Saint-Christol (07)
x al 18/11/1742 Saint-Christol (07)
x COULOMB Elisabeth
Fille de David & LUQUET Marie
° Saint-Genest-Lachamp (07)
+ > .../1788 Saint-Christol (07)

12 REY Alexandre
° al 25/08/1754 Saint-Christol (07)
+ < .../1813
x al 17/06/1788 Saint-Christol (07)
x SERRE Delphine
Fille de Jacques & CHEYRE Catherine
° al 24/04/1762 Saint-Christol (07)
+ > .../1836 Saint-Pierreville (07)

6 REY Jacques
° 06/05/1785 Saint-Christol (07)
+ al 04/05/1836 Saint-Christol (07)
x al 17/02/1813 Saint-Barthélemy-le-Meil (07)
x FAYARD Isabeau
Fille de Simon Pierre & ARSAC Isabeau
° al 28/05/1786 Saint-Barthélemy-le-Meil (07)
+ al 10/07/1859 Saint-Barthélemy-le-Meil (07)

3 REY Delphine Dite Marie
° al 03/01/1816 Saint-Christol (07)
+ al 15/07/1868 Gluiras (07)
x al 29/08/1839 Saint-Christol (07)

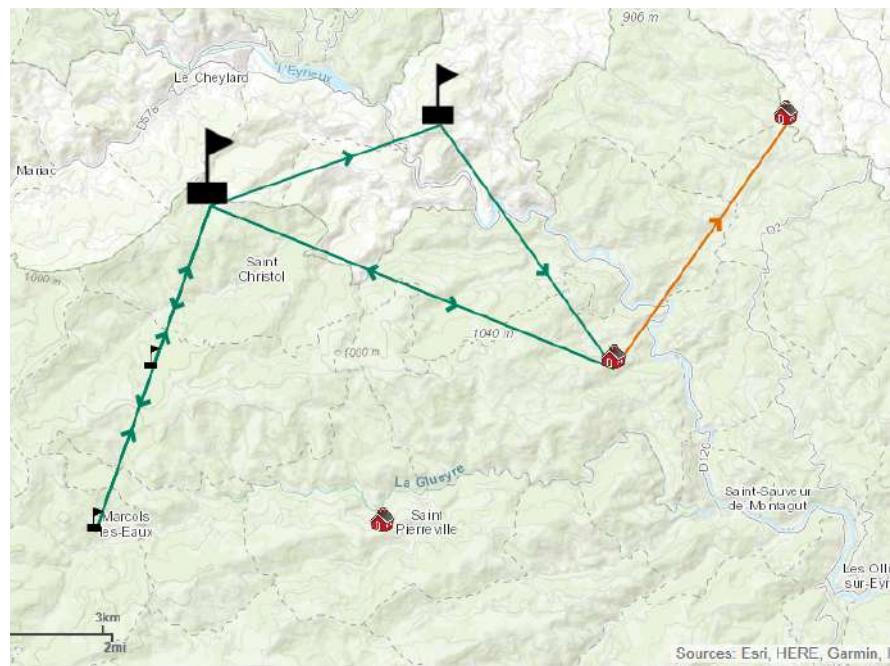


Figure 52: Carte de migration de l'ascendance REY - Logiciel Génétique

6.2 Les parents de Delphine REY

Les parents de Delphine sont **Jacques REY** et **Isabeau FAYARD**, ils se sont mariés le 17/02/1813 à Saint-Barthélémy-le-Meil (acte de mariage en annexe 4).

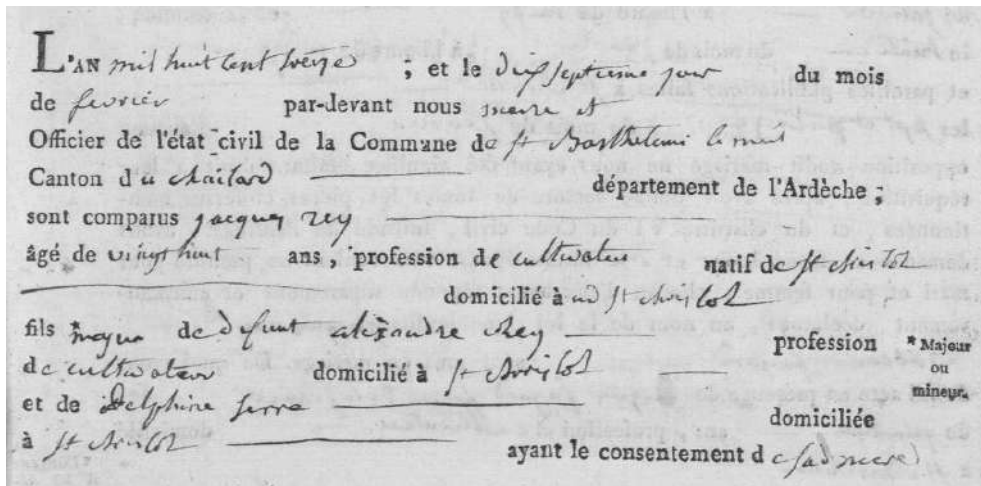
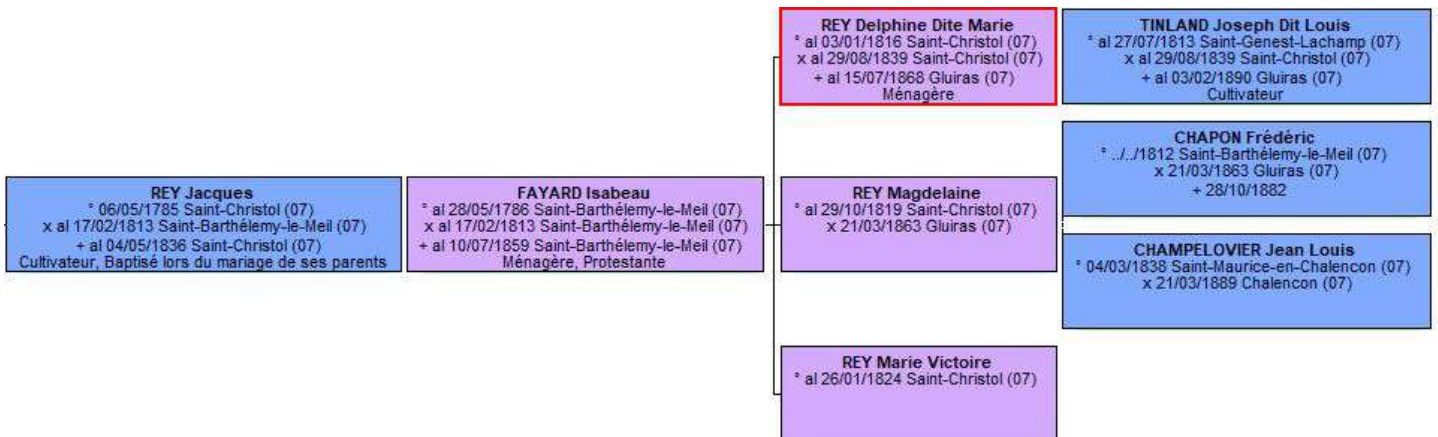


Figure 53: Extrait du mariage de REY Jacques et FAYARD Isabeau 1813 - 4 E 215 4 - Vue 7

Transcription acte de mariage Jacques REY et Isabeau FAYARD – Partie du marié

L'an mil huit cent treize ; et le dix septième jour du mois de février par-devant nous maire et Officier de l'état civil de la Commune de St Barthélemy le Meil Canton du Chailard département de l'Ardèche sont comparus Jacques Rey âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur natif de Saint Christol domicilié aud[it] St Christol fils majeur de défunt Alexandre Rey profession de cultivateur domicilié à St Christol et de Delphine Serre domiciliée à St Christol ayant le consentement de sa mère

Informations importantes :

- Jacques Rey est cultivateur et âgé de vingt-huit ans en 1813 : il serait né vers 1785 à Saint-Christol
- Les noms de ses parents sont : Alexandre Rey décédé en 1813 et Delphine Serre, toujours en vie en 1813.

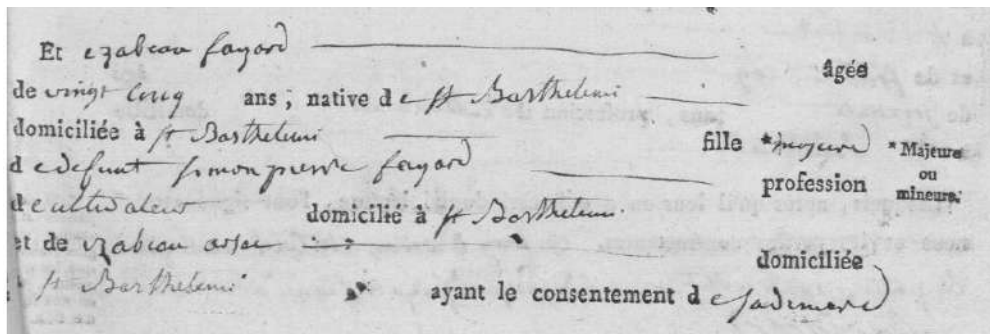


Figure 54: Extrait du mariage de REY Jacques et FAYARD Isabeau
 1813 - 4 E 215 4 - Vue 7

Transcription acte de mariage Jacques REY et Isabeau FAYARD – Partie de la mariée

Et Isabeau Fayard âgée
 de vingt-cinq ans ; native de St Barthélémi
 domiciliée à St Barthélémi fille majeure
 de défunt Simon Pierre Fayard profession
 de cultivateur domicilié à St Barthélémi
 et de Izabeau Arzac domiciliée
 à St Barthélémi ayant le consentement de sa mère

Informations importantes :

- Isabeau Fayard est âgée de vingt-cinq ans en 1813 : elle serait née vers 1788 à Saint-Barthélémy-le-Meil.
- Les noms de ses parents sont : Simon Pierre Fayard décédé en 1813 et Izabeau Arzac, toujours en vie en 1813.
- Un des témoins est le frère de la mariée : Jacques Fayard âgé de 40 ans et cultivateur à Saint-Barthélémy-le-Meil.

Jacques et Isabeau Rey ont eu trois filles :

- **1 – Delphine REY** né le 03/01/1816 à Saint-Christol et décédée le 15/07/1868 à Gluiras – à l'âge de 52 ans.
- **2 – Magdelaine REY** née le 29/10/1819 à Saint-Christol.
- **3 – Marie Victoire REY** née le 26/01/1824 à Saint-Christol.

6.3 Les grands-parents et les arrière-grand-parents paternels de Delphine REY

Les grands-parents paternels REY :

Les grands-parents paternels de Delphine sont Alexandre REY et Delphine SERRE, ils se sont mariés avant le 17/06/1788 à Saint-Christol, date de l'acte de réhabilitation de leur mariage.

L'acte de réhabilitation du mariage de Alexandre REY et Delphine SERRE le 17/06/1788⁵⁰ :

L'an mil sept cents quatre vingt huit et le dis septieme
juin se sont presentes devant nous procureur de st christol en
notre maison pour l'acte assiste des quatre temoins les nommes
alexandre rey qualifié de fils legitime a pierre rey et a
elizabeth colomb du lieu du faux paroisse de st christol, et delphine
serre qualifiée aussi de fille legitime a jacques serre et a
catherine c. heyre du lieu du faux paroisse selon leur contrat
de mariage veu me d'ousson not. du chaylas en date du
huitieme mars mil sept cents quatre vingt deux, du quel mariage
est né un enfant nommé jacques rey né le six may mil
sept cents quatre vingt cinq, le quel a été baptisé, et connoissant
les d. parties contractantes la loi donnée a versailles dans le
contrat du mois de novembre dernier et voulant y obli-
ger nous ont de clare etre prises, et se prendre en
legitime et indissoluble mariage se promettant fide lité
nous leurs avons de clare qu'ils étoient unis au non dela.
lois en legitime et indissoluble mariage, le tout en presence
de laurons bord, de jean guas du lieu de fauveilles paroisse
de st christol signés, de thierre serre et jean pierre batall
du lieu du faux signés, les alexandre rey epoux illiteré
de meme que lad. delphine serre son épouse de ce enquis et
requis nous nous prient une soussigné y sera Batall
Barz Serre c. fleur jure

Figure 55: REY Alexandre et SERRE Delphine - Acte de réhabilitation de mariage
1788 - BMS 1765 - 1792- Vue 123

50 REY Alexandre et SERRE Delphine - Acte de réhabilitation de mariage - 1788 - BMS 1765 – Saint-Christol - Vue 123

**Transcription de Acte de la réhabilitation de mariage entre
REY Alexandre et SERRE Delphine -1788**

L'an mil sept cents quatre vingts huit et le dix septième
juin se sont présentés devant nous prier curé de Saint Christol en
notre maison presbiteralle assistés des quatre témoins bas nommés
Alexandre Rey qualifié de fils légitime de feux Pierre Rey et à
Elisabeth Colomb du lieu du Fau paroisse de Saint Christol et Delphine
Serre qualifiée aussi de fille légitime à Jacques Serre et à
Catherine Cheyre dudit lieu du Fau de la paroisse selon leur contrat
de mariage reçu M[âitr]e Dousson no[tai]re du Chaylar en datte du
dix-huitième mars mil sept cents quatre vingts deux, du quel mariage
Ils ont eu un enfant nommé Jacques Reÿ né la six may mil
sept cents quatre vingts cinq, lequel a été baptisé, et connaissant
lesd[ites] parties contractantes la loy donnée à Versailles dans le
courrant du moys de novembre dernier et voulant y obéir
elles nous ont déclaré être prises et se prendre en
légitime et indissoluble mariage, se promettant fidélité
nous leurs avons déclaré qu'ils étaient unis au nom de lad[ite]
loy en légitime et indissoluble mariage, le tout en présence
de Laurans Bard, de Jean Gras du lieu de Faveirolles paroisse
de St Christol signés, d'Estienne Serre et Jean Pierre Batail
dud[it] lieu du Fau signés, led[it] Alexandre Rey époux illettré
de même que lad[ite] Delphine Serre son épouse de cé enquis et
requis pour nous prier curé soussigné

GRAS

BATAIL

BARD

SERRE

C. FLOUX Prieuré

Informations importantes :

- On n'a pas la date de leur mariage protestant.
- Alexandre Rey est le fils de feux Pierre Rey et Élisabeth Coulomb, tous deux décédés en 1788, ils habitaient à Saint-Christol hameau du Fau.
- Delphine Serre est la fille de Jacques Serre et Catherine Cheyre, tous deux vivants en 1788 et habitant à Saint-Christol hameau du Fau.
- Alexandre Rey et Delphine Serre ont fait un contrat de mariage auprès de Maître Dousson du Cheylard le 18/03/1782, je n'ai malheureusement pas eu le temps d'aller le consulter.
- Ils ont eu un fils : Jacques né le 06/05/1785 à Saint-Christol.

J'ai pu trouver grâce à l'indexation de la SAGA quatre enfants ⁵¹ :

- **1 – Jacques REY** né le 06/05/1785 à Saint-Christol et baptisé le 08/05/1785 par la Pasteur Charra.
- **2 et 3 - Estienne et Louis REY – jumeaux** - nés le 26/02/1789 à Saint-Christol, baptêmes catholiques.
- **4 – François REY** né le 31/12/1793 à Saint-Christol.

51 Les cotes des actes de baptême protestant sont en fin de mémoire

Concernant Alexandre Rey je n'ai trouvé ni son acte de baptême ni son acte de décès, d'après l'acte de mariage de son fils François avec Magdeleine Coulomb, il est signalé par son épouse Delphine Serre décédé depuis plus de quinze ans. Ce qui pourrait prouver qu'il n'a pas d'acte de décès.

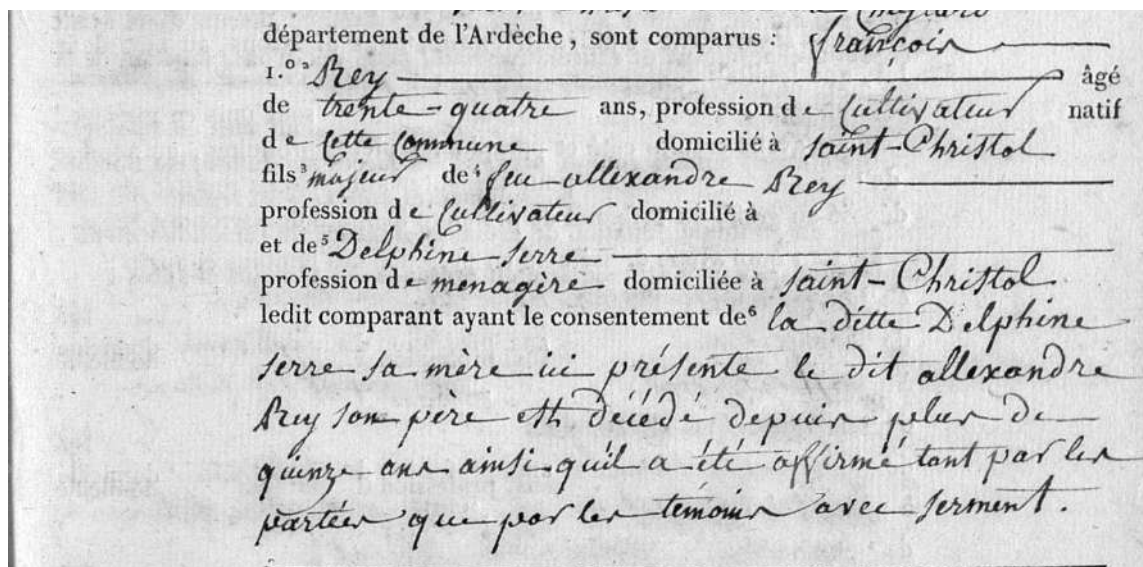


Figure 56: Extrait de l'acte de mariage de François REY et Magdeleine Coulomb – 03/04/1828 – Mariage Saint-Christol - NC 14776 – Vue 4

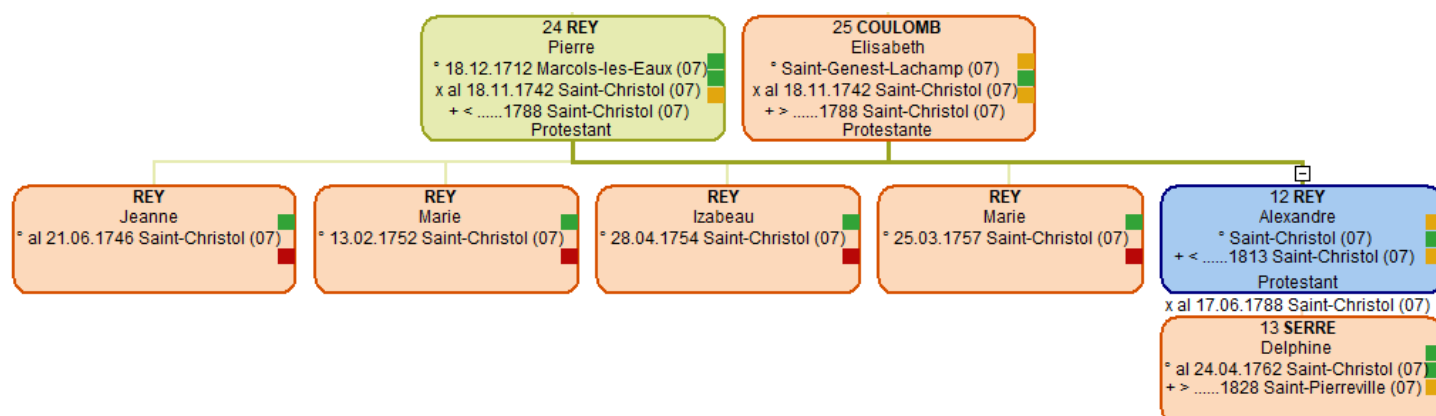
Transcription extrait de l'acte de mariage de François Rey

Département de l'Ardèche, sont comparus : François
1^o Rey âgé
de trente-quatre ans, profession de cultivateur natif
de cette commune domicilié à Saint-Christol
fils majeur de feu Alexandre Rey
profession de cultivateur domicilié à
et de Delphine Serre
profession de ménagère domiciliée à Saint-Christol
ledit comparant ayant le consentement de la ditte Delphine
Serre sa mère ici présente le dit Alexandre
Rey son père est décédé depuis plus de
quinze ans ainsi qu'il a été affirmé tant par les
parties que par les témoins avec serment

J'ai aussi cherché Alexandre Rey sur les TSA du Cheylard et Saint-Pierreville sans succès.

Les arrière-grands-parents REY :

Les arrière-grands-parents REY de Delphine REY sont **Pierre REY** et **Élisabeth COULOMB**, ils se sont mariés le 18/11/1742 à Saint-Christol



Acte de mariage de Pierre REY et Élisabeth COULOMB devant le Pasteur Coste le 18/12/1712

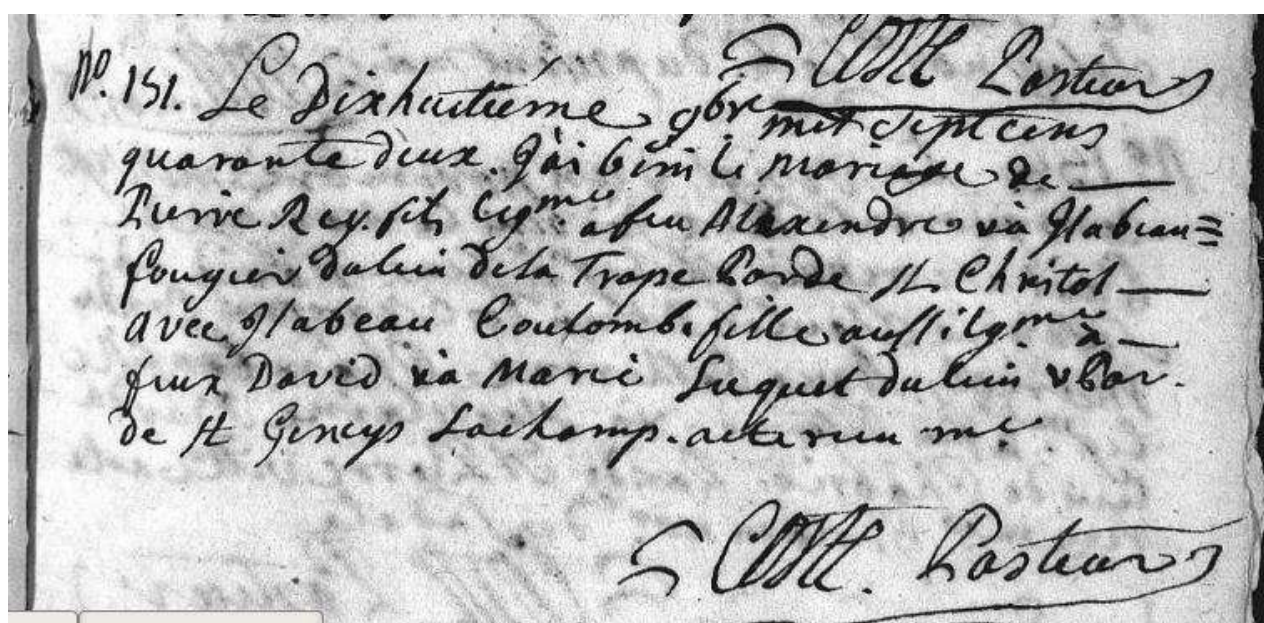


Figure 57: REY Pierre et COULOMB Elisabeth - Acte de mariage protestant 1742- PRD 17 - Vue 49

Transcription de l'acte de mariage de Pierre REY et Elisabeth COULOMB

N° 151 Le dix huitième [novem]bre mil sept cens quarante deux. J'ai béni le mariage de Pierre Rey fils lég[iti]me à feu Alexandre et à Isabeau Fougier du lieu de la Trape Par[oisse] de St Christol avec Isabeau Coulomb fille aussi lég[iti]me à feux David et à Marie Luquet du lieu vbar ? de St Geneys Lachamp. acte reçu m...

Coste Pasteur

Informations importantes :

- C'est un mariage protestant béni par le Pasteur Coste à Saint-Christol.
- Pierre Rey est le fils de feu Alexandre Rey (décédé en 1742) et Elisabeth Coulomb (vivante en 1742), ils habitaient à Saint-Christol hameau de la Trape.
- Élisabeth Coulomb est la fille de David Coulomb et Marie Luquet, tous deux décédés en 1742, ils habitaient à Saint-Genest-Lachamp.

J'ai pu recenser cinq enfants à Pierre et Élisabeth REY :

- 1- **Jeanne REY** née le 21/06/1746 à Saint-Christol.
- 2- **Marie REY** née le 13/02/1752 et baptisé par le Pasteur Jean père Blachon.
- 3- **Izabeau REY** née le 28/04/1754 et baptisé par le Pasteur Alexandre Vernet.
- 4- **Marie REY** née le 25/03/1757 et baptisé par le Pasteur Jean Blachon.
- 5- **Alexandre REY** né certainement à Saint-Christol.

Pierre REY est né à Marcols-les-Eaux le 18/12/1712 et a été baptisé le 21/12/1712. Ses parents étaient Alexandre REY et Isabeau FOUGIER. Ils vivaient entre Saint-Christol et Marcols-les-Eaux en suivant le lieu de naissance de leur enfants.

J'ai trouvé cinq enfants du couple Alexandre REY et Isabeau FOUGIER :

- 1 – **Jean REY** né le 21/08/1702 à Marcols-les-Eaux.
- 2 – **Alexandre REY** né le 30/06/1704 à Saint-Christol.
- 3- **Louis REY** né le 29/04/1711 à Marcols-les-Eaux.
- 4 – **Pierre REY** né le 18/12/1712 à Marcols-les-Eaux.
- 5 – **Jacques REY** né vers 1725.

Élisabeth COULOMB est née à Saint-Genest-Lachamp. Ses parents étaient David COULOMB et Marie LUQUET. Ils vivaient entre Saint-Genest-Lachamp et Saint-Pierre-ville en suivant le lieu de naissance de leurs enfants.

J'ai trouvé six enfants du couple Alexandre REY et Isabeau FOUGIER :

- 1 – **Jacques COULOMB** né le 27/12/1689 à Saint-Genest-Lachamp.
- 2 – **Pierre COULOMB** né le 20/08/1692 à Saint-Genest-Lachamp.
- 3- **Delphine COULOMB** née le 02/12/1693 et décédée le 03/03/1704 à Saint-Pierre-ville à l'âge de 10 ans.
- 4 – **Jeanne COULOMB** née le 19/04/1701 à Saint-Pierre-ville.
- 5 – **Jean Pierre COULOMB** né vers 1707 à Saint-Genest-Lachamp.
- 6 – **Élisabeth COULOMB** née vers 1710 à Saint-Genest-Lachamp.

Toutes les cotes des actes se trouvent en fin de mémoire.

On se retrouve à ce moment avec un implexe⁵² dans l'arbre généalogique de Joseph dit Louis TINLAND et de son épouse Delphine REY (voir le schéma la page suivante).

⁵² Un implexe dans un arbre généalogique est un même ancêtre apparaissant à plusieurs endroits de l'arbre. Ce phénomène est possible par le jeu des mariages consanguins, à des degrés plus ou moins lointains.

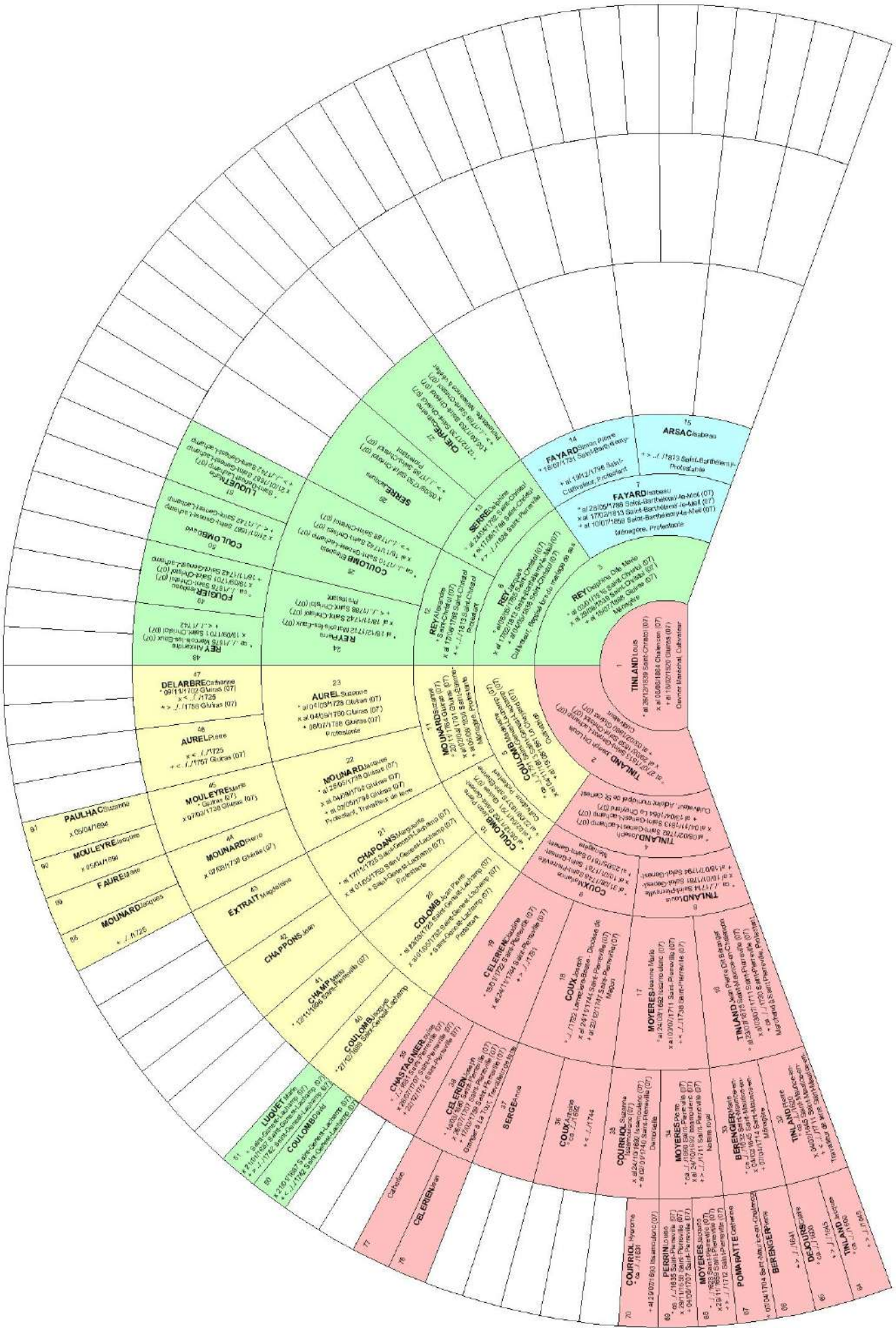


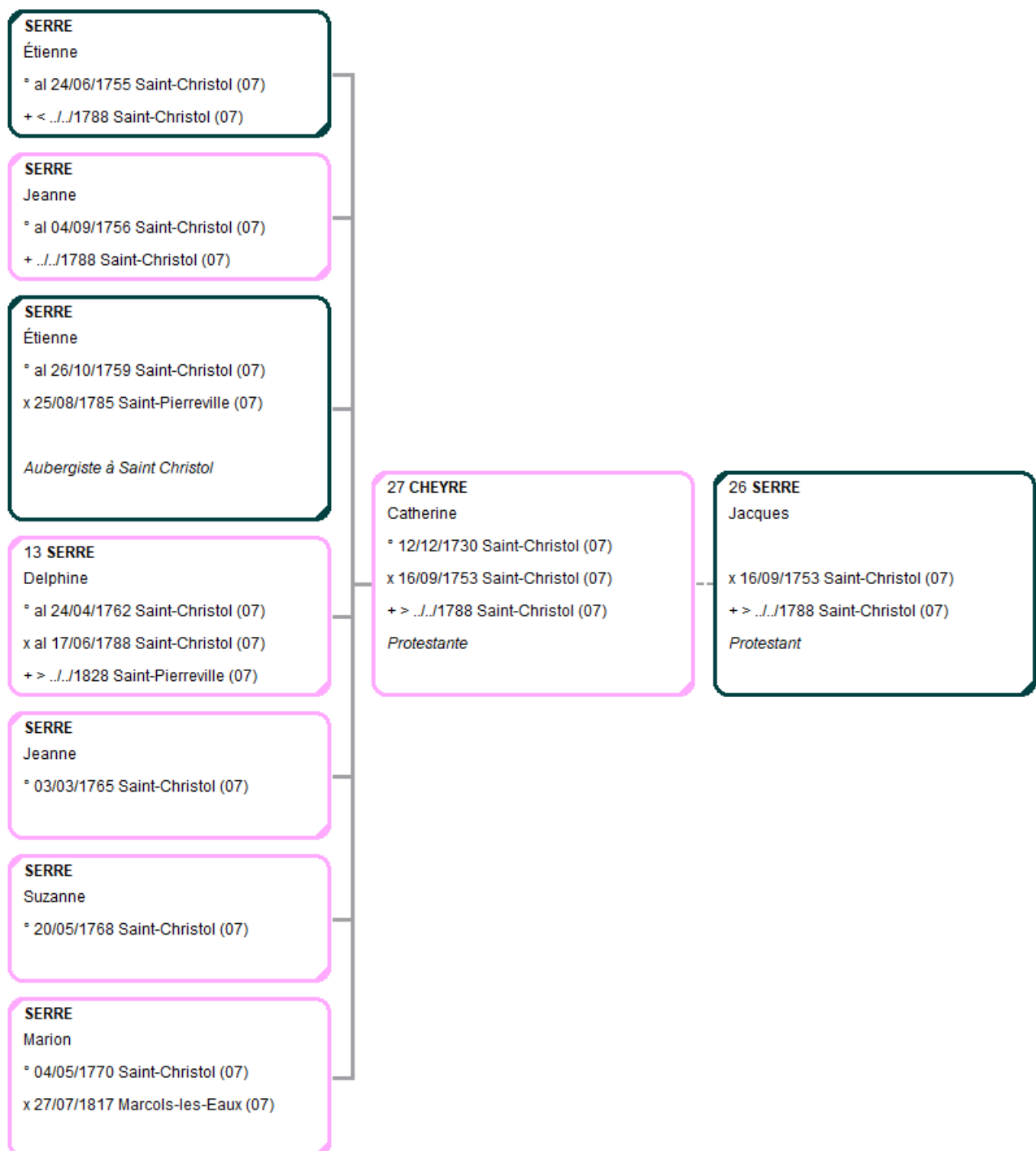
Figure 58: Présence d'un implexe TINLAND - REY provenant de la famille COULOMB – en vert

Sur le schéma et grâce aux couleurs on peut se rendre compte où se situe l'impléxe sur la branche COULOMB.

En effet l'ancêtre de Louis TINLAND : arrière-arrière-arrière grand-père **Jacques COULOMB (génération +4)** est le frère de l'ancêtre de Delphine REY : son arrière-arrière grand-mère **Élisabeth COULOMB (génération +3)** .
On remarque aussi un décalage du lien d'une génération entre Louis et Delphine.

Les arrière-grands-parents SERRE :

Les arrière-grands-parents SERRE de Delphine REY sont **Jacques SERRE** et **Catherine CHEYRE**, ils se sont mariés le 05/09/1753 à Saint-Christol⁵³.



53 SERRE Jacques et CHEYRE Catherine - Acte mariage - Pasteur BLACHON Jean Père - 16-09-1753 - PRD05-2 - Vue 125

Grâce au moteur de recherche de la SAGA j'ai trouvé l'acte de réhabilitation du mariage de SERRE Jacques et CHEYRE Catherine daté du 17/06/1788 à Saint-Christol.

le dix septième
cent cinquante deux, par le mariage de Jacques Serre
avec Catherine Cheyre, qui fut légitime à Jean Pierre
Serre et à Jeanne Serre, du lieu du Fay, paroisse de St Christol, et
Catherine Cheyre, du lieu du Fay d'Arville
dans leur contrat de mariage, par lequel ils ont déclaré
qu'ils ont été unis en mariage par le ministère de sonseigneur
Chayre de Date, du cinquième septembre mil sept cent cinquante
trois, du quel mariage sont nés la septième partie
savoir Estienne Serre, et Jeanne Serre, nés avant les présentes

124

et les survivants sont actoz Estienne Serre né le vingt six
octobre mil sept cent cinquante neuf, Delphine Serre née le
vingt quatre avril mil sept cent sixante deux, Jeanne Serre née
le trois mars mil sept cent soixante cinq, Suzanne Serre née
le vingt un may mil sept cent sixante huit et Marion Serre
née le quatrième may mil sept cent sixante et dix, les quels
ont été tous baptisés, et en naissant les d. parties contractantes
la loy donnée à Versailles dans le courant de novembre desmes
et s'en sont y obéis, elles nous ont déclaré s'être pites et se
prendre en légitime et indissoluble mariage, se promettant
fidélité, nous leurs avons déclaré au nom de lad. loy qu'ilz
étaient unis en légitime et indissoluble mariage et tout en
presence de Laurent bord, curé gray du lieu de fascivilles paroisse
de St Christol signé d'estienne Serre du lieu du Fay signé et de
Jean Pierre Chayre du lieu du Fay illitère, lad. Jacques Serre
époux illitère de même que lad. Catherine Cheyre son épouse
de légitime et vequis par nous par eux avec nous signé

Bardh Gray Serre Louis Prêtre

Figure 59: SERRE Jacques et Catherine CHEYRE - Réhabilitation de mariage
17-06-1788 - BMS 1765 à 1792 - Vue 122

**Transcription de la réhabilitation du mariage de
Jacques Serre et Catherine Cheyre au 17/06/1788**

L'an mil sept cents quatre vingt huit le dix septième juin se sont présentés devant nous prieur, curé de St Christol en notre maison proesbitteralle assistés de quatre témoins bas nommés Jacques qualifié de fils légitime à feu Pierre Serre et à Jeanne Cols du lieu du Fau paroisse de St Christol, et Catherine Cheyre qualifiée aussi de fille légitime à feux Jean Cheyre et à Louise Reynier dud[it] lieu du Fau de la paroisse dans leur contrat de mariage reçu Mr Dousson no[tai]re du Cheylar en datte du cinquième septembre mil sept cents cinquante trois, du quel mariage ils ont eu sept enfans sçavoir Estienne Serre et Jane Serre morts avant les présentes et les survivants sont autre Estienne Serre né le vingt six octobre mil sept cents cinquante neuf, Delphine Serre née le vingt quatre avril mil sept cents soixante deux, jane Serre née le trois mars mil sept cents soixante cinq, Suzanne Serre née le vingt un may mil sept cents soixante huit et Marion Serre née le quatrième may mil sept cents soixante et dix, lesquels ont été tous baptisés et connaissant les d[ites] parties constituantes la loy donnée à Versailles dans le courrant de novembre dernier et voulant y obéir, elles nous ont déclarés s'être prises et se prendre en légitime et indissoluble mariage, se promettant fidélité, nous leurs avons déclaré au nom de lad[ite] loy qu'ils étaient unis en légitime et indissoluble mariage le tout en présence de Laurens Bard, Jean Gras du lieu de Faveirolles paroisse se St Christol signés, D'Estienne Serre du lieu deu Fau signé et de Jean Pierre Chazel dud[it] lieu du Fau illétré, led[it] Jacques Serre épous illétré de même que lad[ite] Catherine Cheyre son épouse de ce enquis et requis par nous prieur curé soussigné

Bard Gras Serre Florin prieuré

Les informations à noter :

- Les parents de Jacques Serre sont Pierre Serre (décédé en 1788) et Jeanne Cols du hameau du Fau à Saint-Christol.
- Les parents de Catherine Cheyre sont Jean Cheyre et Jeanne Reynier du hameau du Fau à Saint-Christol, ils sont décédés en 1788.
- Le mariage protestant de Jacques et Catherine Serre est antérieur à 1755, année de naissance de leur premier enfant.
- Ils ont fait un contrat de mariage chez Mr Dousson notaire au Cheylard le 05/09/1753.
- ils ont eu enfants sept enfants dont deux déjà décédés en 1788 (Estienne et Jeanne) les autres sont:
 - 1- **Estienne Serre** né le 26/10/1759 à Saint-Christol.
 - 2- **Delphine Serre** née le 24/04/1762 à Saint-Christol.
 - 3- **Jane Serre** née le 03/03/1765 à Saint-Christol.
 - 4- **Suzanne Serre** née le 21/05/1768 à Saint-Christol.
 - 5- **Marion Serre** née le 04/05/1770 à Saint-Christol (Seul acte de baptême introuvable).

J'ai pu retrouver l'acte de mariage d'origine :

L'acte de mariage protestant de Jacques SERRE et Catherine CHEYRE du 16/09/1753

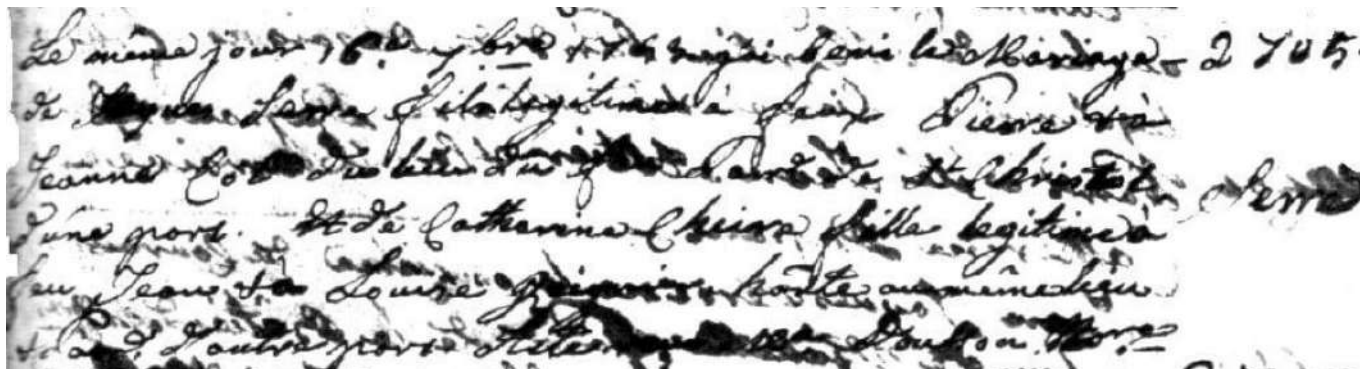


Figure 60: SERRE Jacques et Catherine CHEYRE - acte mariage protestant
Pasteur BLACHON Jean Père - 16-09-1753 - PRD05-2 - Vue 125

Transcription de l'acte de mariage de Jacques Serre et Catherine Cheyre du 16/09/1753

Le même jour 16 [septem]bre j'ai béni le mariage
De Jacques Serre fils légitime à feux Pierre
Et Jeanne Cols du lieu de Fau paroisse de St Christol
D'une part et de Catherine Cheire fille légitime à
feu Jean et Louise Reignier habitante au même lieu
De Fau d'autre part Dousson notaire

L'acte original nous confirme le nom des parents des mariés. On apprend que les parents de Jacques et le père de Catherine sont déjà décédés en 1753.

Les parents de **Jacques SERRE** étaient Pierre SERRE et Jeanne COLS. Ils vivaient à Saint-Christol au hameau du Fau.

J'ai trouvé deux enfants du couple Pierre SERRE et Jeanne COLS :

- **1 – Jacques SERRE**, je n'ai pas trouvé son acte de baptême.

- **2 – Etienne SERRE**, je n'ai pas trouvé son acte de baptême, la filiation est sur son acte de mariage avec Marie PEYRE le 17/10/1756 à Saint-Christol⁵⁴.

Catherine CHEYRE est née 12/12/1730 à Saint-Christol. Ses parents étaient Jean CHEYRE et Jeanne REYNIER. Ils vivaient entre Saint-Christol au hameau du Fau.

J'ai trouvé six enfants du couple Jean CHEYRE et Jeanne REYNIER.

- **1 – Catherine CHEYRE** née le 12/12/1730 à Saint-Christol.

- **2 – Jeanne Marie CHEYRE** née le 04/12/1735 à Saint-Christol.

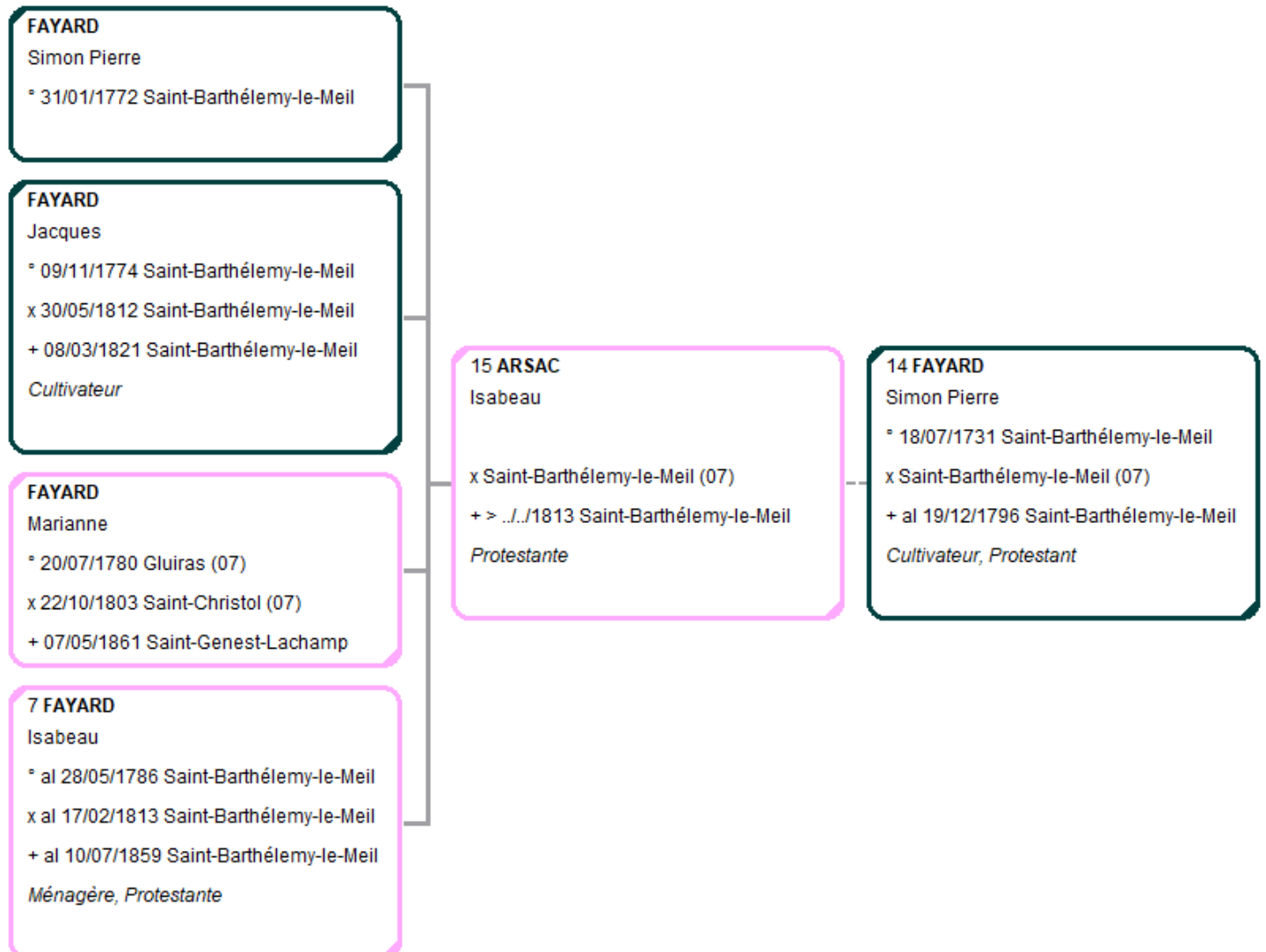
Toutes les cotes des actes se trouvent en fin de mémoire.

⁵⁴ Acte de mariage de Etienne SERRE et Marie PESTRE - PRD03-7 - vue 59 – Pasteur Alexandre Vernet

6.4 Les grands-parents et les arrière-grand-parents maternels de Delphine

Les grands-parents maternels FAYARD :

Les grands-parents maternels de Delphine REY sont **Simon Pierre FAYARD** et **Isabeau ARSAC**



Je n'ai pas réussi à trouver l'acte de mariage de Simon Pierre FAYARD et Isabeau ARSAC, cependant dans l'acte de baptême d'un de leur fils il est indiqué « mariés au Désert » :

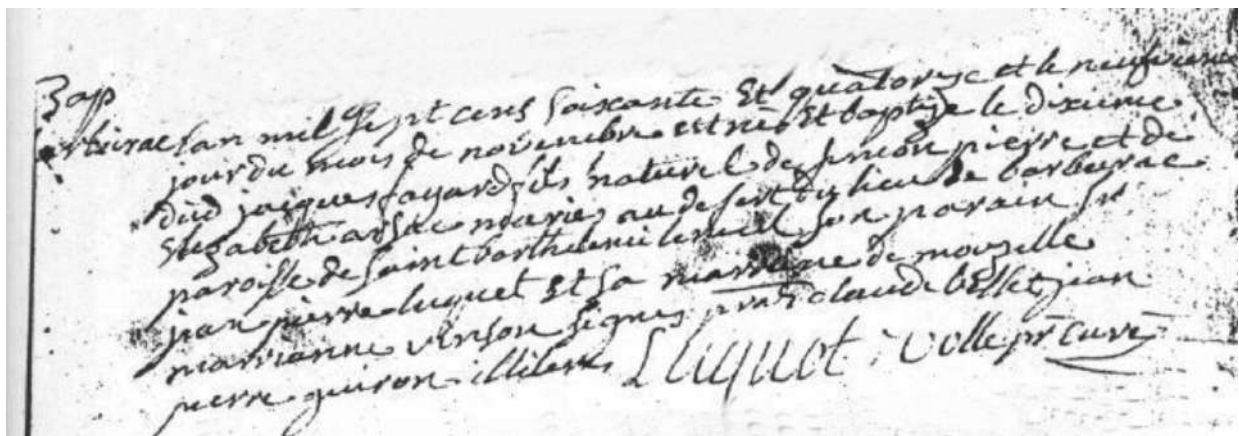


Figure 61: FAYARD Jacques – Acte de baptême – 1777 - BMS 1756 à 1774 – Vue 232

Transcription de l'acte de baptême de Jacques FAYARD en 1777

Bap
Barbeirac

L'an mil sept cens soixante et quatorze et le neufvième jour du mois de novembre est né et baptizé le dixième dud[it] Jacques Fayard fils naturel de Simon Pierre et de Elizabeth Arzac mariés au desert du lieu de Barbeirac paroisse de Saint Barthélémi le Meil. Son parrain est Jean Pierre Luquet et sa marraine Demoizelle Marianne Vinson illétrés

LUQUET Volle curé

On a la preuve que le mariage était protestant.

Les arrière-grands-parents FAYARD :

N'ayant trouvé ni l'acte de mariage ni l'acte de baptême de Simon Pierre FAYARD je suis bloquée pour remonter. Malgré toutes mes recherches dans plusieurs bases de données aucune piste certaine n'est trouvée (Filae, Geneanet et la SAGA) et le dépouillement de certains registres paroissiaux.

Les arrière-grands-parents ARSAC :

N'ayant trouvé ni l'acte de mariage ni l'acte de baptême de Isabeau ARSAC je suis bloquée pour remonter. Malgré toutes mes recherches dans plusieurs bases de données aucunes pistes certaines n'est trouvées (Filae, Geneanet et la SAGA) et le dépouillement de certains registres paroissiaux.

7/ La descendance du couple TINLAND – REY

7.1 Leurs enfants Louis, Jean-Pierre, Fanny et Clément

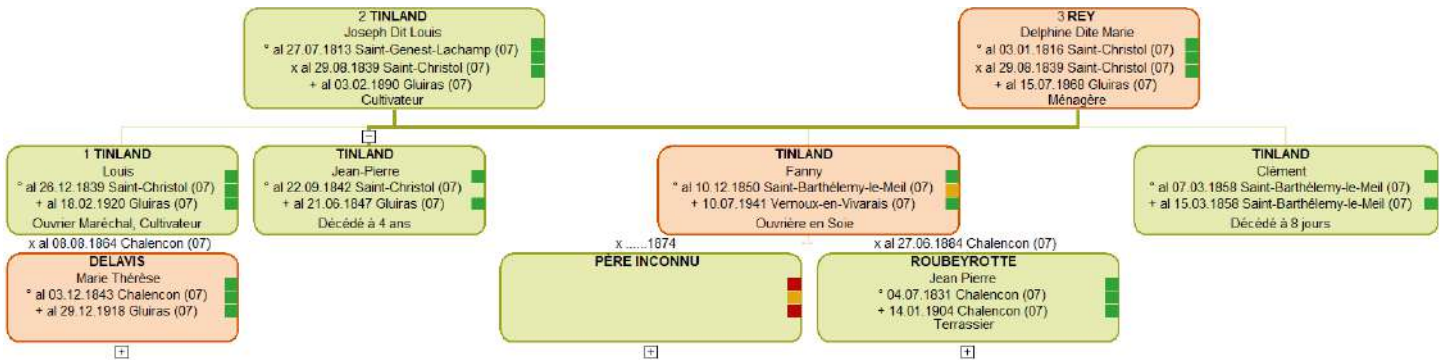


Figure 62: Extrait de l'arbre généalogique – Les enfants TINLAND-REY

Joseph TINLAND et Delphine REY ont eu 4 enfants : 3 garçons et une fille. Je les ai trouvés en dépouillant les tables décennales de Saint-Christol. L'utilisation de Filae et Geneanet m'a permis de compléter la fratrie sur Saint-Barthélemy-le-Meil.

1. **Louis TINLAND** né le 26/12/1839 à Saint-Christol au hameau Le Fau
2. **Jean-Pierre TINLAND** né le 22/09/1842 à Saint-Christol au hameau Le Fau
3. **Fanny TINLAND** née le 10/12/1850 à Saint-Barthélemy-le-Meil au hameau de Lunayre
4. **Clément TINLAND** né le 07/03/1858 à Saint-Barthélemy-le-Meil au hameau de Lunayre

1^{er} enfant Louis TINLAND :

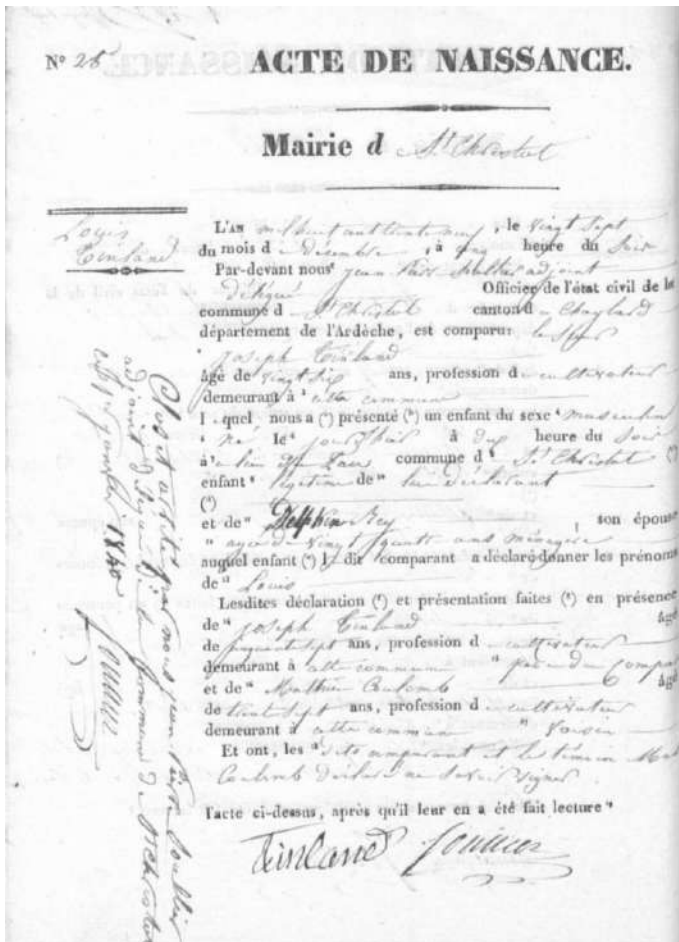


Figure 63: Acte de naissance de TINLAND Louis - Saint-Christol - 1839 - NC-16942 - Vue 14

Transcription :

N° 25

ACTE DE NAISSANCE Mairie de St Christol

Louis Tinland L'an mil huit cent trente-neuf, le vingt-sept Du mois de décembre à cinq heure du soir Par-devant nous Jean Pierre Soullier adjoint et Délégué officier de l'état civil de la commune de St Christol canton du Chaylard département de l'Ardèche, est comparu le Sieur Joseph Tinland âgé de vingt-six ans, profession de cultivateur demeurant en cette commune Lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né le jourd'hui à deux heure du soir au lieu du Fau commune de St Christol enfant légitime de lui déclarant et de Delphine Rey, son épouse, âgée de vingt-quatre ans, ménagère auquel enfant le dit comparant a déclaré donner les prénoms de Louis.

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Tinland âgé cinquante-sept ans, profession de cultivateur demeurant au lieu à cette commune, père du comparant et de Mathieu Coulomb âgé de trente-sept ans, profession de cultivateur demeurant en cette commune, voisin,

Et ont, les dits comparants et le témoin Mathieu Coulomb déclare ne savoir signer. L'acte ci-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture Tinland Soullier

L'acte de naissance de Louis nous permet de savoir que le couple Tinland – Rey, à la suite de leur mariage s'est établi à Saint-Christol dans le hameau du Fau. L'acte de décès de Jacques Rey nous apprend qu'il "est décédé dans sa maison située en lieu du Fau commune de St Christol appartenant au dit Jean Louis Avenas", donc dans le même hameau. On peut en déduire que la famille de Joseph dit Louis Tinland vit certainement dans la maison de Isabeau Fayard (mère de Delphine). Je ne peux pas vérifier cette information étant donné que les recensements sont manquants jusqu'en 1911. Ces éléments nous permettent aussi de dire que le couple Rey – Fayard n'est pas propriétaire de sa maison.

On remarque également que Delphine Rey était enceinte d'au moins 5 mois lors de son mariage avec Louis.

2ème enfant Jean-Pierre TINLAND :

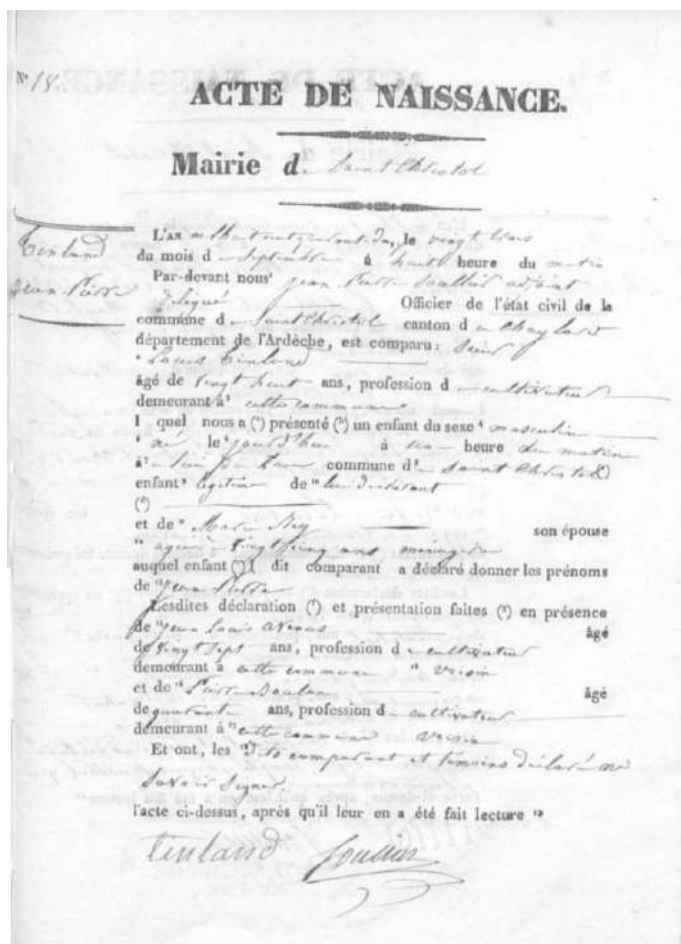


Figure 64: Acte de naissance de TINLAND Jean-Pierre - Saint-Christol - 1842 - NC-17039 - Vue 10

Transcription :

N° 18

ACTE DE NAISSANCE Mairie de St Christol

Tinland Jean-Pierre L'an mil huit cent quarante-deux, le vingt-trois du mois de septembre à huit heure du matin

Par-devant nous Jean Pierre Soullier adjoint délégué officier de l'état civil de la commune de Saint Christol canton du Chaylard département de l'Ardèche, est comparu le Sieur Louis Tinland

âgé de vingt-huit ans, profession de cultivateur demeurant en cette commune

Lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin

né le jourd'hui à une heure du matin

au lieu du Fau commune de St Christol

enfant légitime de lui déclarant

et de Marie Rey, son épouse,

âgée de vingt-cinq ans, ménagère

auquel enfant le dit comparant a déclaré donner les prénoms de Jean Pierre

Les dites déclaration et présentation faites en présence de Jean Louis Avenas âgé

vingt-sept ans, profession de cultivateur

demeurant à cette commune, voisin

et de Pierre Boulon âgé

de quarante ans, profession de cultivateur

demeurant en cette commune, voisin,

Et ont, les dits comparants et témoins déclaré ne savoir signer.

L'acte ci-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture Tinland Soullier

L'acte de naissance de Jean-Pierre Tinland nous apprend que la famille Tinland loge toujours avec la grand-mère Isabeau Fayard au Fau à Saint-Christol en 1842. Malheureusement le petit Jean-Pierre décédera le 21/06/1847 à Gluiras à l'âge de 4 ans. A ce moment la famille logeait vraisemblablement à Gluiras dans la maison de Monsieur Serre, voir l'acte de décès de Jean-Pierre⁵⁵.

55 Acte de décès de TINLAND Jean-Pierre - Gluiras - 1847 - NC-17050 - Vue 18

3ème enfant Fannie TINLAND :

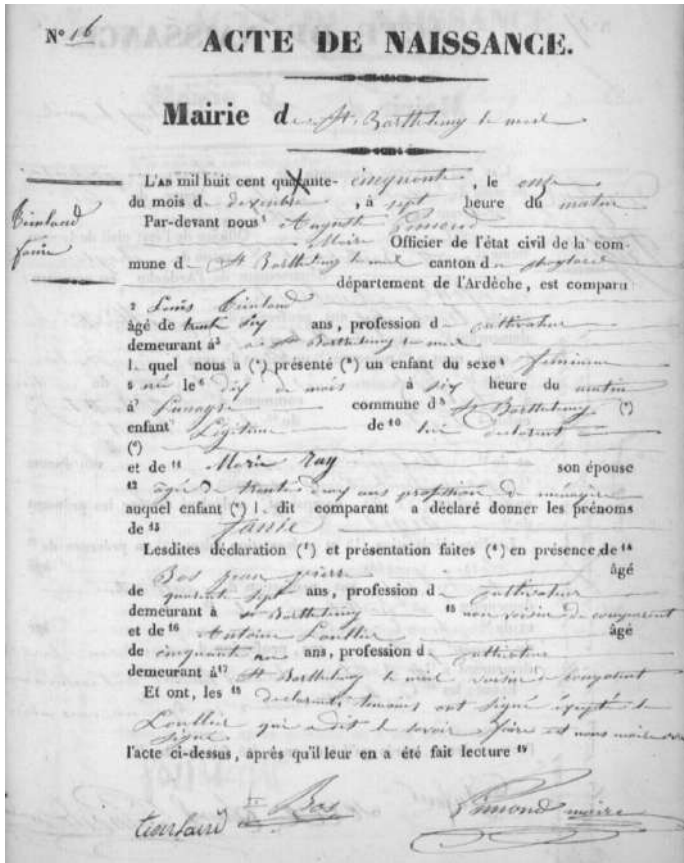


Figure 65: Acte de naissance de TINLAND Fannie
- Saint-Barthélémy le Meil - Naissance 1850 - NC
17050 - Vue 9

Transcription :

N° 16

ACTE DE NAISSANCE
Mairie de St Barthélémy le Meil

Tinland L'an mil huit cent cinquante, le onze
Fanie du mois de décembre à sept heure du matin

Par-devant nous Auguste Gimond
Maire officier de l'état civil de la com
mune de St Barthélémy le Meil canton du Chaylard
département de l'Ardèche, est comparu
Louis Tinland

âgé de trente-six ans, profession de cultivateur
demeurant à St Barthélémy le Meil

Lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin
née le dix du mois à six heure du matin

à Lunayre commune de St Barthélémy
enfant légitime de lui déclarant

et de Marie Rey, son épouse,

âgée de trente-deux ans, profession de ménagère
auquel enfant le dit comparant a déclaré donner les prénoms
de Fanie

Les dites déclaration et présentation faites en présence
de Bos Jean Pierre âgé

quarante-sept ans, profession de cultivateur
demeurant à St Barthélémy, non voisin du comparant

et de Antoine Loullier âgé

de cinquante un ans, profession de cultivateur
demeurant à St Barthélémy, voisin du comparant

Et ont, les dits déclarants et témoins ont signé exepcé
Loullier qui a dit ne savoir faire et nous maire avons
signé

l'acte ci-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture

Tienland Bos Gimond Maire

L'acte de naissance de Fannie Tinland nous montre que la famille Tinland-Rey a déménagé à Saint-Barthélémy-le-Meil au hameau de Lunayre. On remarque aussi que Joseph Tinland est nommé Louis et qu'il signe son nom "Tienland". Delphine Rey est d'ailleurs de nouveau nommée Marie.

4ème enfant Clément TINLAND :

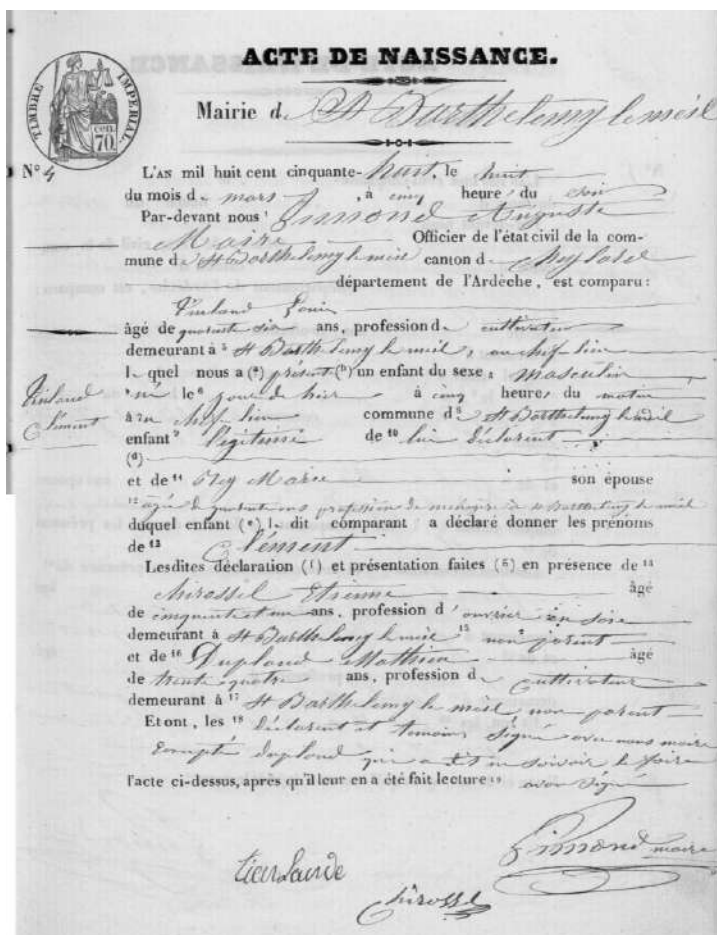


Figure 66: Acte de naissance de TINLAND Clément - Saint Barthélemy le Meil - NC 17058 - Vue 3

Transcription :

N° 4

ACTE DE NAISSANCE
Mairie de St Barthélemy le Meil

Tinland Clément L'an mil huit cent cinquante-huit, le huit du mois de mars à cinq heure du soir
Par-devant nous Gimond Auguste Maire officier de l'état civil de la commune de St Barthélemy le Meil canton du Cheylard département de l'Ardèche, est comparu
Tinland Louis âgé de quarante-six ans, profession de cultivateur demeurant à St Barthélemy le Meil, au chef-lieu
Lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin né le jour de hier à cinq heure du matin au chef-lieu commune de St Barthélemy le Meil enfant légitime de lui déclarant et de Rey Marie, son épouse, âgée de quarante ans, profession de ménagère à St Barthélemy le Meil duquel enfant le dit comparant a déclaré donner les prénoms de Clément
Les dites déclaration et présentation faites en présence de Chirossel Etienne âgé cinquante et unt ans, ouvrier en soie demeurant à St Barthélemy le Meil, non parent et de Duplaud Mathieu âgé de trente quatre ans, profession de cultivateur demeurant à St Barthélemy, non parent
Et ont, les déclarants et témoins signé avec nous maire excepté Duplaud qui a dit ne savoir faire l'acte ci-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture avons signé
Tienlande Chirossel Gimond Maire

On peut aussi supposer que la grand-mère Isabeau Fayard a dû les suivre au village de Saint-Barthélemy-le-Meil , car elle y est décédée en 1859, soit un an après la naissance de Clément.

Malheureusement le petit Clément décédera à 8 jours le 15/03/1858⁵⁶.

56 Acte de décès Clément Tinland – Saint-Barthélemy-le-Meil – Décès- 1858- NC 17058 - Vue 5

7.2 Leurs petit-enfants descendant de leur fils Louis TINLAND

D'après mes recherches sur les enfants du couple TINLAND – REY, seulement 2 sur les 4 enfants du couple arriveront à l'âge adulte : Louis TINLAND et Fanny TINLAND.

Descendance de Louis TINLAND et Marie Thérèse DELAVIS

Louis TINLAND s'est marié à Chalencon le 08/08/1864 avec Marie Thérèse DELAVIS⁵⁷, ils auront 9 enfants : 6 garçons et 3 filles.

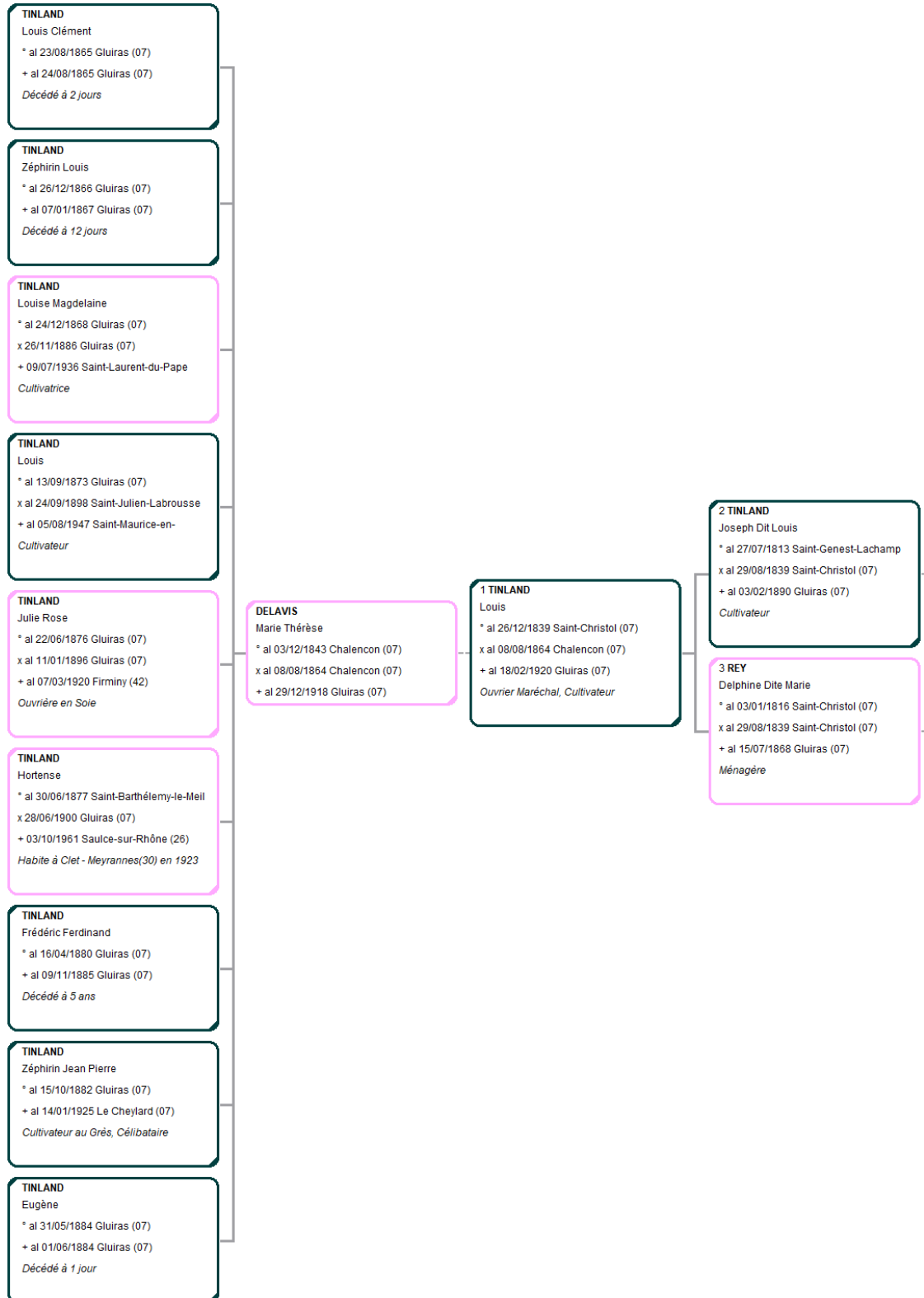


Figure 67: Les enfants de Louis TINLAND et Marie Thérèse DELAVIS

⁵⁷ Acte de mariage de TINLAND Joseph et DELAVIS Marie Thérèse - Chalencon - 1864 - NC-17064 - Vue 9

Les enfants de Louis TINLAND et Marie-Thérèse DELAVIS

1er enfant : Louis Clément TINLAND

- 1er garçon du couple, Louis Clément est né le 23/08/1865⁵⁸ au hameau du Grès à Gluiras
- Ce petit garçon est décédé seulement le lendemain le 24/08/1865⁵⁹ au hameau du Grès à Gluiras.

TINLAND
Louis Clément
° al 23.08.1865 Gluiras (07)
+ al 24.08.1865 Gluiras (07)
Décédé à 1 jour

2ème enfant : Zéphirin Louis TINLAND

- 2ème garçon du couple, Zéphirin Louis est né le 26/12/1866⁶⁰ au hameau du Grès à Gluiras
- Ce petit garçon est décédé à l'âge de 12 jours le 07/01/1867⁶¹ au hameau du Grès à Gluiras.

TINLAND
Zéphirin Louis
° al 26.12.1866 Gluiras (07)
+ al 07.01.1867 Gluiras (07)
Décédé à 12 jours

3ème enfant : Louise Magdelaine TINLAND

- 1ère fille du couple, Louise Magdelaine est née le 24/12/1868⁶² au hameau du Grès à Gluiras.
- Elle décédera le 09/07/1936 à Saint-Laurent-du-Pape (on le verra par la suite).

TINLAND
Louise Magdelaine
° al 24.12.1868 Gluiras (07)
+ 09.07.1936 Saint-Laurent-du-Pape (07)
Cultivatrice

4ème enfant : Louis TINLAND

- 3ème garçon du couple, Louis est né le 13/09/1873⁶³ au hameau du Grès à Gluiras.
- Son décès est annoté sur son acte de naissance Louis est donc décédé le 05/08/1947 à Saint-Maurice-en-Chalencon.

TINLAND
Louis
° al 13.09.1873 Gluiras (07)
+ al 05.08.1947 Saint-Maurice-en-Chalencon (07)
Cultivateur



Figure 68: Acte de naissance de TINLAND Louis - Gluiras - 1873- NC-17093 - Vue 40

58 Acte de naissance de TINLAND Louis Clément - Gluiras - 1865 - NC-17065 - Vue 26

59 Acte de décès de TINLAND Louis Clément - Gluiras -1865 - NC 17065 - Vue 26

60 Acte de naissance de TINLAND Zéphirin Louis - Gluiras - 1866 - NC-17070 - Vue 39

61 Acte de décès TINLAND Louis Zéphirin - Gluiras - 1867 - NC 17070 - Vue 2

62 Acte de naissance de TINLAND Louise Magdelaine – Gluiras - 1868 - NC-17074 - Vue 29

63 Acte de naissance de TINLAND Louis - Gluiras - 1873- NC-17093 - Vue 40

5ème enfant : Julie Rose TINLAND

- 2ème fille du couple, Julie Rose est née le 22/06/1876⁶⁴ au hameau du Grès à Gluiras.

- on le verra par la suite elle est partie avec son mari à Firminy dans la Loire, où elle décédera en 1920

TINLAND
Julie Rose
° al 22.06.1876 Gluiras (07)
+ al 07.03.1920 Firminy (42)
Ouvrière en Soie

6ème enfant : Hortense TINLAND

- 3ème fille du couple, Hortense est née le 30/06/1877⁶⁵ à Saint-Barthélemy-le-Meil au hameau de Venchère.

- on le verra par la suite elle est partie avec son mari dans le Gard puis la Drôme.

- Son décès est annoté sur son acte de naissance Hortense est donc décédée le 03/10/1961 à Saulce dans la Drôme.

J'ai découvert l'existence de Hortense grâce à la déclaration de mutation par décès de son père Louis TINLAND⁶⁶, étant née sur une autre commune je ne l'avais pas trouvée au départ.

TINLAND
Hortense
° al 30.06.1877 Saint-Barthélemy-le-Meil (07)
+ 03.10.1961 Saulce-sur-Rhône (26)
Habite à Clet - Meyrannes(30) en 1923

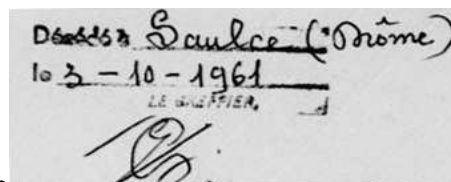


Figure 69: Acte de naissance de TINLAND Hortence Louise - Saint-Barthélemy-le-Meil - 1899 - NC-17224 - Vue 7

7ème enfant : Frédéric Ferdinand TINLAND

- 4ème garçon du couple, Frédéric Ferdinand est né le 16/04/1880⁶⁷ au hameau du Grès à Gluiras.

- Ce petit garçon est décédé à seulement 5 ans le 09/11/1885⁶⁸ au hameau du Grès à Gluiras.

TINLAND
Frédéric Ferdinand
° al 16.04.1880 Gluiras (07)
+ al 09.11.1885 Gluiras (07)
Décédé à 5 ans

8ème enfant : Zéphirin Jean Pierre TINLAND

- 5ème garçon du couple, Zéphirin Jean Pierre est né le 15/10/1882⁶⁹ au hameau du Grès à Gluiras.

On verra par la suite qu'il est resté seul dans la maison des Grès, il décédera célibataire.

TINLAND
Zéphirin Jean Pierre
° al 15.10.1882 Gluiras (07)
+ al 14.01.1925 Le Cheylard (07)
Cultivateur au Grès, Célibataire

9ème enfant : Eugène TINLAND

- 6ème garçon du couple, Eugène est né le 31/05/1884⁷⁰ au hameau du Grès à Gluiras.

- Ce petit garçon est décédé à seulement 1 jour le 01/06/1884⁷¹ au hameau du Grès à Gluiras.

TINLAND
Eugène
° al 31.05.1884 Gluiras (07)
+ al 01.06.1884 Gluiras (07)
Décédé à 1 jour

64 Acte de naissance de TINLAND Julie Rose - Gluiras - 1876 - NC-17099 - Vue 27

65 Acte de naissance de TINLAND Hortence Louise - Saint-Barthélemy-le-Meil - 1899 - NC-17224 - Vue 7

66 Déclaration mutation par décès de TINLAND Louis -29-07-1920 - 3Q 8232 - n°380 - Saint-Pierreville - Voir Annexe 1

67 Acte de naissance de TINLAND Frédéric Ferdinand - Gluiras- 1880 - NC-17108 - Vue 23

68 Acte de décès de TINLAND Frédéric Ferdinand - Gluiras- 1885 - NC 17116 - Vue 33

69 Acte de naissance de TINLAND Zéphirin Jean Pierre - Gluiras - 1882 - NC 17113 - Vue 43

70 Acte de naissance de TINLAND Eugène - Gluiras - 1884 - NC 17115 - Vue 20

71 Acte de décès de TINLAND Eugène - Gluiras - 1884 - NC 17114 - Vue 17

Louis TINLAND, époux de Marie-Thérèse DELAVIS, est décédé le 18/02/1920 à Gluiras. J'ai trouvé son acte de décès et je l'ai ensuite chercher dans les TSA :

TABLE des

N° 62. — Anc. 1^{re} PARTIE, N° 52. (1899.)

NOM et PRÉNOMS de l'époux survivant ou pécidé.	INDIQUER si le pécidé ou l'époux survivant ou pécidé.	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS (ALPHABÉTIQUEMENT).				
		NOMS. (En gros caractères.)	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	ÂGES.	LIEU de décès. Indiquer, en outre, le lieu de la naissance et le domicile, s'ils sont différents de celui de décès.
		Tinland	Louis	cult.	79	Gluiras
						18. fév. 1920

Successions et Absences.

(*) Note. Pour les successions non déclarées, le certificat de carence doit être annexé au numéro (vol. et case) du compte ouvert au Répertoire général ou de la mention : Répertoire régularisé.

RENSEIGNEMENTS DIVERS:	DATES ET NUMÉROS DES DÉCLARATIONS	DATE de l'ÉTABLISSEMENT de la dette, si possible, avec le NOMBRE de successions et le montant ou mention spéciale concernant les enfants mineurs (*).	OBSERVATIONS.
1 ^{re} Désignation, d'après la notice de la mairie, des noms, prénoms, demeure et degré de parenté des héritiers ou légataires; 2 ^e Désignation sommaire, d'après la même notice, des biens délaissés par le défunt; 3 ^e Désignation des procès-verbaux d'apposition de scellés, inventaires, ventes de meubles et autres actes enregistrés avant la déclaration et contenant des indications sur la constitution de la succession. Remontrances à succession, legs ou commaues. (Nature des actes, date et lieu de leur enregistrement.)	des successions, dons ou legs.		Mentionner notamment les renvois faits ou reçus.

*Tinland, 1925 n° 380
 29 juillet 1920 n° 380
 84 n° 1920 n° 380*

Figure 70: TINLAND Louis - TSA - 1920 - 3 Q 8245-20 - Vue 3 - St Pierreville

Ce document nous donne la date de la déclaration de mutation par décès qui est au 29/07/1920⁷².

Elle nous confirme l'existence de cinq de ses enfants vivants en 1920, où ils vivent et si ils sont mariés et avec qui. Cette déclaration fait état de 100 francs de mobilier et de 300 francs de biens immobiliers situés au hameau du Grès à Gluiras.

Allons vérifier les hypothèques :

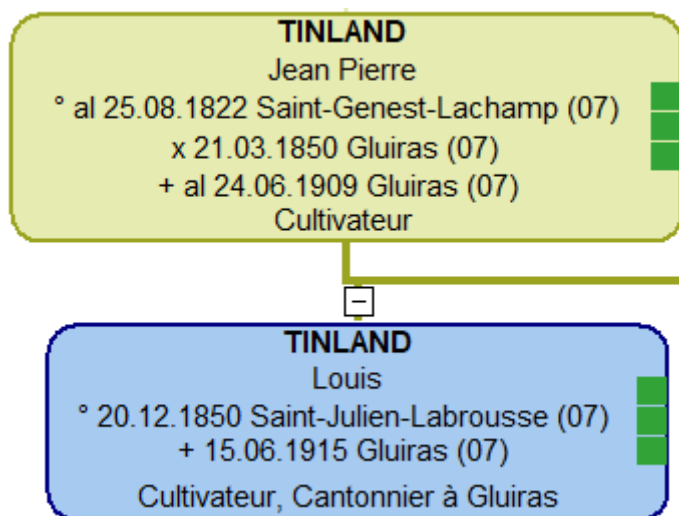
REGISTRES DE FORMALITÉ		DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.	ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	RADIATION de LA SAËNE et résolutions judiciaires de contrats.	REGISTRES DE FORMALITÉ, N° du volume, Article.	DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.	ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	RADIATION de LA SAËNE et résolutions judiciaires de contrats.
CASE N° 368. Tinland Louis Canton de										
1096	48	7 X ^{te} 1910	Vente	100,-						
1129	4	28 janv. 1913	Vente	200.						
1129	5	28 janv. 1913	Vente	60.						
1131	11	12 mars 1913	Acquisition	2100						
1161	19	26 fév. 1918	Vente	60.						
1161	20	26 fév. 1918	Vente	2200.						
1162	67	22 avr. 1918	Acquisition	60.						
1277	89	20 7 ^{te} 1920	Cession	1500.						

Figure 71: Hypothèques Tinland - PRIVAS - 4 Q 5895 - Vue 53

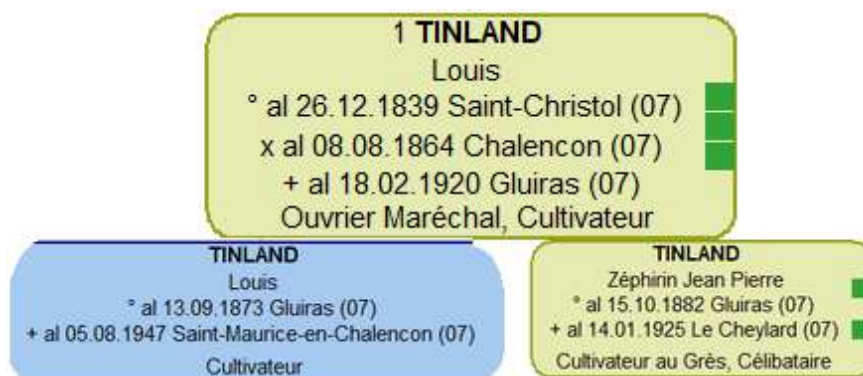
72 Déclaration mutation par décès de TINLAND Louis -29-07-1920 - 3Q 8232 - n°380 - Saint-Pierreville - Voir Annexe 1

Je consulte toutes les hypothèques citées sur la page précédente et je me rend compte que deux Louis TINLAND, cousins issus de germains, sont regroupés à la même case.

- Les articles n°4, n°5 et n°48 concernent Louis TINLAND, cantonnier à Gluiras, habitant le hameau de Margier et fils de Jean Pierre TINLAND :



- Les articles n°11, n°19, n°20, n°67 et n°89 concernent Louis TINLAND, Ouvrier maréchal habitant à Gluiras au hameau du Vernet et son frère Zéphitin habitant au hameau du Grès, tous deux fils de Joseph dit Louis TINLAND :



Je choisis de me concentrer sur Louis et Zéphirin TINLAND, les articles qui les concernent sont :

- L'article n°11 est une acquisition au 12/03/1913⁷³.
- L'article n°19 est une vente au 26/02/1918.
- L'article n°20 est une vente au 26/02/1918.
- L'article n°67 est une acquisition au 20/08/1918.
- L'article n°89 est une cession au 20/09/1923.

⁷³ Les cotes des hypothèques sont en fin de mémoire

Pour des raisons de temps je vais détailler une hypothèque qui me semble intéressante, prenons la première l'article 11 qui consiste en une acquisition de Louis Tinland et son frère Zéphirin ayant eu lieu le 12/03/1913. Par gain de place le document original est en annexe n°6, je mets ci-dessous la transcription.

Transcription de l'article n°11 est est une acquisition au 12/03/1913

N°11. Le douze mars mil neuf cent treize a été déposé pour être transcrit l'expédition de l'acte de mutation dont la teneur suit : **Vente** pardevant Maître Joseph Mirabel notaire à Chalencon (Ardèche) ont comparu : Monsieur **Vincent Gras**, propriétaire cultivateur et Madame Émilie Bard , son épouse ménagère, qu'il assiste et autorise demeurants ensemble à Extrémianoux commune de Gluiras, mariés sous le régime dotal, mais avec pouvoir à l'épouse, d'une manière expresse de donner mainlevée et consentir à la radiation de son hypothèque légale en tout ou partie sur les biens de son futur époux pour qu'ils en soient aussi bien affranchis que par les autres voies et procédures légales aux termes de leur contrat de mariage, reçu Maître Delarbre notaire à Gluiras le treize octobre mil huit cent soixante neuf. Lesquels agissant conjointement et solidairement entr'eux ont, par ces présentes vendu, avec toutes les garanties de fait et de droit, et sous franchise de dettes, privilèges et hypothèques A **Monsieur Tinland**, cultivateur demeurant au Vernet commune de Gluiras et **Tinland Zéphirin**, frère du précédent, cultivateur, demeurant au Grès, dite commune. Tous deux ici présents, stipulant et acquérant conjointement et indivisément entr'eux l'entière petite propriété rurale que Monsieur Gras possède en propre au Grès et dépendances, **commune de Gluiras, comprenant bâtiments divers, sols, cours, jardins, prés et pâtures, terres, mûriers, vignes, châtaigneraies, landes et champêtres**, d'un seul tenant ou à peu près, mais coupé d'en bas par la route en triangle de l'Eyrieux, à divers endroits ensemble toutes aisances, appartenances et dépendances sans exception ne réserve. Cette propriété appartient à Monsieur Gras en vertu de l'attribution qui lui en a été faite dans un acte de donation partage passé devant notre père, le vingt six mai mil huit cent quatre vingt cinq ayant pour objet les biens de Jean Pierre Gras, père, qui avait acquis lui même ladite propriété du Grès, telle qu'elle est vendue actuellement, suivant procès verbal d'adjudication sur expropriation forcée dressé au greffe du Tribunal civil de Privas, le trente juin mil huit cent quatre vingt. Les acquéreurs auront dès aujourd'hui la nue propriété des immeubles vendus à charge des impôts, mais ils n'entreront en jouissance qu'au vingt cinq mars prochain sous réserve, bien entendu de la clause de résiliation du contrat ci-après stipulée à leur profit. Et attendu que suivant bail aux présentes minutes, en date du vingt quatre décembre dernier, enregistré, Monsieur Gras a affermé la propriété vendue pour une période de neuf ans, au Sieur Fayard Félicien, du Grès ce dernier s'oblige de faire résilier ledit bail, à brève échéance, à ses frais et à risques et périls, de façon que Messieurs Tinland frères acquéreurs, puissent exploiter et jouir eux-mêmes la propriété vendue à partir du vingt cinq mars prochain et au cas ou cette résiliation de bail ne serait pas faite d'ici au vingt cinq mars prochain, la présente vente se trouvera résolue de plein droit et Gras devra rembourser aux acquéreurs tous les frais exposés par eux légitimement pour assurer l'exécution de la vente, plus une indemnité de cent francs, si le bail Fayard n'est pas résilié. Les acquéreurs utiliseront les servitudes actives subiront celles passives dans leur état actuel, à leurs risques et périls, mais Gras devra les garantir de toute usurpation ou de toute dégradation de la part du fermier Fayard, jusqu'à sa sortie. La présente vente est faite et acceptée d'un commun accord moyennant le prix principal de **Deux Mille Cents Francs** qui sera payable entre les mains du vendeur, aussitôt après ces formalités hypothécaires, ou après la purge de l'hypothèque légale de l'épouse dudit vendeur si les acquéreurs le jugent nécessaire, les frais de cette dernière formalité restant à la charge du vendeur. Les intérêts dudit prix ne seront dus au quatre pour cent qu'à partir du jour de l'entrée en possession définitive du domaine vendu. Monsieur Louis Tinland déclare qu'il acquiert, à due concurrence, sur la moitié du prix ci-dessus stipulé, avec **les deniers de sa fille mineure Louise Tinland**, laquelle avait **hérité la somme liquide et nette de tous frais et dettes s'élevant à six cent vingt francs, dans la succession de Monsieur Célestin Teyssière** de Malleval en Chalencon, dont les immeubles s'étaient vendus par voie de licitation judiciaire suivant le procès verbal aux présentes minutes, en date du dix neuf juin mil neuf cent enregistré et transcrit au profit de Monsieur Hippolyte Régnier, propriétaire audit lieu de Malleval, qui s'est libéré de son prix d'adjudication suivant quittance aux présentes minutes, en date de vingt cinq janvier mil neuf cent un. Et Monsieur Louis Tinland s'oblige à déclarer ladite origine de deniers dans la quittance à intervenir pour faire valable emploi de ladite somme. Monsieur Gras

Transcription de l'article n°11 est est une acquisition au 12/03/1913 (suite)

déclare que la propriété du Grès n'est prouvée d'aucun privilège ni hypothèque et qu'il n'a jamais exercé de sanction conférant l'hypothèque légale Madame Gras, née Bard, déclare se désister de tous ses droits d'hypothèque légale sur les immeubles vendus tant pour le droit de suite que pour le droit de préférence sur le prix. Le privilège de vendeur est expressément réservé jusqu'à paiement complet du prix. Avant de clôturer, le notaire a lu aux parties les articles douze et treize de la loi du vingt trois août mil huit cent soixante onze et l'article sept de la loi du vingt huit février mil neuf cent douze puis il a déclaré et affirmé qu'à sa connaissance personnelle il n'existe aucune contre lettre pouvant modifier ou contredire les présentes dont acte fait et passé à Chalencon, en l'étude le vingt cinq février mil neuf cent treize. En présence de Messieurs Jean Broc, négociant, demeurant au Pont-de-Chervil commune de Chalencon. Lecture faite, les parties ont signé avec les témoins et le notaire, non de l'épouse Gras qui de ce requise a déclaré ne savoir le faire. Suivent les signatures. Enregistré à Vernoux, le six mars mil neuf cent treize folio quarante six case un. Reçu sept pour cent, cent quarante sept francs. Signé Puech expédition collationnée signé Mirabel notaire. Transcrit littéralement par le conservateur des hypothèques soussigné et inscrit d'office volume huit cent onze numéro deux cent quarante neuf

Le conservateur

Informations importantes :

- L'acte est passé devant le notaire Maître Joseph Mirabel notaire à Chalencon le 12/03/1913.
- Louis et Zéphirin Tinland ont acheté des biens à Vincent Gras situés au Grès à Gluiras.
- Louis a utilisé l'héritage de sa fille Louise Tinland pour payer une partie de l'acquisition.
- Le prix de l'acquisition est de deux mille cent francs.
- Enregistré à Vernoux, le six mars mil neuf cent treize folio quarante six case un.

Étant donné que les archives de Maître Mirabel à Chalencon, ne sont actuellement pas versées aux archives départementales. Sachant que Louis TINLAND est propriétaire, je décide d'orienter mes recherches sur les matrices cadastrales

Je cherche d'abord Louis Tinland dans les tables de la matrice cadastrale de Gluiras (3 P 645) :

Tinland, Jacobine, épouse de M. Moulins (1 ^{re} mariée)	925
Tinland Louis, cult ^{re} au Grès	328
Bendille, Rosalie, épouse de M. Moulins	1295

Figure 72: Table alphabétique des propriétaires
Matrice cadastrale de Gluiras 1844-1912 - 3 P 645

La table nous donne son numéro de folio : 328

(Folio 328)
1138 M. *Dejeux Jacques* demeurant à *Grès*
Tinland *soins, cultivateur au Grès (En 1880 pour 1881)*

CANTON	INDICATION			CONTENANCE IMPOSABLE			CLASSES.	REVENU		FOLIOS DE LA MATRICE d'où sont tirés et où sont portés les articles vendus ou acquis,		ANNÉE de LA MUTATION.		NOMBRE d'OUVERTURES immobilières.		
	de la section.	du numéro du plan.	DES TRACES OU LIEUX DITS et des noms particuliers des parcelles.	de la nature de la propriété.	par parcelle.			par parcelle.	total.	tiré de	porté à	Entrée.	Sortie.	Portes ecclésiastiques, charroiers et de magasin.	Portes et fenêtres ordinaires.	
					hect.	ares										cent.
1	B. 941		<i>Le Service</i>	<i>Coerce</i>	7	35		38	1/4	5						
2	950		<i>Le Grès</i>	<i>Coerce vigne</i>	4	25		35	1/4	3						
3	951		<i>Le Grès</i>	<i>Pâturage</i>	"	25		"	10	1						
4	961		<i>Le Grès</i>	<i>Grès</i>	1	55		"	19	4						
5	962		<i>Le Grès</i>	<i>Coerce vigne</i>	9	85		"	97	3						
6	963		<i>Le Grès</i>	<i>Sande</i>	1	20		"	16	2						
7	967		<i>Le Grès</i>	<i>Sande</i>	19	19		"	72	2						
8																
										328 route		1878				
										352 398		1878				

Figure 73: Matrice des propriétés bâties et non bâties - Gluiras 1844-1912 - Folio 328 - 3 P 644

On se retrouve avec la liste des biens immeubles de Louis TINLAND habitant au hameau du Grès.



Figure 74: Tableau d'assemblage du cadastre Napoléonien - Gluiras - 3 P 2581 1
Sur la matrice du cadastre Napoléonien on retrouve le hameau des Grès (marqué X)

Le hameau de Grès était sur la commune de Gluiras jusqu'au 15 mars 1924. Date à laquelle la commune a été séparée en deux communes distinctes Gluiras et Beauvène. Depuis cette séparation le hameau du Grès est sur la commune de Beauvène.

D'après le tableau d'assemblage, le hameau se trouve dans la section B Feuillet 3 de Beauvène.

D'après la matrice Cadastre Louis TINLAND est propriétaire de :

- Lot n°941 - Le Serre – Contenu : Terre
- Lot n°950 - Le Grès – Contenu : Terre vigne
- Lot n°951 - Le Grès – Contenu : Bâtiment
- Lot n°961 - Le Grès – Contenu : Pré
- Lot n°962 - Le Grès – Contenu : Terre vigne
- Lot n°967 - Le Grès – Contenu : Lande

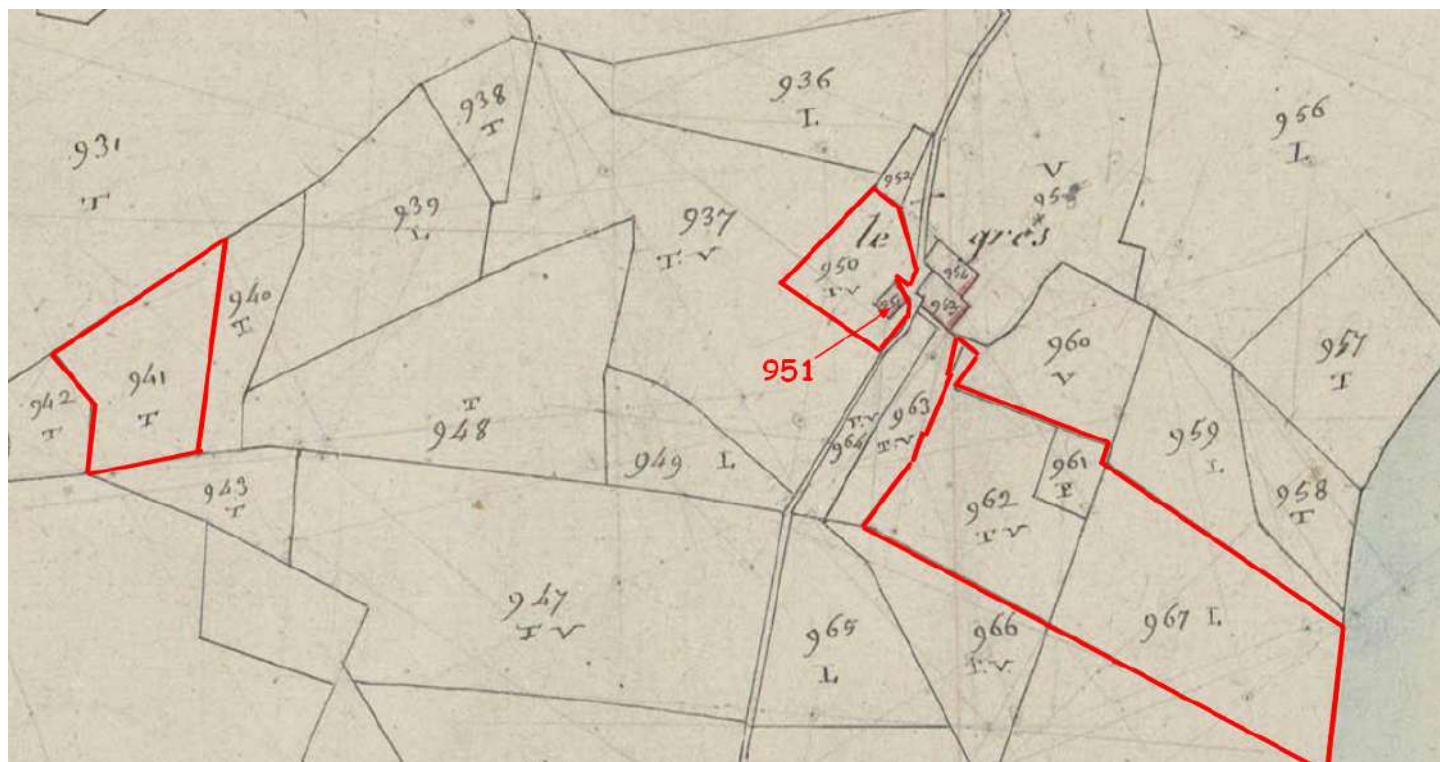


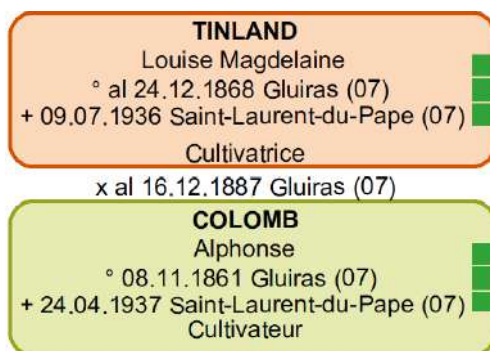
Figure 75: Extrait du Plan cadastral Napoléonien 1841 - Beauvène - Section B - Feuillet 3 - 3 P 2544 7

J'ai représenté en rouge les propriétés de Louis TINLAND au Grès à Gluiras. Le lot n°951 est la maison de famille, aujourd'hui en ruines.

Les enfants de Louis TINLAND et Marie-Thérèse DELAVIS :

a – Leur première fille Louise Magdelaine TINLAND :

On apprend que la déclaration par décès de son père Louis a été déclaré par Alphonse Colomb, son époux.



Louise Magdelaine a épousé Alphonse COLOMB le 16/12/1887 à Gluiras⁷⁴, ils auront 14 enfants :

- **1 - Marie Louise Colomb** née le 28/01/1889 à Gluiras et décédée le 11/08/1890 à Gluiras – à l'âge de 18 mois
- **2 - Claber Alphonse Colomb** né le 13/09/1890 à Gluiras et décédé le 20/08/1914 à Dieuze (57) – Mort pour la France à 23 ans
- **3 - Julie Colomb** née le 24/05/1892 à Gluiras et décédée le 28/12/1892 à Gluiras – à l'âge de 7 mois
- **4 - Hortense Eugénie Colomb** née le 20/10/1893 à Gluiras et décédée le 20/07/1982 à Arles (13) – à l'âge de 88 ans
- **5 - Gustave Colomb** né le 30/08/1895 à Gluiras et décédé le 13/09/1896 à Gluiras – Décédé à 1 an
- **6 - Louis Zéphirin Colomb** né le 24/04/1897 à Gluiras et décédé le 23/10/1963 à Saint-Maurice-en-Chalencon à l'âge de 66 ans
- **7 - Emma Sophie Colomb** née le 12/04/1899 à Gluiras et décédée le 24/06/1976 à Saint-Laurent-du-Pape (07) à l'âge de à 77 ans
- **8 - Julia Magdelaine Colomb** née le 01/04/1901 à Gluiras et décédée le 14/02/1978 à Privas (07) à l'âge de à 76 ans
- **9 - Gaston Colomb** né le 09/04/1902 à Gluiras et décédé le 15/04/1902 à Gluiras à l'âge de 6 jours
- **10 - Gabriel Colomb** né le 10/07/1903 à Gluiras et décédé le 14/09/1903 à Gluiras à l'âge de 9 semaines
- **11 - Léonie Eugénie Colomb** née le 09/09/1904 à Gluiras et décédée le 05/02/1987 à Valence (26) à l'âge de 82 ans
- **12 - Alphonse Colomb** né le 28/05/1906 à Gluiras et décédé le 07/07/1906 à Gluiras à l'âge de 5 semaines
- **13 - Marguerite Thérèse Colomb** née le 15/10/1907 à Gluiras et décédée le 23/01/1997 à Flaviac (07) à l'âge de à 89 ans
- **14 - Marie Régina Colomb** née le 12/02/1909 à Gluiras et décédée le 14/06/2002 à La Voulte-sur-Rhône (07) à l'âge de à 93 ans

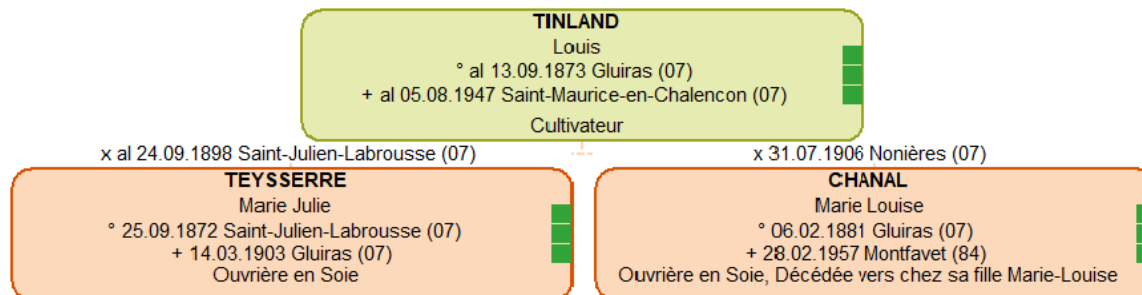
Toutes les cotes des actes de naissance sont en fin de mémoire page.

Les décès après 1970 sont trouvés grâce au moteur de recherche de l'INSEE⁷⁵.

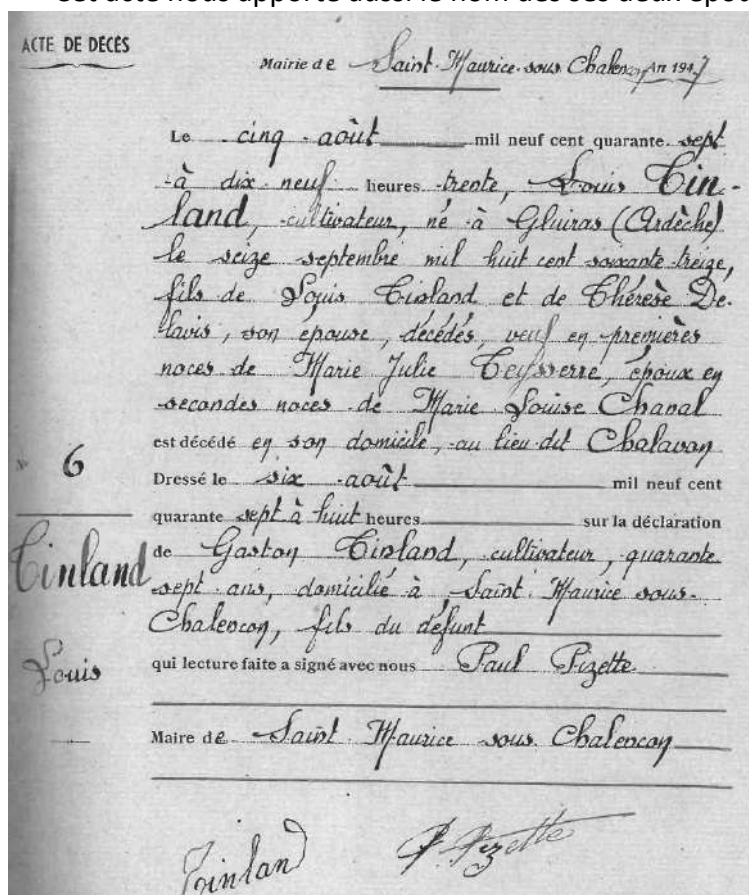
⁷⁴ Acte de mariage de TINLAND Louise Magdelaine et COLOMB Alphonse – Gluiras – 1887 – NC 17116 – Vue 22

⁷⁵ [matchID - Moteur de recherche des personnes décédées](#)

b - Leur garçon Louis TINLAND :



En partant de l'acte de naissance de Louis TINLAND, on a sa date de décès comme je l'ai mentionné plus haut. Cet acte nous apporte aussi le nom des ses deux épouses Marie Julie TEYSSERRE et Marie Louise CHANAL



Transcription :

ACTE DE DÉCÈS Mairie de Saint-Maurice-sous-Chalencon An 1947

N°6 Le cinq août mil neuf cent quarante-sept
Tinland à dix-neuf heures trente, Louis Tin-
Louis land, cultivateur, né à Gluiras (Ardèche)
le seize septembre mil huit cent soixante-treize,
Fils de Louis Tinland et de Thérèse De-
lavis son épouse, décédés, veuf en premières
noces de Marie Julie Teysserre, époux en
secondes noces de Marie Louise Chanal
est décédé en son domicile, au lieu-dit Chalavon
Dressé le six août mil neuf cent
quarante-sept à huit heures ----- sur déclaration
de Gaston Tinland, cultivateur, quarante
sept ans, domicilié à Saint Maurice sous
Chalencon, fils du défunt
qui lecture faite a signé avec nous Paul Pizette
Maire de Saint Maurice sous Chalencon

TINLAND

PIZETTE

Figure 76: Acte de décès de Louis TINLAND - 1947 - Archives communales de Saint-Maurice-en-Chalencon

Louis Tinland se marie avec Marie Julie TEYSSERRE le 24/09/1898 à Saint-Julien-Labrousse⁷⁶.

Ils auront 4 enfants :

- 1 – Hortence Louise TINLAND née le 13/06/1899⁷⁷ à Chalencon et décédée le 05/12/1959 à Saint-Maurice-en-Chalencon à l'âge de 60 ans.
- 2 – Gaston Louis TINLAND né le 23/05/1900⁷⁸ à Chalencon et décédé le 26/09/1962 à Saint-Maurice-en-Chalencon à l'âge de 62 ans.
- 3 – Louise Berthe TINLAND né le 06/01/1902⁷⁹ à Gluiras et décédée le 08/07/1964 à Saint-Sauveur-de-Montagut à l'âge de 62 ans.
- 4 – Firmin Élie né le 26/02/1903 à Gluiras et décédée le 15/08/1903 à Gluiras à l'âge de 6 mois.

⁷⁶ Acte de mariage de Louis TINLAND et Marie Julie TEYSSERRE- Saint Julien Labrousse - 1898 - NC-17204 - Vue 7

⁷⁷ Acte de naissance de TINLAND Hortence Louise - Chalencon - Naissance - 1899 - NC-17224 - Vue 7

⁷⁸ Acte de naissance de TINLAND Gaston Louis - Chalencon - Naissance - 1900 - NC-17260 - Vue 6

⁷⁹ Acte de naissance de TINLAND Louise Berthe - Gluiras - Naissance - 1902 - NC-17298 - Vue 4

Son épouse Marie Julie TEYSERRE décède le 14/03/1903 au hameau du Grès à Gluiras⁸⁰ suite aux séquelles liées à l'accouchement de son fils Élie Firmin⁸¹. Louis Tinland épouse alors en secondes noccs Marie Louise CHANAL le 31/07/1906 aux Nonières⁸².



Figure 77: Louis TINLAND, son épouse Marie Louise CHANAL et leurs enfants - à Saint-Maurice-en-Chalencon - Chalavon - 1919 - Archives familiales de Nathalie Meut

Avant son mariage Marie Louise a déjà deux enfants naturels, qui sont légitimés par son mariage avec Louis Tinland :

CHANAL	TINLAND
Léon	Marie-Louise
° 01.01.1896 Saint-Pierreville (07) + 13.09.1918 Privas (07)	° 21.03.1903 Saint-Pierreville (07) + 29.03.1995 Avignon (84)
Reconnu par son Beau père Tinland, Interné à Privas	Née CHANAL Reconnue par son Beau père Tinland

Les cotes de leurs actes de naissance sont en fin de mémoire.

Ils auront par la suite 9 enfants :

- **1 - Arthur Louis TINLAND** né le 07/04/1907 à Gluiras et décédé le 07/01/1963 à Vitrolles (13) – à l'âge de 55 ans.
- **2 - René Louis TINLAND** né le 01/12/1908 à Gluiras et décédé le 28/06/1944 à Valence – à l'âge de 35 ans.
- **3 - Élie Louis TINLAND** né le 09/02/1911 à Gluiras et décédé le 06/01/1925 à Saint-Maurice-en-Chalencon – à l'âge de 13 ans.
- **4 - Marie Rose TINLAND** née le 17/09/1912 à Gluiras et décédée le 22/09/2004 à Morières-lès-Avignon (84) – à l'âge de 92 ans.

⁸⁰ Acte de décès de TEYSERRE Marie Julie - Gluiras – Décès - 1903 - 4 E 2987 16 - Vue 18

⁸¹ D'après l'histoire familiale relatée par Nathalie Meut, descendante

⁸² Acte de mariage de Louis TINLAND et Marie Louise CHANAL – Les Nonières - 1906 - 4 E 3324 08 - Vue 4

- 5 - **Marguerite Marie TINLAND** née le 18/07/1914 à Gluiras et décédée le 05/01/2005 au Cheylard – à l'âge de 90 ans.
- 6 - **Germain Lacroix TINLAND** né le 01/01/1916 à Gluiras et décédé le 05/08/1925 à Saint-Maurice-en-Chalencon à l'âge de 9 ans en tombant d'un arbre⁸³.
- 7 - **Juliette Lydia TINLAND** née le 29/10/1917 à Saint-Maurice-en-Chalencon et décédée le 18/03/1925 à Saint-Maurice-en-Chalencon à l'âge de 7 ans.
- 8 - **Lucie Sylva TINLAND** née le 18/04/1919 à Saint-Maurice-en-Chalencon et décédée le 22/05/2001 à Rochefort (17) - à l'âge de 82 ans.
- 9 - **Noël TINLAND** né le 25/12/1921 à Saint-Maurice-en-Chalencon et décédé le 07/09/2011 à Pierre-Bénite (69) à l'âge de 89 ans.

Toutes les cotes des actes de naissance sont en fin de mémoire.

On peut les retrouver aussi sur le recensement de Saint-Maurice-en-Chalencon en 1921 :

Chalavon	1	Tinland	Louis	1873	Gluiras	♂	chef	cultivateur	patron
	2	♂	Marie	1891	♂	♀	épouse		
	3	♂	Gaston	1899	Chalavon	♂	fils	ouvrier	depuis
	4	♂	Gaston	1900	♂	♂	fils	cultivateur	Tinland
	5	♂	Barthe	1902	Gluiras	♂	fille	ouvrier	depuis
	6	♂	Arthur	1907	♂	♂	fils	cultivateur	Tinland
	7	♂	René	1908	♂	♂	fils		
	8	♂	Élie	1911	♂	♂	fils		
	9	♂	Marie	1912	♂	♀	fille		
	10	♂	Marguerite	1914	♂	♀	fille		
	11	♂	Germain	1916	♂	♂	fils		
	12	♂	Juliette	1917	Gluiras	♂	fille		
	13	♂	Sylva	1919	♂	♀	fille		

Figure 78: Recensements famille TINLAND - Saint-Maurice-en-Chalencon - Hameau de Chalavon - 6 M 153 - 1921



Figure 79: Maison de Chalavon à Saint-Maurice-en-Chalencon - Archives familiales de Nathalie Meut

83 D'après l'histoire familiale relatée par Nathalie Meut, descendante

Louis TINLAND décédera le 05/08/1947 dans la maison de Chalavon à Saint-Maurice-en-Chalencon et sera enterré à Saint-Michel-de-Chabrilanoux, un village à côté. Pour la petite histoire Louis était protestant et son épouse Marie Louise était catholique, voulant se faire enterrer avec son épouse, il choisit le cimetière de Saint-Michel-de-Chabrilanoux qui avait un cimetière catholique⁸⁴.



Figure 80: Tombe de Louis TINLAND au cimetière communal de Saint-Michel-de-Chabrilanoux - Prise par Marilyne NEYROLLES le 07/06/2023

Son épouse Marie Rose Chanal décédera dans le Vaucluse à Montfavet le 28/02/1957, elle s'était rapprochée de sa fille Marie-Louise TINLAND qui vivait à Avignon⁸⁵.

N° 62. — (J. 012082-Mars 1950.) O. TABLE des

NUMÉROS d'ordre.	INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS (ALPHABÉTIQUEMENT).						INDI- QUER si LE DÉCÉDÉ ou l'absent était céli- bataire, veuf ou marié.	NOM ET PRÉNOMS de l'époux survivant ou précédé.
	NOMS. (En gros caractères.)	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DATE de SAISSANCE.	LIEU DU DÉCÈS. (Indiquer, en outre, le lieu de la naissance et le domicile, s'ils sont différents du lieu de décès.	DATE DES DÉCÈS, de l'envoi en possession ou de l'inscription, sur les registres de l'état civil, des décès des militaires.		
26	Chanal	Marie Louise	Sp. Généraliste Autriche	9	Montfavet	28-2-	vue	Tinland Louis

Figure 81: CHANAL Marie Louise - TSA - 1957 - 1270 W 758 - Vue 34 - Avignon

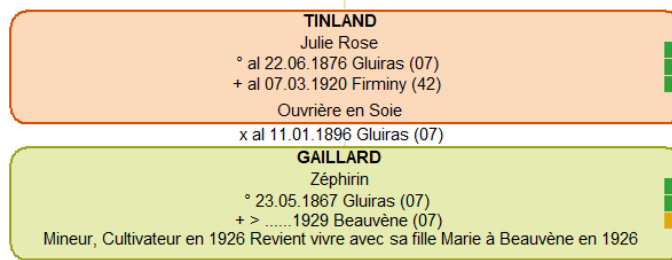
84 D'après l'histoire familiale relatée par Nathalie Meut, descendante

85 D'après l'histoire familiale relatée par Nathalie Meut, descendante

c - Leur fille Julie Rose TINLAND :

On a des informations sur Julie Rose dans la déclaration de mutation par décès du père Louis TINLAND décédé en 1920⁸⁶, je cite "4° Tinland Julie épouse Gaillard Zéphirin à Firminy Loire".

Cette information nous apprend que Julie Rose est marié avec Zéphirin Gaillard et habite à Firminy dans la Loire en 1920.



J'ai trouvé sur les tables décennales de Gluiras le mariage de Julie Rose Tinland et de Zéphirin Gaillard, le 11/01/1896⁸⁷. Le couple part alors s'établir à Firminy dans la Loire, Zéphirin y étant embauché comme mineur.

Ils ont eu 4 enfants (les cotes de leur actes de naissance se trouvent à la fin du mémoire) :

- 1 – **Louis Zéphirin GAILLARD** né le 15/10/1896 à Firminy (42) et décédé le 11/12/1896 à Firminy (42) – à l'âge de 8 semaines
- 2 - **Marthe Louise GAILLARD** née le 02/05/1901 à Firminy (42) et décédée le 05/08/1969 à Lyon-IIIème – à l'âge de 68 ans
- 3 - **Louis Zéphirin GAILLARD** né le 23/10/1902 à Firminy (42) et décédé le 13/06/1940 à Vanault-le-Châtel (51) – à l'âge de 37 ans – Mort pour la France
- 4 - **Marie Andréa GAILLARD** née le 15/01/1908 à Firminy (42) et décédée le 13/12/1988 à Le Chambon-Feugerolles (42) – à l'âge de 80 ans

Age	Name	Sex	Profession	Spouse	Children
38	Gaillard Zéphirin	M	mineur	2	2
29	Gaillard Julie	F	épouse	2	2
4	Gaillard Marthe	F	filles	2	2
3	Gaillard Louis	M	filles	2	2

Figure 82: GAILLARD Zéphirin - Recensement à Firminy - 6 M 523 - 1909- Vue 291- Fayol

On retrouve la petite famille dans le recensement de Firminy en 1909.

Après le décès de son épouse Julie Rose, le 07/03/1920 à Firminy⁸⁸, Zéphirin Gaillard est revenu vivre en Ardèche avec sa fille Marie Andréa, comme l'atteste le recensement de 1926 à Beauvène en Ardèche :

Age	Name	Sex	Profession	Spouse	Children
86	Gaillard Zéphirin	M	mineur	2	2
19	Gaillard Marie	F	ouv en soie	2	2

Figure 83: GAILLARD Zéphirin - Recensement à Beauvène - 6 M 179 - 1926 - Vue 10 - Le Bateau

⁸⁶ Déclaration mutation par décès de TINLAND Louis -29-07-1920 - 3Q 8232 – n°380 – Saint-Pierreville – Voir Annexe 1

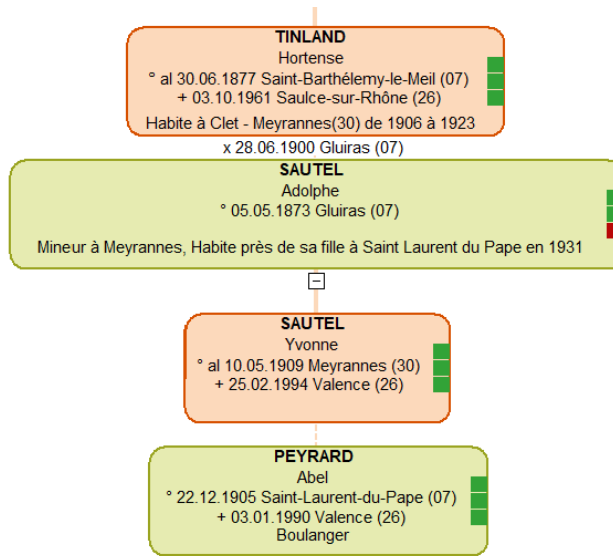
⁸⁷ Acte de mariage de Julie Rose TINLAND et Zéphirin GAILLARD – Gluiras – Mariage 1896 - NC 17170 – Vue 3

⁸⁸ Acte de décès de Julie Rose TINLAND – Firminy - Décès 1920 – 3E96_65 - Vue 29 - AD de la Loire

d - Leur fille Hortense TINLAND :

On a des informations sur Hortense dans la déclaration de mutation par décès du père Louis TINLAND décédé en 1920⁸⁹, je cite "5° Tinland Hortense épouse Sautel Adolphe demeurant à Molières sur Cèze Gard".

Cette information nous apprend que Hortense est marié avec Adolphe Sautel et habite à Molières-sur-Cèze dans la Gard en 1920.



Je les trouve grâce à l’outil Filae⁹⁰ habitant à Meyrannes dans le Gard en 1921.

20	76	3	Sautel	Adolphe	1873	Gluiras	d	chef ménage	mineur	C. Sautel
			Sautel	Hortense	1877	S. Barthélemy	d	femme	ménagère	
			Sautel	Yvonne	1909	Meyrannes	d	enfant	ecclésiastique	

Figure 84: SAUTEL Adolphe - Recensement Meyrannes - 6 M 253 - 1921- Vue 20 - Cled Sud – AD du Gard

Ils déménagent ensuite pour se rapprocher de leur fille Yvonne à Saint Laurent-du-Pape en Ardèche :

95	276	Peyrard	Abel	1905				chef de ménage	boulangier	Peyrard Abel
	277		Yvonne	1909	Meyrannes			épouse		
81	278	Sautel	Adolphe	1873	Gluiras			chef de ménage	mineur retraité	
	279		Hortense	1877	S. Barthélemy			épouse		

Figure 85: SAUTEL Adolphe - Recensement Saint Laurent du Pape - 6 M 227 - 1931- Vue 5 - Le Bourg

⁸⁹ Déclaration mutation par décès de TINLAND Louis -29-07-1920 - 3Q 8232 – n°380 – Saint-Pierreville – Voir Annexe 1

⁹⁰ www.filae.com

e – Leur fils Zéphirin Jean Pierre TINLAND :

Zéphirin est décédé le 14/01/1925 au Cheylard⁹¹. D'après son acte de décès on s'aperçoit que Zéphirin est resté toute sa vie dans la maison familiale de Gluiras au hameau du Grès. Il est aussi noté qu'il est célibataire. Au regard du recensement de Gluiras en 1921, on peut constater que ce dernier vivait seul au Grès et n'avait donc pas d'enfants. C'est le dernier TINLAND à avoir vécu au Grès.

TINLAND
 Zéphirin Jean Pierre
 ° al 15.10.1882 Gluiras (07)
 + al 14.01.1925 Le Cheylard (07)
 Cultivateur au Grès, Célibataire

N°	NOMS	PRÉNOMS	PROFESSIONS	ou	DOMICILE	LIEU	DATE	OBSERVATIONS
4	Maiss	Justine	1885	-	-	chef	propriétaire	habitant
5	Maiss	Pauline	1880	épouse	-	épouse	"	"
6	Maiss	Justine	1881	épouse	-	épouse	"	"
7	Tinland	Jean	1882	Gluiras	-	chef	propriétaire	Bessey

Figure 86: TINLAND Zéphirin Jean - Recensement Gluiras - 6 M 144 - 1921 - Vue 32 - Hameau Grès

La famille TINLAND sur la liste électorale de Gluiras en 1906 :

Section de Beauvènes

Liste électorale année 1906 (Gluiras)

N° d'ordre	NOMS	PRÉNOMS	PROFESSIONS	ou	DOMICILE	LIEU	DATE	OBSERVATIONS
				ou		DE NAISSANCE	DE LA NAISSANCE	
568	Tinland	Louis	contremain	-	id	id	36ans	1876
569	Tinland	Clément Jules	cultivateur	-	id	id	1879	1876
570	Tinland	Jean Pierre	id	-	Marquin	id	85ans	
571	Tinland	Louis	id	-	Le Grès	id	70ans	1876
572	Tinland	Louis fils	id	-	id	id	1873	1876
573	Tinland	Zéphirin Jean Pierre	id	-	id	id	1882	

Figure 87: Liste électorale de 1906 - Commune de Gluiras - Section Beauvène
 1 K 6 - Archives communales

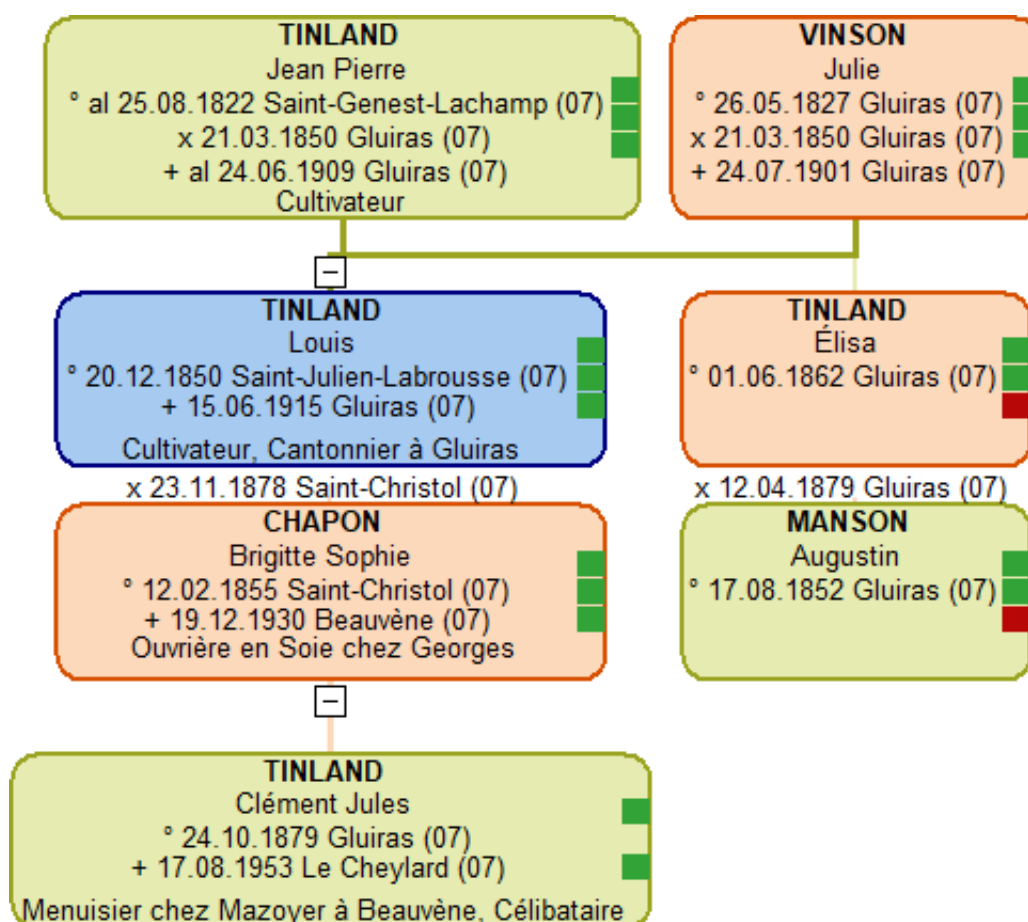
91 Acte de décès de TINLAND Zéphirin Jean Pierre – Le Cheylard -Décès - 1925 - 4E 2790

Sur la liste électorale on retrouve :

- **Louis TINLAND** et ses fils **Louis et Zéphirin Jean Pierre** vivant au hameau du Grès à Gluiras.
- leur cousin germain **Jean Pierre TINLAND** vivant au hameau de Margier et son fils **Louis TINLAND** cantonnier du village de Gluiras et son petit fils **Clément Jules**.

Je me décide alors à chercher dans les archives municipales la trace du passage de Louis TINLAND cantonnier du village.

Jean Pierre TINLAND (1822-1909) s'est marié avec Julie VINSON le 21/03/1850 à Gluiras⁹².



Ils ont eu deux enfants :

- **1 – Louis TINLAND** né le 20/12/1850 à Saint-Julien-Labrousse et décédé à Gluiras le 15/06/1915.
- **2 – Élisabeth TINLAND** née le 01/06/1862 à Gluiras.

A la mairie de Gluiras dans les archives municipales je trouve dans la série 2 K 1 les documents concernant les cantonniers du village de 1840 à 1898. Il y a des lettres du préfet accordant son salaire à Louis TINLAND et l'inventaire de ses outils

92 Acte de mariage de Jean Pierre TINLAND et Julie VINSON – 1850 - NC 17050 - Vue 9

Le cantonnier Tinland sera mis à la disposition du Département. Il entretiendra la partie du Chemin d'I. C. N° 64 comprise entre Tournay et la limite de la commune. Il surveillera, en outre; sans indemnité communale, les prestations à exécuter sur le chemin V. O. N° I entre Tournay et Chayac. Par compensation, le cantonnier com-

Figure 88: Extrait de la lettre du préfet de l'Ardèche du 04/12/1898 - 2 K 1 - Archives communales de Gluiras

Inventaire Des Outils du Cantonnier
Tinland

- 1 Deux Masse à pierre pour le rocher en bon état
- 2 Deux pioches assez bonnes
- 3 Deux Burins pas trop bons
- 4 Deux pie piémontaises assez bons
- 5 Un Levier bon
- 6 quatre Coins
- 7 quatre marteaux pour la Grève
- 8 une Brouette en bon état
- 9 un marteau à bois assez bon

Figure 89: Inventaire des outils du cantonnier Tinland - 2 K 1 - Archives communales de Gluiras

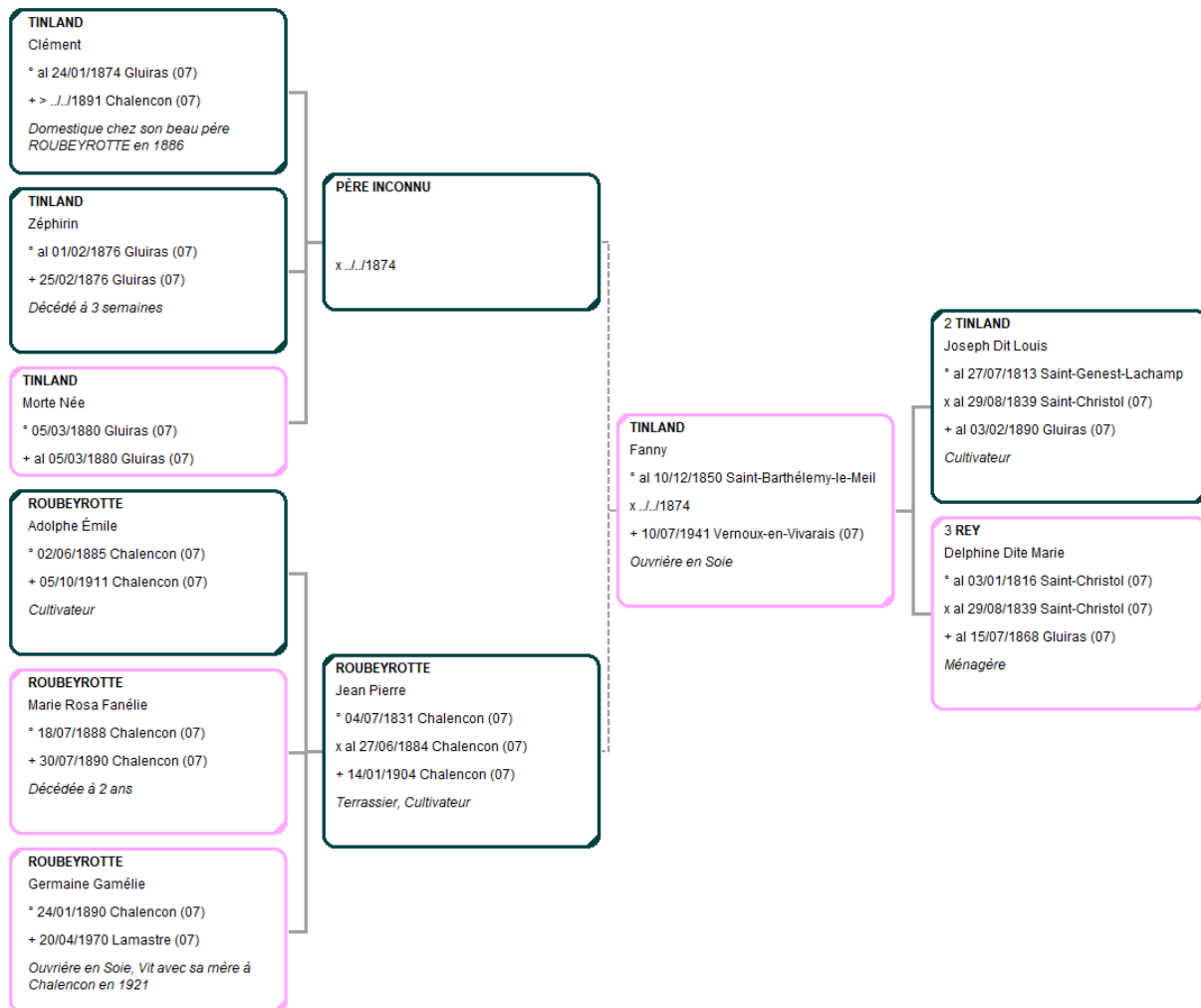
Transcription de "l'Inventaire des outils du cantonnier Tinland"

- 1 Deux masses à pierre pour le rocher en bon état
- 2 Deux pioches assez bonnes
- 3 Deux burins pas trop bons
- 4 Deux pie (pelles) piémontaises assez bons
- 5 Un levier bon
- 6 Quatre coins
- 7 Quatre marteaux pour la grève

7.3 Leurs petit-enfants descendant de leur fille Fanny TINLAND

Descendance de Fanny TINLAND

Fanny TINLAND a eu avant son mariage 3 enfants naturels, ensuite elle a contracté le mariage avec ROUBEYROTTE Jean-Pierre le 27/06/1884 à Chalencon⁹³. Le couple a alors eu 3 enfants.



Les enfants naturels de Fanny TINLAND

1er enfant : Clément TINLAND

- 1er enfant de Fanny, Clément est né 24/01/1874⁹⁴ à Gluiras, au hameau du Grès, où elle habite chez son père.
- Je n'ai jamais pu trouver sa date de décès je l'ai cependant localisé dans les recensements jusqu'en 1891.

TINLAND
Clément
° al 24.01.1874 Gluiras (07)
+ >1891 Chalencon (07)
Domestique chez son beau père ROUBEYROTTE en 1886

Cha	N°	Nom	Prénom	Age	Sexe	Profession	Notes
	17	Fillit	Apollonie	27	ul	couturière	sa fille
	18	Roubeyrotte	Jean Pierre	36	ul	cultivateur	chef de ménage
	19	Tinland	Fanny	26	ul	ménagère	épouse
20	21	Roubeyrotte	Fredric	7	ul	aucune	fil du chef de ménage
	22	Roubeyrotte	Adolphe	1	ul		fil à venir
	23	Tinland	Clément	16	ul	domestique	enfant naturel de la femme

2 Mi 1917 - 1886
Lieu : Chalencon

Figure 90: TINLAND Fanny - Recensement Chalencon- 2 Mi 1917 - 1886- Vue 7 - Quartier du château

93 Acte de mariage de ROUBEYROTTE Jean-Pierre et TINLAND Fanny - NC 17114 - Chalencon - 1884 - Vue 6

94 Acte de naissance de Clément TINLAND - Gluiras - Naissances - 1874 - NC 17095 - Vue 8

		Nom		Age	Sexe	Profession	Statut
Temple	22	1	Roubeyrotte	Jean Pierre	60	homme	journalier chef ménage
		2	Tinland	Fanny	40	fé	ménagère épouse
		3	Roubeyrotte	Adolphe	6	garçon	néant
		4	Roubeyrotte	Germaine	10 ans	fil	néant
		5	Roubeyrotte	Tridirie	12 ans	fil	néant
		6	Tinland	Clément	17	garçon	journalier

Connexion

Informations

2 Mi 1917 - 1891

Lieu : Chalencon

Figure 91: TINLAND Fanny - Recensement Chalencon- 2 Mi 1917 - 1891- Vue 4 - 22 Rue du temple

Je sais grâce aux recensements que Clément est vivant au moins jusqu'en 1891. J'ai néanmoins cherché son acte de décès qui est introuvable dans les tables décennales de 1883 à 1902 : de Chalencon, de Saint Maurice en Chalencon, du Cheylard et de Gluiras.

Je cherche alors dans les TSA 1888 à 1947, il est introuvable dans celles du Cheylard, de Vernoux-en-Vivarais et de Lamastre.

Il n'a pas de fiche matricule militaire dans les classes 1894 et 1895.

Un mystère demeure, où est passé le petit Clément ?

2ème enfant : Zéphirin TINLAND

- 2ème enfant naturel de Fanny, Zéphirin est né le 01/02/1876⁹⁵ au hameau du Grès à Gluiras, dans la maison de Louis TINLAND.

- Ce petit garçon est décédé à l'âge 3 semaines seulement le 25/02/1876 au hameau du Grès à Gluiras.

TINLAND
Zéphirin

° al 01.02.1876 Gluiras (07)
+ 25.02.1876 Gluiras (07)

Décédé à 3 semaines

3ème enfant : Fille morte née TINLAND

- 3ème enfant naturel de Fanny, une fille morte-née, née et décédée le 05/03/1880⁹⁶ à Gluiras de nouveau au hameau du Grès.

TINLAND
Morte Née

° 05.03.1880 Gluiras (07)
+ al 05.03.1880 Gluiras (07)

Les enfants de Fanny TINLAND et Jean-Pierre ROUBEYROTTE

Le couple a eu 3 enfants :

1er enfant : Adolphe Emile ROUBEYROTTE

- 1er garçon du couple, Adolphe Emile est né le 02/06/1885⁹⁷ à Chalencon
- il décèdera le 05/10/1911 à Chalencon, à l'âge de 26 ans.

ROUBEYROTTE
Adolphe Émile

° 02.06.1885 Chalencon (07)
+ 05.10.1911 Chalencon (07)

Cultivateur

2ème enfant : Marie Rosa Fanélie ROUBEYROTTE

- 1 ère fille du couple, Marie Rosa Fanélie est née le 18/07/1888⁹⁸ à Chalencon
- Cette petite fille va vivre seulement 2 ans et décèdera le 30/07/1890 à Chalencon

ROUBEYROTTE
Marie Rosa Fanélie

° 18.07.1888 Chalencon (07)
+ 30.07.1890 Chalencon (07)

Décédée à 2 ans

3ème enfant : Germaine Gamélie ROUBEYROTTE

- 2ème fille du couple, Germaine Gamélie est née le 24/01/1890⁹⁹ à Chalencon
- Elle décèdera le 20/04/1970 à Lamastre à l'âge de 80 ans.

ROUBEYROTTE
Germaine Gamélie

° 24.01.1890 Chalencon (07)
+ 20.04.1970 Lamastre (07)

Ouvrière en Soie, Vit avec sa mère à Chalencon en 1921

95 Acte de naissance de Zéphirin TINLAND - Gluiras - Naissances - 1876 - NC 17099 - Vue 7

96 Acte de décès de fille TINLAND - Gluiras - Décès - 1880 - NC 17108 - Vue 12

97 Acte de naissance de Adolphe Emile ROUBEYROTTE- Chalencon - Naissances - 1885 - NC 17116 - Vue 7

98 Acte de naissance de Marie Rosa Fanélie ROUBEYROTTE- Chalencon - Naissances - 1888 - NC 17116 - Vue 12

99 Acte de naissance de Gamélie Germaine ROUBEYROTTE- Chalencon - Naissances - 1890 - NC 17116 - Vue 2

8/ Les hommes de la famille dans les archives militaires

8.1 Joseph TINLAND Classe 1833 :

Je commence ma recherche par **Joseph TINLAND** né le 27/07/1813 à Saint-Genest-Lachamp, si on lui rajoute 20 ans, il devrait être dans la classe 1833.

Je consulte alors le registre militaire de la liste du tirage au sort la classe 1833 (1 R 668). Le registre est classé par canton, je vérifie d'abord le canton du Cheylard, car Saint-Genest-Lachamp fait partie de ce canton. Il n'est pas dans la liste. Je continue en vérifiant le canton de Saint Pierreville. Pas de résultat.

Je vérifie alors les Classes du canton du Cheylard 1832 (1 R 667), 1834(1 R 669), et 1835 (1 R 670).

Pas de traces de Joseph TINLAND dans les registres militaires.

8.2 Louis TINLAND Classe 1859 :

Je recherche ensuite **Louis TINLAND** né le 26/12/1839 à Saint-Christol, si on lui rajoute 20 ans, il devrait être de la classe 1859 (1 R 702). Non il n'est pas dans ce registre.

Je continue mon investigation en cherchant dans le registre de la classe suivante toujours dans le canton du Cheylard : Classe 1860 (1 R 703). Là je le trouve.

NUMÉRO échu au tirage.	1° Noms de famille ; 2° Prénoms ou noms de baptême ; 3° Surnoms.	DATE	PROFESSIONS	TAILLE		MOTIFS	
		ET LIEU DE LA NAISSANCE et résidence personnelle des jeunes gens ; NOMS, PRÉNOMS ET DOMICILE des pères et mères.	des JEUNES GENS.	Mètre.	Milli- mètres.	D'EXEMPTIONS OU DE DISPENSE que les jeunes gens ou ceux qui les représentent se proposent de faire valoir devant le conseil de révision. INDICATION des motifs.	OBSERVATIONS du Sous-Préfet.
1	2	3	4	5	6	7	
98	1° Tinland 2° Louis. 3°	Né le 26 Dec 1840. à St. Christol canton de Cheylard départ. de l'Ardèche, résidant à St. Barth. le mail canton de Cheylard départ. de l'Ardèche, fils de Joseph et de Delphine Roy domiciliés à St. Barth. le mail		1		S. R.	Absent représenté par le mère.

Figure 92: Liste du tirage au sort - Classe 1860 – Canton du Cheylard - 1 R 703

Les colonnes de droites étant vierges je les ai coupé au montage

Les informations à noter :

- La date et lieu de naissance
- Le nom des parents
- Lieu de résidence

8.2 Louis TINLAND Classe 1893 :

Tinland

Nom : Tinland
 Prénoms : Louis Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : **46**
 Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le 13 Septembre 1893 à Gluias, canton
d. f. Pierreville, département de l'Ardèche, résidant
 à Gluias, canton de f. Pierreville, département
 de l'Ardèche, profession de Cultivateur
 fils de Louis et de Delavie Eulise, domiciliés
 à Gluias, canton de f. Pierreville, département de l'Ardèche

N° 53 de tirage dans le canton de f. Pierreville

SIGNALLEMENT.

Cheveux bruns, sourcils bruns
 yeux bleus, front commun
 nez droit, bouche grande
 menton peu, visage ovale
 Taille: 1 m. 69 cent. Taille rectifiée: 1 m. _____ cent.
 MARQUES PARTICULIÈRES : _____

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses, excels, etc.)
Bon. Dispense. Père mort sous les drapeaux

Compris dans la 2^e partie de la liste du recrutement cantonal (_____^e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Incorporé à Compiègne du 13 novembre 1894. Arrivé au Corps le 14. Dû
envoyé en congé le 24 septembre 1895. Certificat de
bonne conduite: accordé.

Dans l'armée active, _____

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active, _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve, _____

Passé dans la _____ de l'armée active le _____

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile en l'état.
<u>6 août 1911</u>	<u>Gluias</u>	<u>Préal</u>	<u>R</u>
<u>3 8 1913</u>	<u>Gluias au cant. Préal</u>	<u>Préal</u>	<u>R</u>
<u>23 8 1916</u>	<u>Maucras en Chalavon</u>	<u>Préal</u>	<u>R</u>

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active, _____

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve, _____

ÉPOQUE

à laquelle l'homme eut passé dans

la disponibilité de l'armée active	la réserve de l'armée active	l'armée territoriale	la réserve de l'armée territoriale	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	<u>1^{er} Oct 1907</u>	<u>1^{er} Oct 1907</u>	<u>1^{er} Oct 1913</u>	<u>1^{er} Oct 1919</u>

Libéré du service militaire le 1^{er} Octobre 1921

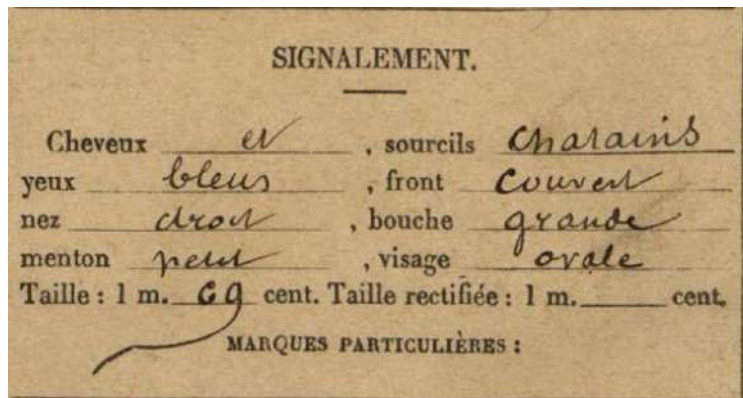
1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 1^{er} décembre 1890.
 2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots: exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est: Ajouré.
 Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est: Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est: Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Figure 93: Fiche matricule de Louis TINLAND - Classe 1893 - 1 R 93-1 - Vue 61

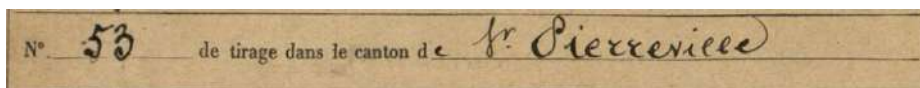
Il s'agit de la fiche matricule militaire de Louis TINLAND né le 13/09/1873 à Gluiras, fils de Louis TINLAND et Marie Thérèse DELAVIS.

Cette fiche matricule nous apprend sur Louis TINLAND :

- Sa classe : 1893
- Son numéro de matricule : n°46
- Son état civil
- Signalement physique :



- Son numéro de tirage : n°53 dans le canton de Saint-Pierreville



- Dispensé car un frère mort sous les drapeaux (son seul frère est Zéphirin Jean Pierre décédé en 1925 au Cheylard : je n'ai pas pu trouver la cause de son décès. Qui expliquerait cette mention).



- Le détail des services à l'armée
- Rattaché à la classe 1887 en 1917 car père de 9 enfants (classe rétrograde car père de famille nombreuse)
- Les différentes campagnes auxquelles il a participé : campagne contre l'Allemagne en 1915
- Date de libération du service militaire : 1919
- Adresses successives :

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES			D domicile ou R résidence.
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.			
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	
<i>6 avril 1911</i>	<i>Chalavon</i>	<i>Trivars</i>	<i>R</i>
<i>23 8^{ème} 1913</i>	<i>Gluiras au Vernet.</i>	<i>Trivars</i>	<i>R</i>
<i>23 8^{ème} 1916</i>	<i>St Maurice en Chalavon</i>	<i>Trivars</i>	<i>R</i>

On peut aussi trouver les cartes de combattant comme celle du cousin issu de germain Clément Jules TINLAND, fils de Jean Pierre TINLAND et Julie VINSON. Cela permet d'avoir une photo de la personne.

OFFICE NATIONAL
DU
COMBATTANT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
de ardèche

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

N° 13999

CARTE DU COMBATTANT

DÉLIVRÉE A

M. Tinland

Prénoms Clément Jules

Domicile Beauvène

Né le 24 octobre 1879

A. ~~Beauvène~~ Dép' ardèche

A. Trives le 14 janvier 1930

Le Président du Comité départemental
du Combattant, Mary

Le Titulaire Tinland




Figure 94: Carte de combattant – Tinland Clément Jules - 1025 W 10-487

Conclusion

Quelle aventure ces recherches et cette formation si passionnante. J'ai décidé de choisir un couple qui a vécu non loin de mon village, j'avais besoin de pouvoir ressentir leur vie et les lieux qu'ils ont fréquentés. Je me suis laissée transporter par cette histoire de famille, ces familles nombreuses qui ont traversé tant de difficultés en gardant la tête haute c'est sûr. Entre les épreuves traversées par les protestants et la précarité des petits cultivateurs, je suis très fière aujourd'hui de pouvoir témoigner de ces parcours de vie.

Je veux rendre hommage à ces hommes et à ces femmes qui ont affronté la vie, les hommes avec leur métier éprouvant et les femmes avec tant de grossesses en plus des travaux à la ferme. Quelle preuve de courage et de ténacité.

La famille Tinland fait aujourd'hui partie de moi, elle m'a porté au fil des générations, avec tous les événements qu'elle a pu traverser. Elle m'a beaucoup appris au fil de ces pages, j'en ressors grandie et sereine. Le fait de pouvoir, avec pudeur, fouiller le moindre espace de la vie de nos ancêtres, pour comprendre leur parcours et aussi je pense les faire revivre un peu. C'est notre devoir de mémoire, de transmettre aux futures générations afin que nous soyons tous imprégnés de l'histoire de nos aïeux.

Mais ce qui m'a le plus touchée, c'est l'émouvante rencontre avec leur descendante, Nathalie. Une rencontre par pur hasard à la salle de lecture. Mon mémoire a alors pris une nouvelle dimension que je n'aurais jamais imaginée. Aussi ma visite sur la tombe de Louis Tinland m'a beaucoup touchée, c'est le plus bel hommage que je pouvais lui faire.

Je suis passionnée de généalogie depuis de nombreuses années et à chaque fois les émotions sont intactes et réelles. J'espère avoir réussi à vous transporter avec moi, sachant que je peux parfois être maladroite. Ce travail en tout cas m'a amené dans les histoires passées, ce qui a été très formateur. En effet j'ai pu prendre de l'aisance dans la manipulation des archives et cela m'a permis de connaître des sources insoupçonnées.

Merci encore à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien et leur bienveillance. Cette aventure touche déjà à sa fin, c'est tellement passé vite.

A bientôt pour de nouvelles aventures !

Cotes des actes aux Archives Départementales de l'Ardèche

- Beauvène :

- GAILLARD Zéphirin - Recensement à Beauvène - **6 M 179** - 1926 - Vue 10 - Le Bateau
- Plan cadastral Napoléonien 1841 - Beauvène - Section B - Feuille 3 - **3 P 2544 7**

- Chalencon :

- ROUBEYROTTE Jean-Pierre et TINLAND Fanny – Acte de mariage - 1884 - **NC 17114** – Vue 6
- TINLAND Joseph et DELAVIS Marie Thérèse – Acte de mariage - 1864 - **NC-17064** - Vue 9
- TINLAND Hortence Louise – Acte de naissance - 1899 - **NC-17224** - Vue 7
- TINLAND Gaston Louis - Acte de naissance - 1900 - **NC-17260** - Vue 6
- TINLAND Fanny - Recensement Chalencon - **2 Mi 1917** – 1886 - Vue 7 - Quartier du château
- TINLAND Fanny - Recensement Chalencon - **2 Mi 1917** – 1891 - Vue 4 - 22 Rue du temple
- TINLAND Jeanne - Acte de sépulture – **BMS 1752 à 1774** - Vue 39

- Le Cheylard :

- COULOMB Madeleine - Acte de décès - 1861 - **NC-17058** - Vue 41
- TINLAND Joseph - Acte de décès - 1854 - **NC-17053** - Vue 25
- TINLAND Zéphirin Jean Pierre – Acte de décès - 1925 - **4E 2790**

- Gluiras :

- AUREL Jeanne - Acte de baptême - **BMS 1672 - 1736** - Vue 148
- AUREL Suzanne - Acte de baptême - **BMS 1672 - 1736** - Vue 182
- COLOMB Adolphe – Acte de naissance – 1906 – **4 E 2987 04** - Vue 25
- COLOMB Claber Alphonse – Acte de naissance - 1890 - **NC-17116** - Vue 34
- COLOMB Emma Sophie – Acte de naissance - 1899 – **NC-17240** - Vue 13
- COLOMB Gabriel - Acte de naissance – 1903 – **4 E 2987 01** - Vue 32
- COLOMB Gaston - Acte de naissance – 1902 – **NC-17298** - Vue 11
- COLOMB Gustave – Acte de naissance - 1895 – **NC-17142** - Vue 28
- COLOMB Hortense Eugénie – Acte de naissance - 1893 - **NC-17122** - Vue 36
- COLOMB Julia Magdelaine - Acte de naissance – 1901 – **NC-17262** - Vue 177
- COLOMB Julie – Acte de naissance - 1892 - **NC-17116** - Vue 44
- COLOMB Louis Zéphirin – Acte de naissance - 1897 – **NC-17181** - Vue 15
- COLOMB Louise Eugénie - Acte de naissance – 1904 – **4 E 2987 02** - Vue 36
- COLOMB Marguerite Thérèse - Acte de naissance – 1907 – **4 E 2987 05** - Vue 40
- COLOMB Marie Régina – Acte de naissance – 1909 – **4 E 2988 02** - Vue 6
- COLOMB Marie Louise - Naissance – 1889 - **NC-17116** - Vue 6
- COULOMB Jean-Pierre et MOUNARD Suzanne – Acte mariage - Pasteur Siméon Brunel - **PRD 14 1784-1793** - Vue 190
- TEYSSERRE Marie Julie - Décès - 1903 - **4 E 2987 16** - Vue 18
- MOUNARD Jacques et AUREL Suzanne - enregistrement mariage protestant- 8-07-1788 - **PRT 02 2** - Vue 40
- MOUNARD Jacques - Acte de baptême - **BMS 1736 - 1746** - Vue 31
- MOUNARD Jacques - Acte de décès - **BMS 1736 à 1746** - Vue 138
- MOUNARD Jacques - Acte de décès - **1798 - NC-0** - Vue 558
- TINLAND Arthur Louis - Acte de naissance - 1907 - **4 E 2987 05** - Vue 15
- TINLAND Clément - Acte de naissance - 1874 - **NC 17095** – Vue 8
- TINLAND Éliisa – Acte de naissance – 1862 - **NC 17058** – Vue 16
- TINLAND Élie Louis - Acte de naissance - 1911 - **4 E 2988 04** - Vue 7
- TINLAND Eugène – Acte de naissance - 1884 - **NC 17115** - Vue 20
- TINLAND Eugène – Acte de décès - 1884 - **NC 17114** - Vue 17
- TINLAND Germain Lacroix - Tables décennales des naissances 1913-1922 - **7 E 36** – Vue 7
- TINLAND fille - Acte de décès - 1880 - **NC 17108** – Vue 12
- TINLAND Frédéric Ferdinand – Acte de décès- 1885 - **NC 17116** - Vue 33

- TINLAND Jacques Ladreyt et Victor – Acte de naissance - 1835 - **NC 16787**- Vue 22
- TINLAND Jean Pierre et VINSON Julie – Acte de mariage - 1850 - **NC 17050** - Vue 9
- TINLAND Jean Pierre – Acte de décès – 1909 - **4 E 2988 17** - Vue 13
- TINLAND Joséphine - Acte de décès – 1898 - **NC 17211** Vue 12
- TINLAND Joseph Dit Louis – Acte de décès - 1890 - **NC-17116** - Vue 7
- TINLAND Julie Rose - Acte de naissance - 1876 - **NC-17099** - Vue 27
- TINLAND Julie Rose et Zéphirin GAILLARD – Acte de mariage 1896 - **NC 17170** – Vue 3
- TINLAND Louis Clément - Acte de naissance - 1865 - **NC-17065** - Vue 26
- TINLAND Louis Clément – Acte de décès -1865 - **NC 17065** - Vue 26
- TINLAND Louis Zéphirin – Acte de décès - 1867 - **NC 17070** - Vue 2
- TINLAND Louise Magdelaine – Acte de naissance - 1868 - **NC-17074** - Vue 29
- TINLAND Louise Berthe - Acte de naissance - 1902 - **NC-17298** - Vue 4
- TINLAND Louise Magdelaine et COLOMB Alphone – Acte de mariage – 1887 – **NC 17116** – Vue 22
- TINLAND Marguerite Marie - Tables décennales des naissances 1913-1922 - **7 E 36** – Vue 7
- TINLAND Marie Rose - Acte de naissance - 1912 - **4 E 2988 05** - Vue 18
- TINLAND René Louis - Acte de naissance - 1908 - **4 E 2988 01** - Vue 22
- TINLAND Zéphirin Jean Pierre - Acte de naissance - 1882 - **NC 17113** - Vue 43
- TINLAND Zéphirin Jean - Recensement Gluiras - **6 M 144** - 1921 - Vue 32 - Hameau Grès
- TINLAND Zéphirin Louis - Acte de naissance - 1866 - **NC-17070** - Vue 39
- TINLAND Zéphirin – Acte de naissance - 1876 - **NC 17099** – Vue 7
- REY Marie – Acte de décès - 1868 - **NC-17076** - Vue 22

Issamoulenc :

- CELERIEN Elisabeth - Acte de sépulture - **BMS 1738 à 1792** – Vue 225
- MOYÈRES Jeanne - Acte de baptême - 1692 - **BMS 1671 - 1737** - Vue 68

- Marcols-les-Eaux :

- CELERIEN Marianne – Acte de baptême - **BMS 1672 à 1723** – vue 288
- REY Jean – Acte de baptême – 1702 - **BMS 1672 à 1723** – Vue 163
- REY Pierre – Acte de baptême - **BMS 1672 à 1723** – Vue 202

-Les Nonières :

- TINLAND Louis et CHANAL Marie Louise – Acte de mariage - 1906 - **4 E 3324 08** - Vue 4

- Saint-Barthélémy-le-Meil :

- FAYARD Elizabeth – Acte de décès - 1859 - **NC-17058** - Vue 7
- FAYARD Isabeau – Acte de baptême – 1786 – Pasteur Charra - **PRD 24 1769-1788** – Vue 403
- FAYARD Jacques – Acte de baptême – 1777 - **BMS 1756 à 1774** – Vue 232
- FAYARD Simon Pierre – Acte de baptême – 1772 - **BMS 1756 à 1774** – Vue 218
- TINLAND Clément – Acte de naissance – 1858 - **NC 17058** - Vue 3
- TINLAND Clément – Acte de décès- 1858 - **NC 17058** - Vue 5
- TINLAND Fanie - Acte de naissance - 1850 - **NC 17050** - Vue 9
- TINLAND Hortence Louise – Acte de naissance - 1899 - **NC-17224** - Vue 7
- TINLAND Louis – Acte de décès- 1897 - **NC 17188** - Vue 3
- REY Jacques et FAYARD Isabeau – Acte de mariage - 1813 - **4 E 215 4** - Vue 7

- Saint-Christol :

- CHEYRE Catherine – Acte de baptême – 1730 - **BMS 1668 à 1765** – Vue 142
- CHEYRE Jeanne Marie – Acte de baptême – 1735 - **BMS 1668 à 1765** – Vue 149
- TINLAND Jean-Pierre - Acte de naissance - 1842 - **NC-17039** - Vue 10
- TINLAND Joseph et REY Delphine – Acte de mariage – 1839 - **NC-16941** - Vue 3
- TINLAND Louis – Acte de naissance - 1839 - **NC-16942** - Vue 14
- TINLAND Marianne - Acte de décès - 1844 - **NC-17050** - Vue 6

- REY Alexandre et SERRE Delphine - Acte de réhabilitation de mariage - 1788 - **BMS 1765 - 1792**- Vue 123
- RET Alexandre – Acte de baptême – 1704 - **BMS 1668 à 1765** - Vue 124
- REY Delphine – Acte de naissance - 1816 - **4 E 220 4** - Vue 2
- REY Estienne et Louis REY BMS – Actes de baptême - **BMS 1765 à 1792** - Vue 177
- REY François – Acte de naissance - **NC 3** – Vue 17
- REY François et Magdeleine Coulomb – Acte de mariage - **NC 14776** – Vue 4
- REY Izabeau – Acte de baptême – Pasteur Alexandre Vernet - **PRD03-1** - Vue 81
- REY Magdelaine – Acte de naissance - 1819 - **4 E 220 4** - Vue 9
- REY Marie – Acte de baptême – Pasteur Jean père BLACHON – 1752 - **PRD05-2** - Vue 49
- REY Marie - Acte de baptême – Pasteur Jean BLACHON – 1757 - **PRD05-3** – Vue 32
- REY Marie Victoire – Acte de naissance - 1824 - **NC 12950**- Vue 3
- REY Jacques – Acte de décès- 1836 - **NC-16848** - Vue 6
- REY Jacques – Acte de baptême - PRD 24 - 1769-1788 - Vue 369
- SERRE Delphine – Acte de baptême- 1762 – Pasteur PEYROT Pierre - **PRD04-4** - Vue 315
- SERRE Estienne – Acte de baptême- 1755 - **BMS 1668 à 1765** – Vue 260
- SERRE Estienne – Acte de baptême- 1759 – Pasteur Jean Blachon - **PRD 05-3** - 1756-1762 - Vue 153
- SERRE Jacques et CHEYRE Catherine - acte mariage protestant - Pasteur BLACHON Jean Père - 16-09-1753 - **PRD05-2** - Vue 125
- SERRE Jacques et CHEYRE Catherine – Réhabilitation de mariage - 17-06-1788 - **BMS 1765 à 1792** - Vue 122
- SERRE Jeanne – Acte de baptême - Pasteur Pierre PIEROT - **PRD 04-3** - 1754-1759 - Vue 31
- SERRE Jeanne – Acte de baptême – 1765 - **BMS 1668 à 1765** – Vue 290
- SERRE Suzanne – Acte de baptême – 1768 - Pasteur Pierre PEYROT - **PRD 04 6** - Vue 199

- Saint-Etienne-de-Serre :

- COULOMB Jean Pierre - Acte de décès - 1837 - **NC-16859** - Vue 14
- MOUNARD Suzanne - Acte de décès - 1836 - **NC-16827** - Vue 6
- TINLAND Victoire - Acte de naissance - 1830 - **NC 17211** - Vue 5
- TINLAND Justine - Acte de naissance - 1832- **NC 16536** - Vue 8

- Saint Genest-Lachamp :

- CHAPOANS Marguerite – Acte de baptême - **BMS 1668 - 1784** - Vue 117
- CHAPOANS Pierre – Acte de baptême - **BMS 1668 à 1784** – Vue 158
- COLOMB Jean Pierre et CHAPOANS Marguerite - Acte de mariage – Pasteur Jean Pierre Blachon - 1752 - **PRD 05 2** - Vue 57
- COULOMB Jacques – Acte de baptême - **BMS 1668-1784** - Vue 57
- COULOMB Jean - Acte de baptême - Pasteur Noé - 1782-1792 - **PRD 06 2** - Vue 279
- COULOMB Jean Pierre - Acte de baptême - Pasteur Alexandre Vernet – 1782-1792 - **PRD 03 2** – Vue 137
- COULOMB Pierre – Acte de baptême - **BMS 1668-1784** - Vue 67
- COULOMB Sébastien Jacques – Acte de naissance - **NC 4 - 1793-1802** Vue 20
- COULOMB Suzanne – Acte de décès - **NC 17050** – Vue 14
- COUX Marianne - Acte de décès - 1810 - **4 E 239 3** - Vue 37
- TINLAND Jean Pierre - Acte de naissance - 1822 - **4 E 239 4** - Vue 7
- TINLAND Joseph - Acte de naissance - 1813 - **4 E 239 4** - Vue 11
- TINLAND Joseph - Acte de baptême - **BMS 1668 - 1784** - Vue 368
- TINLAND Joseph et COULOMB Madeleine – Acte de mariage - 1813 - **4 E 239 4** - Vue 17
- TINLAND Louis et COUX Marianne - acte de mariage - **BMS 1668 -1784** - Vue 363
- TINLAND Louis - Acte de décès - 1794 - **NC-4** - Vue 158

Saint-Julien-du-Gua :

- CELERIEN Jacques – Acte de sépulture - **BMS 1768 à 1793** – Vue 193

- Saint-Julien-Labrousse :

- TINLAND Louis et TEYSSERRE Marie Julie - Acte de mariage - 1898 - **NC-17204** - Vue 7

- **Saint-Laurent-du-Pape** :

- SAUTEL Adolphe - Recensement Saint Laurent du Pape - **6 M 227** - 1931- Vue 5 - Le Bourg

- **Saint-Maurice-en-Chalencon** :

- TINLAND Claire - Acte de baptême protestant - **PRP 07 – 1670-1682** - Vue 120
- TINLAND Jean Pierre Dit Béranger - Acte de baptême protestant - 1675 – **PRP07** - vue 181
- TINLAND Juliette Lydia – Acte de naissance - 1917 -Archives communales de Saint-Maurice-en-Chalencon
- TINLAND Louis – Acte de décès - 1947 - Archives communales de Saint-Maurice-en-Chalencon
- TINLAND Lucia Sylva – Acte de naissance - 1919 - Archives communales de Saint-Maurice-en-Chalencon
- TINLAND Paul - Acte de baptême protestant - 1674 – **PRP07** - Vue 134
- TINLAND Noël - Acte de naissance - 1921 - Archives communales de Saint-Maurice-en-Chalencon
- TINLAND Reyné - Acte de baptême protestant - 1681– **PRP07** - Vue 270
- TINLAND famille Recensements - Saint-Maurice-en-Chalencon - Hameau de Chalavon - **6 M 153** – 1921

- **Saint-Pierreville** :

- CELERIEN Claudine Marie – Acte de sépulture - **BMS 1669 à 1744** – vue 322
- CELERIEN Jeanne – Acte de baptême – **BMS 1669 à 1744** - Vue 186
- CHANAL Léon - Acte de naissance - 1896 - **NC 17164** - Vue 4
- CHANAL Marie-Louise - Tables décennales pour – 1748 - 7 E 35 - Vue 46
- COULOMB Delphine – Acte de baptême – 1693 - **BMS 1669 à 1744** - Vue 69
- COULOMB Jeanne – Acte de baptême – 1701- **BMS 1669 à 1744** - Vue 114
- COUX Anne – Acte de baptême - **BMS 1745** - 1792 - Vue 19
- COUX Joseph et CELERIEN Claudine - Acte de mariage - 1744 - **BMS 1669-1744** - Vue 326
- COUX Joseph – Acte de sépulture - **BMS 1745 à 1792** – Vue 37
- COUX Marianne – Acte de baptême - **BMS 1745 - 1792** - Vue 46
- MOYERES Jeanne testament : Notaire Vernhes Jean Pierre – **2 E 9323** – Vue 1479
- TINLAND Jacques - Acte de baptême et sépulture – **BMS 1669 à 1744** - vue 235
- TINLAND Jean Pierre Dit Béranger et MOYERES Jeanne Marie - Acte de mariage - 1711 – **BMS 1669-1744** - Vue 191
- TINLAND Pierre et MOYERES Jeanne - Contrat de mariage de - 25-06-1711 - Notaire Espy – **2E9343** - Vue 273 à 275
- TINLAND Pierre - Testament réciproque - 24-02-1730 - Notaire Espy - **2E9353** - Vue 253
- TINLAND Joséphine – Acte de naissance - 1827 - **4 E 286 7** - Vue 6
- TINLAND Louis – Acte de naissance - 1825 - **4 E 286 7** - Vue 13
- TINLAND Pierre Paul François – Acte de décès – 1793-1802 - **NC 3** - Vue 107

- **Silhac** :

- TINLAND Jean Pierre dit Lacombe – Acte de sépulture – BMS 1732 à 1760 - Vue 309

Micro film :

- **Monographie des paroisses du diocèse de Viviers** - Commune de Saint-Christol – Vicomte de Montravel – 1898 – Page 287 – **2 M1 173 R1**

HYPOTHÈQUES :

Privas :

- 07-12-1910 - TINLAND Louis Cantonnier - Vente - Art 48 - **4 Q 2528**
- 28-01-1913 - TINLAND Louis Cantonnier - Vente - Art 5 - **4 Q 2561**
- 28-01-1913 - TINLAND Louis Cantonnier - Vente - Art 4 - **4 Q 2561**
- 12-03-1913 - TINLAND Louis – Acquisition - Art 11 - **4Q 2563**
- 26-02-1918 - TINLAND Louis -Vente - Art 19 - **4Q 2593**
- 26-02-1918 - TINLAND Louis - Vente - Art 20 - **4Q 2593**
- 20-08-1918 - TINLAND Louis - Acquisition - Art 67 - **4Q 2596**
- 20-09-1923 - TINLAND Louis -Cession - Art 89 - **4 Q 4355**

Saint-Pierreville :

- TINLAND Louis - 29-07-1920 - Déclaration mutation par décès - **3Q 8232** – n°380 – Saint-Pierreville

CADASTRE :

- Gluiras - 1844-1912 - Matrice des propriétés bâties et non bâties - Folio 328 - **3 P 644**
- Gluiras - 1844-1912 - Matrice des propriétés bâties et non bâties avec tables - **3 P 645**
- Gluiras - Tableau d'assemblage du cadastre Napoléonien - **3 P 2581 1**

Archives départementales de la Loire :

- Firminy :

- GAILLARD Zéphirin - Recensement à Firminy - **6 M 523** – 1909 - Vue 291- Fayol
- TINLAND Julie Rose – Acte de décès - 1920 – **3 E 96_65** - Vue 29 - AD de la Loire
- GAILLARD Louis Zéphirin - Acte de naissance - 1896 – **3 E 96 29** - Vue 85
- GAILLARD Marthe Louise - Acte de naissance - 1901 – **3 E 96 30** - Vue 49
- GAILLARD Louis Zéphirin - Acte de naissance - 1902 – **3 E 96 30** - Vue 103
- GAILLARD Marie Andréa - Acte de naissance - 1908 – **4 E 96 31** - Vue 5

Archives départementales du Gard :

- Meyrannes :

- SAUTEL Adolphe - Recensement Meyrannes - **6 M 253** - 1921- Vue 20 - Cled Sud

Annexes

Annexe 1 : Déclaration mutation par décès de TINLAND Louis -29-07-1920 - 3Q 8232 – n°380 – Saint-Pierreville

Annexe 2 : Cotes des registres du Désert 1720 – 1792 de l'Ardèche

Annexe 3 : Contrat de mariage de TINLAND Pierre et MOYERES Jeanne - 25-06-1711

Annexe 4 : Acte de mariage de REY Jacques et FAYARD Isabeau – 17/02/1813

Annexe 5 : TINLAND Jean Pierre dit Béranger - Testament réciproque - 24-02-1730 - Notaire Espy - 2E9353 -
Vue 253

Annexe 6 : TINLAND Louis – Hypothèque - Acquisition Art 11 - 12-03-1913 - 4Q 2563

Annexe 1 : Déclaration mutation par décès de TINLAND Louis -29-07-1920

3Q 8232 - n°380 - Saint-Pierreville

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DU TIMBRE.

N° 117.
(Janv. 1919.)

FORMULE DE DÉCLARATION DE MUTATION PAR DÉCÈS.

Coût : 2 centimes 1/2 (Loi du 25 février 1901, art. 22.)

DÉPARTEMENT

BUREAU

277

SUCCESSION de M. Tinland Louis

Le soussigné Coulomb Alphonse propriétaire
(Nom, prénoms et domicile du déclarant.)

demeurant à Francouets C^{ms} de Glivard

agissant en qualité de époux et héritier
(Héritier, légataire, donataire, tuteur, curateur, mandataire.)

déclare que M. Tinland Louis
(Nom et prénoms du défunt.)

âgé de 81 ans, de nationalité
(Si le défunt n'est pas français.)

habitant pour de Delavay Glivard

exerçant la profession de cultivateur

domicilié à Glivard

est décédé à Glivard

le 4 Février 1920

Énoncer les noms, prénoms, domiciles et degré de parenté avec le défunt des héritiers et légataires. — Analyser les dispositions testamentaires et les clauses du contrat de mariage. — Désigner les biens dépendant de l'hérédité (1° biens dépendant de la communauté, s'il en existe une; 2° biens appartenant en propre à l'auteur de la succession).

Restant aux héritiers des cinq enfants
1° Tinland Louis cultivateur demeurant à Chalapan
C^{ms} de 1^{re} femme M^{me} Chalapan
2° Tinland Léopold cultivateur au Grnd de Glivard
3° Tinland Louise épouse du comparant
4° Tinland Julie épouse Gaillard Léopold
François Louis
5° Tinland Hortense épouse Santel Adolphe
demeurant à Mollières s/ Gizey Grand
Il et elle Tinland étaient mariés sous
le régime de la communauté légale leur mariage ayant
été célébré à la mairie de Glivard le 4 a 57 ans
sans contrat.

La communauté comprend:
1° Les objets mobiliers non affectés de suite et
estimés dans l'état ci-joint 100 --
2° Dîmes immeubles situés sur la commune
de Glivard consistant en terres en vaine terre et
landes sur au lieu du Grnd d'une valeur de 300
Total de la communauté 400

MARGE RÉSERVÉE AU RECEVEUR.

DÉCLARATION

du 29 juillet 1920 n° 380

QUITTANCE N° 77

Lorsqu'il aura été fait plusieurs déclarations ou paiements concernant la même succession, le receveur en mentionnera ci-après les dates et les numéros.

Table des décès, vol. 181, folio 60, n° 60

Compte du de cujus : vol. 14, n° 609
au répertoire 14, 522
général de son conjoint : vol. 18, n° 716

COMPTE des successions au répertoire général.

Vol.	Cases.
25	883
26	884
27	1143
28	1504
29	1545

Les déclarations de mutations sont établies par les formulaires fournis par l'Administration des Domaines et du Timbre, signés par les héritiers, donataires ou légataires, et sont écrites sur papier non ligné et non enroulé si le requérant le requiert.

Les déclarations de mutations sont établies par les formulaires fournis par l'Administration des Domaines et du Timbre, signés par les héritiers, donataires ou légataires, et sont écrites sur papier non ligné et non enroulé si le requérant le requiert.

Les déclarations de mutations sont établies par les formulaires fournis par l'Administration des Domaines et du Timbre, signés par les héritiers, donataires ou légataires, et sont écrites sur papier non ligné et non enroulé si le requérant le requiert.

Ne pas écrire dans cette colonne.

	COLONNE à remplir par LE DÉCLARANT.		COLONNE réservée AU RECEVEUR.	
	Valeur imposable des biens transmis.		fr.	c.
La communauté s'élevant à	400			
La part de communauté revenant au de cujus est de	$\frac{1}{2}$ 200			
La succession du de cujus se compose uniquement de la part dans la communauté	200	11		
<p>« Le déclarant affirme sincère et véritable la présente déclaration, il affirme en outre sous les peines édictées par l'art. 8 de la loi du 18 avril 1918 que cette déclaration comprend l'argent comptant, les créances et toutes autres valeurs mobilières françaises ou étrangères qui, à sa connaissance, appartenaient au défunt, soit en totalité soit en partie. »</p> <p>Le déclarant ne sachant que signer n'a pu écrire la mention ci dessus.</p> <p>En conséquence il a été donné lecture de l'art. 8 de la loi du 18 avril 1918 au déclarant qui affirme à nouveau l'exactitude complète de ses déclarations »</p>				
Colombi				

LIQUIDATION DE L'IMPÔT PAR LE RECEVEUR.

Actif	200	
$\frac{1}{5}$	40	
$17 \frac{1}{2} \times 0.40 \times 5 =$	29	

Le Receveur,
Douloup

FORMULE DE DÉCLARATION DE MUTATION PAR DÉCÈS

SUCCESSION DE M. Tinland Louis

Le..... Soussigné Coulomb Alphonse propriétaire
demeurant à Pranouvet Cne de Gluiras
agissant en qualité d'époux d'héritière
déclare sur Mr Tinland Louis
âgé de 81 ans, de nationalité

DÉCLARATION
du 29 juillet 1920 n°380
QUITTANCE N° 78

..... ;

Laissant pour héritiers ses cinq enfants :

- 1° Tinland Louis cultivateur demeurant à Chalavon Cne de St Maurice en Chalencon
- 2° Tinland Zéphirin cultivateur au Grès Cne de Gluiras
- 3° Tinland Louise épouse du comparant
- 4° Tinland Julie épouse Gaillard Zéphirin à Firminy Loire
- 5° Tinland Hortense épouse Sautel Adolphe demeurant à Molières sur Cèze Gard

M et Mme Tinland étaient mariés sous
le régime de la communauté légale leur union ayant
été célébré à la mairie de Gluiras il y a 57 ans
environ sans contrat.

La communauté comprend

1° Les objets mobiliers non assurés décrits et
estimés dans l'état ci joint 100

2° De...pars immeubles situés sur la commune
de Gluiras consistant de maison en ruine, terre et
lande sis au lieu du Grès d'une valeur de 300
total de la communauté 400

La communauté s'élevant à 400

La part de communauté revenant 1/2

au cujus est de 200

La succession du de cujus se
compose uniquement de sa part dans la
communauté 200

"Le déclarant affirme sincère et véritable
qui affirme à nouveau l'exactitude complète
de la déclaration"

COLOMB

Annexe 2 : Cotes des registres du Desert 1720 – 1792

Source : SAGA Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

PRD : REGISTRES DU DÉSERT de 1720 à 1792 (Etat-Civil)

	PAROISSE	PÉRIODE	ACTES	PASTEURS
PRD- 01/1	Annonay	1770-1790		
PRD- 01/2	Annonay	1739-1787	Decl +	
PRD- 02/1	Eyrieux	1771-1778	BM	Divers pasteurs
PRD- 02/2	Eyrieux	1778-1784	BM	Divers pasteurs
PRD- 02/3	Eyrieux	1769-1774	B	Divers pasteurs
PRD- 03/1	Vivarais et Velay	1752-1761	B	Alexandre VERNET
PRD- 03/2	Vivarais et Velay	1761-1765	B	Alexandre VERNET
PRD- 03/3	Vivarais et Velay	1766-1772	B	Alexandre VERNET
PRD- 03/4	Vivarais et Velay	1772-1782	B	Alexandre VERNET
PRD- 03/5	Vivarais et Velay	1782-1787	B	Alexandre VERNET
PRD- 03/6	Vivarais et Velay	1787-1792	B	Alexandre VERNET
PRD- 03/7	Vivarais et Velay	1752-1780	M	Alexandre VERNET
PRD- 03/8	Vivarais et Velay	1781-1792	M	Alexandre VERNET
PRD- 04/1	Vivarais et Velay	1740-1748	BM	Pierre PEIROT
PRD- 04/2	Vivarais et Velay	1749-1753	BM	Pierre PEIROT
PRD- 04/3	Vivarais et Velay	1754-1758	BM	Pierre PEIROT
PRD- 04/4	Vivarais et Velay	1759-1762	BM	Pierre PEIROT
PRD- 04/5	Vivarais et Velay	1763-1766	BM	Pierre PEIROT
PRD- 04/6	Vivarais et Velay	1766-1772	BM	Pierre PEIROT
PRD- 05/1	Vivarais et Velay	1744-1751	BM	Jean BLACHON (père)
PRD- 05/2	Vivarais et Velay	1751-1756	BM	Jean BLACHON (père)
PRD- 05/3	Vivarais et Velay	1756-1762	BM	Jean BLACHON (père)
PRD- 06/1	Région St-Pierre-ville	1772-1782	BM	NOE
PRD- 06/2	Région St-Pierre-ville	1782-1792	BM	NOE
PRD- 07	Bas-Eyrieux	1785-1792	BM	CRUMIERE
PRD- 08	Pierregourde	1774-1783	BM	SABATIER DE LABASTIE
PRD- 09	Gluras	1778-1780	BM	LAGARDE
PRD- 10/1	Région Vernoux	1773-1779	BM	Jean BLACHON (fils)
PRD- 10/2	Région Vernoux	1780-1784	BM	Jean BLACHON (fils)
PRD- 11	Vivarais et Velay	1776-1791	BM	SABATIER DU VILLARS, RATTIER, CHARRA
PRD- 12/1	Région Touloud	1786-1789	B	Astier
PRD- 12/2	Région Touloud	1789-1792	B	Astier
PRD- 12/3 M	Région Touloud	1787 - 1792	M	Pierre ASTIER
PRD- 13	Région Alboussière	1784-1787	BM	Terrisse
PRD- 14	Desaignes-Vernoux	1784-1793	BM	Siméon BRUNEL
PRD- 15	Eyrieux-Boutières	1770-1792	BM	ARMAND, MICHEL
PRD- 16	Vivarais et Velay	1736-1745	BM	DUNIERE, MOREL, MAJAL
PRD- 17	Vivarais et Velay	1741-1746	BM	François COSTE
PRD- 18	Vivarais et Velay	1722-1731	BM	Pierre DURAND
PRD- 19	Vivarais et Velay	1730-1741	BM	FAURIEL Frères
PRD- 20/1	Vivarais et Velay	1773-1779	BM	PHILIP-LACOSTE
PRD- 20/2	Vivarais et Velay	1780-1785	BM	PHILIP-LACOSTE
PRD- 20/3	Vivarais et Velay	1786-1792	BM	PHILIP-LACOSTE
PRD- 21	Vivarais et Velay	1735-1739	BM	BOYER, MOREL
PRD- 22	Lagorce	1744-1792	BM	
PRD- 23/1	Vallon-pont-d'Arc	1743-1770	BM	Plusieurs Pasteurs
PRD- 23/2	Vallon-pont-d'Arc	1771-1779	BM	Plusieurs Pasteurs
PRD- 23/3	Vallon-pont-d'Arc	1780-1786	BM	Plusieurs Pasteurs
PRD- 23/4	Vallon-pont-d'Arc	1743-1792	BM	Plusieurs Pasteurs
PRD- 23/5	Vallon-pont-d'Arc	1783-1786	BM	Plusieurs Pasteurs
PRD- 24	Vivarais et Velay	1769-1788	BM	Plusieurs Pasteurs
PRD 25	Les Vans	1743-1792	BMS	
PRD 26	Bas Vivarais Velay	1769-1786	BM	

aux Courts près le Communions de Nismes, susd.
bailliage et archaïme de celle, seule avec double raison
fait et Relette au lieu de Saint Pierre ville
maison ou habite led. reyne Tinland juy M.
alexandre chabrier no. Julien de Fabrier. 1^{er} Juy
Bataill Julien de vabre, et françois anthoine
Compar Dupin lieu souz. avec led. 1^{er} moyeres
pere et filz. Lad. courruol avec les fiancés, Jll^{rs} Inquis
et requis, led. 1^{er} moyeres, pere adit ne pouvoit signer
a cause d'une foiblesse de nerz quz luy cause un
troublement et luy surpasse les charges du vesant
Nosiage et la legitimade de ses autres
enfants naitz et naitz de des charges et de les
Joyaux payables a la fiancée a la premiere Requirio
d'une lre pourra disposer a vie et mort avec ou sans
autres enfants survivans ou redue dans son fiancé; et
du despuis May Juy luy adit voyal Requirant souz
le con. de Juy on par mains de
Francois

(Signatures)
Tinland Bataill Espy

ACTE DE MARIAGE.

M A I R I E de St-Barthelemi Lemud

L'AN mil huit cent treize ; et le dix septieme jour
de fevrier par-devant nous Maire et
Officier de l'etat civil de la Commune de St-Barthelemi Lemud
Canton de la Aulard département de l'Ardèche ;
sont comparus Jacques Rey
âgé de vingt huit ans, profession de cultivateur
domicilié à St-Chrislès
natif de St-Chrislès
profession
Majeur
ou
mineur,
domicilié
ayant le consentement d'Isabeau
Fayard
domiciliée à St-Barthelemi
profession
Majeure
ou
mineure,
domiciliée
ayant le consentement d'Isabeau
Fayard

Et Isabeau Fayard
de vingt cinq ans ; native de St-Barthelemi
domiciliée à St-Barthelemi
d'Isabeau Fayard
d'Isabeau Fayard
domiciliée à St-Barthelemi
St-Barthelemi
ayant le consentement d'Isabeau
Fayard

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté
entreeux, et dont les publications ont été faites devant la porte principale
de notre Maison-Commune, savoir : la première, le vingt deux du mois
de janvier à l'heure de midi et la seconde,
le lendemain du mois de janvier à l'heure de midi
et pareilles publications faites à St-Chrislès aucune
du mois de fevrier
les sept et quatorze du mois de fevrier aucune
opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur
requisition, après avoir donné lecture de toutes les piéces ci-dessus men-
tionnées, et du chapitre VI du Code civil, intitulé du Mariage, avons
demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour
mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmati-
vement, déclarons, au nom de la loi, que lesdits Jacques Rey et
Isabeau Fayard sont unis en mariage. De quoi avons
dressé acte en présence de Jacques Fayard père de Isabeau
de quarante ans, profession de cultivateur domicilié
à St-Barthelemi
de Jean Meunier âgé
de quarante ans, profession de cultivateur domicilié
à St-Chrislès
de Simon Meunier âgé
de trente cinq ans, profession de cultivateur domicilié
à St-Barthelemi
et de François Coq âgé
de soixante ans, profession de cultivateur domicilié
à St-Barthelemi

Lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec
nous et les parties contractantes. Ce trois desmoy chetres, ainsi que
les parties contractantes, les Jacques Fayard signés avec nous
Isabeau Fayard
Jacques Fayard
Duyres, maire

* Désigné
si les
mariés ont
parents ou
fron, sont
cogés
coquel de
époux,

* Si
parties
sont
gner, les
mariés
en sera fait
actes

Quit le 20 mars 1913

N° 11. Le douze mars mil neuf cent treize
 a été déposé pour être transcrit. L'expédition de l'acte de mutation dont la teneur suit: **Vente** Pardevant Maître Joseph Durabel notaire à Chalencou (Ardèche) (Mt. Coupa
 35 844 ni: Monsieur Vincent Gras, propriétaire cultivateur, et Madame
 157 Emilie Bard, son épouse ménagère, qui il assiste et autorise demeurants ensemble à Extrémionoux com-
 40 mune de Gluiras Mariès sous le régime total, mais avec pouvoir à l'épouse, d'une manière expresse, de donner
 ensemble et consentir à la radiation de son hypothèque légale en tant ou partie sur les biens de son futur époux pour qu'ils en soient aussi bien raffranchis que par les autres voies et procédures légales aux termes de leur contrat de mariage, ceu Maître Delasire notaire à Gluiras le treize octobre mil huit cent dix huit, neuf. Lesdits époux ont conjointement et solidairement entre eux ont parces présentes vendu, avec toutes les garanties de fait et de droit, et sous franchise de dettes, privilèges et hypothèques
 5 à Messieurs Louis Tinland, cultivateur demeurant au hernet commune de Gluiras. Et Tinland, (époux), frère du précédent, cultivateur, demeurant au Grès, dite au
 10 mine. Tous deux ici présents, stipulant et acquiesant conjointement et indivisément entre eux. La dite petite propriété rurale que Monsieur Gras possède en propre, au Grès et dépendances, commune de Gluiras, comprenant: bâtimens d'habitation, vers, sols, cours, jardins prés et pâturés, terres, marais, vignes, châtaigneraies, landes et champêtres, d'un seul tenement ou à peu près, mais coupé d'en bas par la route nationale de l'Esprieux, à divers endroits ensemble toutes
 15 aillances, appartenances et dépendances non exceptées ni réservées. Cette propriété appartient à Monsieur Gras en vertu de l'attribution qui lui en a été faite dans un acte de donation partage passé devant notre père, le vingt six mai mil huit cent quatre vingt cinq ayant pour objet les biens de
 20 Jean Pierre Gras, père, qui avait acquis lui-même ladite propriété du Grès, telle qu'elle est vendue actuellement, suivant procès verbal d'adjudication sur expropriation forcé passé au greffe du tribunal civil de Privas, le trente juin mil huit cent quatre vingt. Les acquéreurs auront dès aujourd'hui la nue propriété des immeubles vendus, à charge des
 25 impôts, mais ils n'entreront en jouissance qu'au vingt cinq mars prochain sous réserve, bien entendu, de la clause de radiation du contrat si après stipulée à leur profit. Et attendu que, suivant bail aux présentes minutes, en date du vingt quatre décembre dernier, enregistré, Monsieur Gras a affermé la propriété vendue, pour une période de neuf ans, au sieur Tapard Taluier, au Grès ce dernier s'oblige de faire réparer ledit bail, à brève échéance, et au profit et à
 30 ses risques et périls, de façon que Monsieur Tinland, père

TRANSCRIPTION.

feuille,

Transcrire l'Acte en entier, et faire l'inscription d'office, sur le Registre de formalité des inscriptions, dans le cas prévu par l'article 2108 du Code civil.

RÉPERTOIRE.	
scieries	
du volume.	de l'article.
5	acquéreurs, puissent exploiter et pour eux-mêmes la propriété vendue à partir du vingt cinq mars prochain. Et au cas où cette réhabilitation de bail ne serait pas faite d'ici au vingt cinq mars prochain, la présente vente se trouvera résolue de plein droit, et Gras devra rembourser aux acquéreurs tous les frais exposés par eux légitimement pour amener l'acceptation de la vente, plus une indemnité de cent francs, si le bail Fayard n'est pas résilié. Les acquéreurs n'abandonneront les servitudes actives subissant celles passives, dans leur état actuel, ni leurs risques et périls, mais Gras devra les garantir de toute usurpation ou de toute dégradation de la part du fermier Fayard, jusqu'à sa sortie. La présente vente est faite et acceptée d'un commun accord, moyennant le
15	prix principal de Deux Mille Cents francs qui sera payable entre les mains du vendeur, aussitôt après la formalité hypothécaire, ou après la purge de l'hypothèque légale de l'épouse dudit vendeur, si les acquéreurs le jugent nécessaire, les frais de cette dernière formalité restant à la charge du vendeur. Les intérêts dudit prix ne seront dus, au quatre pour cent, qu'à partir du jour de l'entrée en possession définitive du domaine vendu.
20	Monsieur Louis Tinland déclare qu'il acquiert, à titre courant, sur la moitié du prix ci-dessus stipulé, avec les deniers de sa fille mineure, Louise Tinland, laquelle avait hérité la somme liquide et nette de trois mille francs, dont il s'élève à six cent vingt francs, dans la succession de Monsieur Célestin Zeyssaire, de Mallevall en Chalemon, dont les immeubles s'étaient vendus par voie de licitation judiciaire suivant procès verbal aux présentes minutes, en date du dix neuf juin mil neuf cent enregistré et transcrit, au profit de Monsieur Hippolyte Régulier, propriétaire au dit lieu Mallevall, qui s'est libéré de son prix d'adjudication suivant quittance aux présentes minutes, en date du vingt
25	cinq janvier mil neuf cent un. Et Monsieur Louis Tinland s'oblige à déclarer ladite origine de deniers dans la quittance à intervenir, pour faire valable emploi de ladite somme. Monsieur Gras déclare que la propriété du Grès qui est reprise d'aucun privilège ni hypothèque, et qu'il n'a jamais exercé de sanction conférant l'hypothèque légale. Madame
30	
35	
40	

TRANSCRIPTION.

14 Feuille.

N° 28. [Interc. — 1912.]

RÉPERTOIRE.

NUMÉROS

du
volume. de
l'article.

Gras, née Bard, déclare se déister de tous ses droits d'hypothèque légale sur les immeubles vendus, tant pour le droit de suite que pour le droit de préférence sur le prix. Le privilège de vendeur est expressément réservé jusqu'au paiement complet du prix. Avant de clore, le notaire a lu aux parties les articles douze et treize de la loi du vingt-trois août mil huit cent soixante onze et l'article sept de la loi du vingt-huit février mil neuf cent douze puis il a déclaré et affirmé qu'à sa connaissance personnelle il n'existe aucune contre lettre pouvant modifier ou contredire les présentes. Dont acte. Fait et passé à Chalmon, en l'étude le vingt-vingt février mil neuf cent treize en présence de Messieurs Jean Broc, négociant demeurant à Chalmon, et Henri Desours aussi négociant, demeurant au Pont de Cherail commune de Chalmon. Lecture faite, les parties ont signé avec les témoins et le notaire, non l'épouse Gras qui, de ce requise, a déclaré ne savoir le faire. Suivent les signatures. Enregistré à Vernon, le six mars mil neuf cent treize folio quarante six case un. Reçu sept pour cent cent quarante sept francs signé G. Guech Expédition Collationnée signé Mirabeau notaire. Transcrit littéralement par le Conservateur des hypothèques soussigné. Et inscrit l'office volume huit cent onze numéro deux cent quarante neuf.

Le Conservateur Mirabeau

159

Bibliographie

OUVRAGES :

- **BERLIÈRE J.**, *Retrouver ses ancêtres protestants*, Archives et Culture, Paris, 2023.
- **BOZON P.**, *Histoire du peuple Vivarais*, Imprimeries réunies, Valence, 1974
- **BROUSSON C.**, Relation Sommaire des Merveilles que Dieu fait en France, dans les Cévennes & dans le Bas-Languedoc, Éditions Ionas, 2016 – Réédition numérique de l'œuvre originale de 1694 à Amsterdam.
- **Cahiers Patrimoine Huguenot d'Ardèche**, N° 2, 2002, page 14-18
- **Conseil générale de l'Ardèche**, *État des enfants de l'Ardèche morts pour la patrie pendant la guerre de 1870-1871*, Privas, 1879 – Archives Départementales de l'Ardèche - Lien vers le document : [État des enfants de l'Ardèche morts pour la patrie pendant la guerre de 1870-1879 \(calameo.com\)](#)
- **FERLET R.**, *Le Vivarais d'Antan – Tome 2*, Les Amis d'Alphonse Daudet, Valence, 1982.
- **LE ROY LADURIE E.**, *Les paysans du Languedoc*, Bibliothèque Générale de l'école Pratique des Hautes études, Paris, 1966.
- **MASSOT G.**, *Les vieux patronymes du Vivarais*, Septéditions, Ailhon, 2020.
- **MERMET J-C.**, Article : Enquête sur une filière de migration professionnelle : les maçons du Limousin au Mezenc (XVII^e et XVIII^e siècles), *Les Cahiers du Mezenc* - n°26 - 2014 – Page 43.
- **MOLINIER A.**, *Paroisses et communes de France Ardèche*, Éditions du CNRS, 1976
- **DE MONTRAVEL L.** - Monographie des paroisses du diocèse de Viviers – Imprimerie Centrale de l'Ardèche – Privas - 1898
- **Parc Naturel Des Monts d'Ardèche**, La route des Dragonnades, Édition Chemina, Clermont-Ferrand, 2006.
- **REYNIER E.**, *Les industries de la soie en Vivarais*, Revue de géographie alpine, tome 9, 1921,
- **REYNIER E.**, *Le Pays de Vivarais*, Res Universis, Paris, 1993.

CARTES :

- **Figure 2 : Carte géographique ancienne des Cévennes** - Épreuve originale gravée en 1703 par Nicolas De Fer - Cartographe – Format 68x50 cm - [Carte géographique ancienne des Cévennes - Antique map – cartes-livres-anciens.com](#) – Consultée le 19/05/2023
- **Figure 3 : Carte géographique ancienne du département de l'Ardèche** - Carte originale gravée en 1880 d'après Alexandre Vuillemin - Cartographe - Colorée à l'aquarelle – Format 34,5x26 cm - [Carte géographique ancienne du département de l'Ardèche - cartes-livres-anciens.com](#) – Consultée le 19/05/2023
- **Figure 8 : Carte Géographique de la nature du Vivarais** – Épreuve originale gravée en 1780 par Jean-Louis Dupain-Triel d'après les ouvrages de l'Abbé Giraud Soulavie - *Vivarais. Carte Géographique de la Nature ou disposition Naturelle des Minéraux, Végétaux, etc. observés dans le Vivarais / Dressée par le Sr Dupain-Triel fils... ; d'après les Cartes de M. l'Abbé Giraud-Soulavie | Gallica (bnf.fr)* – Consultée le 20/05/2023

SITES INTERNET :

- **Mairie de Saint-Christol** - [Saint Christol Ardèche \(saint-christol07.fr\)](#) - Consulté le 20/05/2023
- **www.medarus.org** – Le Vivarais protestant - [Vivarais protestants : les huguenots en ARDECHE \(medarus.org\)](#) – Consulté le 21/05/2023
- **MatchID** : Moteur de recherche des décès de l'INSEE : [matchID - Moteur de recherche des personnes décédées](#)
- **www.camisards.net** - [La guerre des camisards – camisards.net](#) – Consulté le 28/05/2023
- **Mémoire des hommes** - [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](#) – Consulté le 11/06/2023
- **Musée international de la Réforme** - [Accueil - Musée protestant \(museeprotestant.org\)](#) - Consulté le 29/05/2023
- **Filae** - [www.filae.com](#) – outil de recherches généalogiques
- **Geneanet** : [www.geneanet.org](#) – outil de recherches généalogiques
- **Armorial Europe Riestap** - <http://www.heraldique-blasons-armoiries.com/>
- **Wikipédia du département de l'Ardèche** - [Ardèche \(département\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#) – Consulté le 19/05/2023
- **Wikipédia de Saint-Christol** - [Saint-Christol \(Ardèche\) — Wikipédia \(wikipedia.org\)](#) – Consulté le 20/05/2023

MUSEOGRAPHIE:

- **OZIL H.** - L'exposition sur la route des Dragonnades - Muséographie du Temple du Fival - 2021